

**INSTITUT DE RECHERCHES
ECONOMIQUES ET SOCIALES**

**Rapport d'activité 2003
et
Programme de travail 2004**

**Approuvé par le Conseil d'Administration
du 12 Février 2004**

**INSTITUT DE RECHERCHES ECONOMIQUES ET SOCIALES
« au service des organisations syndicales représentatives des travailleurs »
16, Boulevard du Mont d'Est - 93192 Noisy-le-Grand Cedex
Tél. (33) 01 48 15 18 90 - Fax (33) 01 48 15 19 18
Site IRES : www.ires-fr.org**

Directeur de l'IRES

Jacky FAYOLLE, *Administrateur de l'INSEE,
Professeur associé à l'Université Pierre Mendès-
France de Grenoble*

Directeurs adjoints

Maurice BRAUD, *Documentation*
Serge DUFFIEUX, *Administration*
Christian DUFOUR, *Recherche*

Equipe de recherche

Pierre CONCIALDI
Yannick FONDEUR
Adelheid HEGE
Michel HUSSON
Annie JOLIVET
Odile JOIN-LAMBERT
Florence LEFRESNE
Yves LOCHARD
Antoine MATH
Christèle MEILLAND
François MICHON
Sabine MONTAGNE
Jean Marie PERNOT
Marie RAVEYRE
Udo REHFELDT
Catherine SAUVIAT
Carole TUCHSZIRER
Pascal UGHETTO
Mouna VIPREY
Catherine VINCENT
Pierre VOLOVITCH

Documentation

Ginette AUFFRAY
Dominique GUIBERT

Administration

Anne-Marie AUDIC
Lyubica CURICH
Monique JACQUIN
Christiane LALOUX
Christian TSIKINSAN

Bureau

Président : Jean-Pierre MOUSSY, *CFDT*
Jean-Paul ROUX, *UNSA-Education*
Jacky CHORIN, *CGT-FO*
Bernard IBAL, *CFTC*
Jean-Claude LAUTIER, *CFE-CGC*
Vincent DEBEIR, *CGT*

Conseil d'administration de l'IRES*Neuf syndicalistes*

Jacky CHORIN, *CGT-FO*
Vincent DEBEIR, *CGT*
Bernard IBAL, *CFTC*
Jean-Claude LAUTIER, *CFE-CGC*
Jean-Pierre MOUSSY, *CFDT*
Jean-Paul ROUX, *UNSA-Education*
Jean LEFEVRE, *CGT-FO*
Nasser MANSOURI-GUILANI, *CGT*
Jean-Christophe TOUTLEMONDE, *CFDT*

Huit personnalités scientifiques

Jeanine COHEN, *Chargée de recherche au CNRS*
Gilles FERREOL, *Professeur à l'université de
Poitiers*
Gérard DEYGAS, *Directeur à la Banque de France*
José EZRATTY, *Commissariat à l'Energie
Atomique*
Patrick FRIDENSON, *Directeur d'études à
l'EHESS*
Yves LICHTENBERGER, *Président de l'Université
de Marne-la-Vallée*
Robert SALAIS, *I.D.H.E. Ecole Normale Supérieure*
Jean-Marc SIROËN, *Professeur à l'Université Paris
IX – Dauphine*

Quatre représentants du Premier Ministre

Alain ETCHEGOYEN, *Commissaire au Plan*
Anne-Marie BROCAS, *Secrétaire générale du
conseil d'orientation des retraites*
Michel GLAUDE, *Directeur des statistiques
démographiques et sociales – INSEE*
Annie FOUQUET, *Directrice de la DARES*

SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
I. PROGRAMMES SPECIFIQUES	8
A. Groupe « Revenu salarial »	8
B. Groupe « Emploi »	37
C. Groupe « Relations professionnelles »	60
D. Groupe « Travail »	75
II. PROGRAMMES TRANSVERSAUX	92
A. Mondialisation financière et gestion du rapport salarial en France	92
B. Temps de travail	96
C. Restructurations	102
D. Actualité internationale	104
III. L'AGENCE D'OBJECTIFS	113
A. Travaux remis au cours de l'année 2003	113
B. Programme d'études approuvé par le Conseil d'administration pour l'année 2003	116
IV. LE CENTRE DE DOCUMENTATION	119
ANNEXE 1 : Fiches de synthèse sur des recherches achevées	123
ANNEXE 2 : Conventions d'études et de recherche	139
ANNEXE 3 : Thèses de doctorat soutenues en 2003	143

INTRODUCTION

Avec l'année 2003, le troisième programme scientifique à moyen terme de l'IRES (2000-2004) s'approche de son terme. Il s'est poursuivi dans la fidélité aux options qui ont guidé son élaboration et son inauguration. Les publications de l'IRES ont permis de faire valoir l'acquis collectif de certains axes de recherche : les deux numéros de *La Revue* sur la mondialisation et les modes de gestion des entreprises (paru à l'occasion du XX^e anniversaire de l'IRES) et sur le temps de travail ; le numéro spécial de la *Chronique Internationale* sur les mouvements et politiques migratoires. Certains projets prévus pour l'année 2003 ont cependant été reportés, lorsqu'ils devaient faire l'objet de conventions initialement envisagées avec des commanditaires publics, ensuite confrontés à des contraintes budgétaires sévères.

En même temps, une certaine diversification en direction de thèmes jugés pertinents se fait jour au sein du programme de travail. L'animation de ces thèmes sollicite des chercheurs appartenant aux différents groupes de travail permanents. La gamme des projets transversaux (présentés ou non comme tels) s'enrichit ainsi mais ces évolutions devraient conduire à réflexion lors de l'élaboration, en 2004, du prochain programme à moyen terme, aussi bien sur le contenu de ce programme que sur l'organisation permettant de le mener à bien.

Le groupe *Revenu Salarial* a continué à affirmer son identité et son expertise autour d'un ensemble de travaux portant sur les différents domaines de la protection sociale. Les réformes des régimes de retraite et de chômage, l'évolution des politiques familiales et de leur rapport à la vie professionnelle ont été particulièrement objet d'attention et de publication en 2003. Les enjeux des systèmes de santé et de la pauvreté recevront une attention accrue en 2004 au travers de plusieurs projets en cours, en liaison avec l'actualité sociale. Bénéficiant de la participation de membres des groupes Emploi et Relations Professionnelles, un projet, suscité par un

appel d'offres du CGP, est engagé sur les négociations et les dynamiques salariales comparées en Europe. Il contribue à rééquilibrer la gamme des projets du groupe Revenu salarial sur son côté « salaires ».

Le groupe *Emploi* poursuit un ensemble de travaux précisément ciblés sur les différents segments du marché du travail et les populations correspondantes (jeunes, femmes, travailleurs vieillissants, immigrés, intérim, nouveaux métiers tertiaires...). L'intérêt de ces travaux n'est pas restreint à la connaissance de ces populations et de leur insertion spécifique sur le marché du travail. Ils ont un intérêt plus général en informant sur les lieux d'émergence des nouvelles normes d'emploi et les canaux de leur diffusion. Simultanément, le groupe a poursuivi un travail actif de veille sur les politiques d'emploi et de temps de travail, qui continuera en 2004, en étant particulièrement attentif à la dimension européenne. Le groupe réfléchit actuellement à l'élaboration d'un ouvrage collectif sur l'état du marché du travail en France et son évolution depuis vingt ans. Cette élaboration collective sera l'occasion de tenter de dépasser « le risque de dualisme du modèle explicatif », entre rôle des déterminants macroéconomiques et effet propre des institutions et normes sociales, qui reste une question posée au groupe.

Le groupe *Relations Professionnelles* gère un portefeuille diversifié de projets. L'attention à l'internationalisation des relations professionnelles et aux enjeux de représentation des salariés en constitue le cœur, au travers d'un ensemble d'enquêtes précisément définies (féminisation des prud'hommes, resyndicalisation des comités d'entreprise, étude des délégués syndicaux, négociation collective en Europe, comités d'entreprise européens, représentation des salariés dans les conseils d'administration,...). Ces travaux, ainsi que le séminaire conjoint avec la DARES, mettent en évidence l'enjeu que représente aujourd'hui l'information statistique sur les relations professionnelles et l'apport de cette information à la compréhension de leur évolution. Dans le cadre de l'orientation permanente du groupe, les PME et le secteur public font actuellement l'objet d'une attention particulière. Les travaux correspondants déboucheront sur des publications en 2004.

Le groupe *Travail*, mis en place au début du programme scientifique en cours, est désormais à maturité. Ses projets de recherche, à la fois collectifs et individuels, sur l'évolution des services publics, du point de vue de leurs personnels comme de leurs usagers, avancent effectivement. En particulier, l'enquête de terrain approfondie sur les musées devrait donner lieu en 2004 à une valorisation à la hauteur de l'effort engagé. Sur la base de son apport scientifique, le groupe s'est inséré dans le débat public sur la question du travail, qui a pris de l'ampleur en France au cours de l'année écoulée. Des membres du groupe concourent à l'animation de projets qui ont une forte dimension transversale, à propos du secteur public, des travailleurs pauvres et des restructurations. Enfin, par l'une de ses membres, le groupe concourt à la préparation du centenaire du ministère du travail.

Les *programmes transversaux*, qui reposent sur la participation de chercheurs de différents groupes à un même projet, ont vu l'aboutissement de certains programmes et le démarrage de nouveaux. Le programme *Mondialisation financière et gestion du rapport salarial* a débouché sur la publication du numéro spécial de la Revue de l'IRES, publié au moment du XX^e anniversaire. Il connaîtra en 2004 des prolongements sur des thèmes précis. Le séminaire *Temps de travail* a tenu des journées thématiques et débouché aussi sur un numéro spécial de la Revue. Il se poursuivra, avec l'échéance d'une rencontre internationale d'ampleur prévue pour février 2004. Un séminaire sur les *restructurations*, sollicitant syndicalistes, chercheurs et experts a été lancé avec succès : l'objectif est d'en assurer la consolidation et la finalisation en 2004. Dans le domaine de l'actualité internationale, le *Séminaire international sur le syndicalisme et les relations professionnelles*, la publication de la *Chronique internationale de l'IRES*, le rôle de l'IRES comme *centre national de l'Observatoire Européen des Relations Industrielles* sont des activités structurantes pour la vie scientifique de l'IRES et sa reconnaissance publique. Il convient de veiller à la régularité de leur déroulement et de leur alimentation. L'IRES a engagé sa participation active dans le lancement du réseau RECEPTIS (*Réseau Euromed de Confrontation et d'Etudes Prospectives sur Travail, Innovation et Droits Sociaux*), avec d'autres partenaires euro-méditerranéens. Enfin le *centre de*

documentation, outre la poursuite et l'amélioration des services qu'il rend, concourt à la rénovation en cours du site Web de l'IRES, afin d'en faire un outil de diffusion à part entière. Un comité éditorial du site est désormais en charge, sous l'autorité du Directeur adjoint chargé de la documentation, d'en assurer régulièrement l'actualisation éditoriale.

Nombre de programmes de recherche portés par les chercheurs de l'IRES, ou auxquels ils sont associés, manifestent une dimension internationale et spécialement européenne : cette dimension concerne le contenu même des programmes mais aussi leur cadre institutionnel. Dans le cours de l'élaboration du futur programme scientifique à moyen terme, il sera nécessaire de réfléchir plus explicitement à l'impulsion et à la maîtrise du développement de cette dimension. C'est évidemment dans la continuité de la tradition de comparaison internationale, au cœur, depuis longtemps, de bien des travaux de l'IRES. Mais le plein épanouissement de cette dimension internationale suppose sans doute des échanges plus denses et réguliers avec des partenaires étrangers bien choisis.

I. PROGRAMMES SPÉCIFIQUES

A. GROUPE « REVENU SALARIAL »

Chercheurs⁽¹⁾ :

Pierre CONCIALDI, Jacky FAYOLLE, Antoine MATH, Sabine MONTAGNE, Jean-Marie PERNOT, Carole TUCHSZIRER, Pierre VOLOVITCH.

En 2003, plusieurs chercheurs du groupe ont été impliqués dans des projets collectifs en collaboration avec d'autres groupes de travail et cette collaboration se poursuivra en 2004.

Pierre Concialdi est associé avec *Yves Lochard, Christèle Meilland et Mouna Viprey* à une recherche sur les travailleurs pauvres en Ile de France réalisée dans le cadre d'une convention conclue avec la MIPES et la DRASS d'Ile de France (voir contribution du groupe « Travail »).

Jacky Fayolle collabore avec *Christian Dufour, Adelheid Hege, Michel Husson* à l'engagement du projet « Négociations et dynamiques salariales comparées en Europe » dans le cadre de l'appel d'offre du Commissariat Général du Plan sur les relations professionnelles.

Antoine Math collabore avec *Christèle Meilland* à deux projets de recherche portant respectivement sur une « Comparaison du rôle d'incitation des transferts financiers au travail des femmes » et sur une « Comparaison européenne des congés pour motifs familiaux » (voir contribution du groupe « Emploi »).

Jean-Marie Pernot a participé, avec *Catherine Sauviat*, à la publication du numéro spécial de *La Revue de l'IRES* consacré aux contributions recueillies dans le cadre du séminaire « Mondialisation financière et nouvelles figures salariales » (voir contribution du groupe « Emploi »). Il a

1 Les noms des chercheurs non membres du groupe Revenu salarial apparaissent en italiques.

également travaillé en liaison avec le groupe « Relations professionnelles » à la mise en place de deux études dont le déroulement est prévu, pour l'essentiel, au cours de l'année 2004. Enfin, Jean-Marie Pernot est également associé à l'étude sur le secteur public engagée suite à l'appel d'offre du Commissariat général du Plan sur les relations professionnelles (voir chapitre « Relations professionnelles »).

Carole Tuchszirer a collaboré avec *Florence Lefresne* à une recherche sur « La mise en place de la nouvelle offre de formation professionnelle dans le cadre du PARE » ; elle participe aussi avec *Yannick Fondevur* au projet sur « Internet et les intermédiaires du marché du travail » (voir contribution du groupe « Emploi »). Elle anime également avec *Marie Raveyre* le séminaire sur les restructurations qui a démarré au cours de l'année 2003 (voir programmes transversaux).

1. Dynamiques et négociations salariales comparées en Europe

(Jacky Fayolle, avec *Christian Dufour, Adelheid Hege, Michel Husson, Udo Rehfeldt*)

Dans le cadre d'un appel d'offres émis par le Commissariat général au plan au printemps 2003 sur les Relations Professionnelles, un projet intitulé « Dynamiques et négociations salariales comparées en Europe » a été déposé par l'IRES et finalement accepté. Ce projet se développera sur dix-huit mois, jusqu'à la mi-2005. Il a aussi pour vocation de développer des connexions sur ce thème avec d'autres organismes, notamment européens (du côté de l'Institut syndical européen) et internationaux (du côté du BIT).

La finalité de ce projet est d'évaluer la portée des changements économiques et sociaux en cours sur les conditions, le déroulement et les résultats de la négociation salariale. Les institutions formées conjointement par les pratiques des acteurs et les niveaux établis de marchandage salarial sont aujourd'hui mises en cause par les bouleversements socio-économiques. Ces bouleversements, notamment ceux qui relèvent de l'intégration européenne, sont susceptibles d'altérer l'effectivité des normes collectives qui pouvaient auparavant prévaloir dans le domaine salarial. L'évaluation de la réalité et de la portée de ces changements est cependant

nécessaire. Comment se définissent aujourd'hui les marchés du travail "pertinents", si on entend par là l'espace (sectoriel, territorial, professionnel...) sur lequel se déterminent les rémunérations salariales ? Les acteurs syndicaux ont-ils prise sur cette détermination, ne font-ils qu'entériner les forces du marché ou parviennent-ils à composer avec elles au travers de négociations et de conventions qui ordonnent ces forces ?

La décentralisation des négociations salariales donne apparemment plus de poids au marché mais peut aussi fournir aux acteurs syndicaux l'opportunité d'un lieu d'intervention où ils ont éventuellement davantage prise sur la réalité des dynamiques salariales. Il s'agit d'évaluer l'impact effectif des changements d'ordre macroéconomique sur la détermination des salaires au sein de marchés du travail précisément délimités, compte tenu de la médiation constituée par les acteurs et les institutions de la négociation. Cette investigation devrait permettre de mieux comprendre les dynamiques salariales apparentes à l'œuvre parmi les pays européens. Elle est aujourd'hui un préalable à une interrogation plus normative sur l'émergence de règles de coordination salariale en Europe. De telles règles sont esquissées, aujourd'hui, à l'initiative de forces syndicales, mais n'ont guère de prise sur la réalité des négociations et des dynamiques salariales. Elles reposent implicitement sur des représentations du prolongement salarial de l'intégration économique, qui sont trop formelles pour que leur appropriation par les acteurs nationaux et locaux puisse être assurée. L'intérêt des forces syndicales pour de telles règles renvoie cependant à de réels enjeux : contenir les risques de déflation salariale compétitive en Europe ; gérer la continuité du rattrapage salarial des pays à bas salaires. Mais, pour pouvoir répondre à ces enjeux, il faut d'abord apprécier comment la dynamique autonome des relations professionnelles, dans le domaine salarial, est effectivement à même d'infléchir le jeu des marchés et des déterminants macroéconomiques.

Le questionnement problématique concernant les dynamiques salariales en Europe met en avant quatre composantes de ces dynamiques :

- "Euroisation" ou fragmentation de ces dynamiques ? L'intégration européenne semble devoir bouleverser l'articulation des niveaux de la

négociation salariale mais la réalité de tendances conjointes à la centralisation et à la décentralisation des négociations salariales ne délivre pas une information définitive sur la direction prise par la configuration des pratiques de négociation, tandis que les systèmes nationaux manifestent une forte capacité de résistance.

- *La portée des normes de salaire minimum.* La vulnérabilité des travailleurs faiblement qualifiés à la concurrence internationale et au progrès technique met en cause le rôle des normes salariales minimales établies sur une base nationale comme fondement de la structure salariale. En France l'harmonisation des SMIC et son impact sur cette structure fournissent une "expérience naturelle" pour évaluer le rôle que va continuer à jouer la norme minimale.
- *La vulnérabilité des salaires réels au chômage et aux chocs sur les prix* participe au régime de croissance molle soumis aux priorités anti-inflationnistes de la Banque Centrale Européenne.
- *La poursuite de processus de rattrapage salarial entre pays et régions.* La gestion de ces processus participe aux motivations des efforts de coordination salariale en Europe, mais elle est sensible aux conditions générales de la croissance européenne : pays leaders et pays en rattrapage sont vulnérables aux tentations de la concurrence salariale, lorsque cette croissance est médiocre.

Afin d'apprécier comment ces composantes interagissent dans la redéfinition des pratiques salariales, trois voies d'approche complémentaires seront explorées, la dernière bénéficiant des informations et hypothèses livrées par les deux précédentes :

- *L'identification des niveaux pertinents de la négociation et de la dynamique salariale.* Comment peut-on faire la part, au sein de tels niveaux, entre l'efficacité propre des pratiques et des institutions de la négociation d'une part, et le jeu d'effets de marché largement exogènes à ces niveaux ? Cette première approche mobilisera les enquêtes menées par l'IRES sur les négociations salariales dans plusieurs secteurs, à l'échelle européenne.

- *Une mise en rapport historique et comparative de la dynamique macroéconomique des indicateurs salariaux avec l'évolution des relations professionnelles, dans quelques grands pays européens.* Cette analyse, prolongée jusqu'au dernier cycle conjoncturel, pourrait permettre de porter un diagnostic sur l'altération et la convergence de la réactivité cyclique des salaires entre ces pays. Elle mobilisera l'examen des séries temporelles rendant compte des évolutions salariales et la connaissance de l'évolution des systèmes de négociation collective.
- *Une étude comparée de l'évolution des pratiques de détermination des salaires entre quelques bassins d'emploi, soumis à des évolutions structurelles différentes mais confrontés à des chocs communs (comme l'harmonisation des SMIC) afin d'évaluer le conditionnement des dynamiques salariales par le croisement spécifique, au sein d'un marché du travail délimité, entre les logiques d'ordre macroéconomique et l'identité des pratiques locales.*

2. Travaux sur les systèmes de retraite

2.1. Réseau européen de recherche sur les retraites complémentaires

Plusieurs chercheurs de l'IRES (Pierre Concialdi, Antoine Math, Sabine Montagne, Catherine Sauviat) sont associés aux travaux du "Réseau européen de recherche sur les retraites complémentaires" (ENRSP - European Network for Research on Supplementary Pensions), fondé par les participants du colloque international de l'IRES sur les retraites complémentaires en janvier 1994. Périodiquement, le réseau organise une rencontre accueillie par un des membres du réseau.

En 2002, l'IRES, avec l'objectif de donner une impulsion aux activités de ce réseau, avait organisé à Paris les 17 et 18 octobre un colloque intitulé "*L'évolution des modes de financement des retraites et des revenus des personnes âgées*". L'année 2003 a été consacrée à la diffusion des contributions présentées à cette conférence. Les actes de ce colloque sont sur le point d'être publiés en anglais sous la coordination de Gerry Hughes et Jim Stewart (*Reforming Pensions in Europe*, Edward Elgar Publishing). Par ailleurs, Antoine Math et Pierre Concialdi ont publié un compte-rendu dans *La Lettre de l'IRES* et un article dans *La Revue de*

l'IREs dressant une synthèse des résultats présentés à cette conférence et analysant les débats en cours dans les différents pays couverts (Allemagne, Etats-Unis, France, Hongrie, Italie, Irlande, Japon, Pologne, Royaume-Uni, Suède).

La réunion annuelle du réseau s'est tenue à Londres le 20 septembre 2003. Elle a été précédée d'un séminaire de recherche les 18 et 19 septembre au cours duquel Pierre Concialdi et Antoine Math ont présenté une contribution ⁽²⁾ portant sur les effets des réformes intervenues au cours des années 1990 ainsi que sur les effets de la réforme récemment votée en août 2003. Cette communication montre que les réformes déjà intervenues dans les années 1990, tant en ce qui concerne le régime général que les régimes complémentaires, vont conduire à des baisses considérables des taux de remplacement (de 22 % à 43 % selon les niveaux de salaire et les durées de cotisation) et que ces effets seront renforcés au moment de la retraite par l'indexation des pensions sur les prix. Pour les salariés du secteur privé, la réforme de 2003 apparaît, à bien des égards, comme une confirmation de ces changements et se traduira pour la majorité des salariés par une nouvelle baisse des taux de remplacement. Pour les fonctionnaires, la baisse des taux de remplacement devrait dépasser 30 %, dans le cas d'un départ maintenu à soixante ans. Les réformes des années 1990 ont fortement creusé les écarts entre fonctionnaires et salariés du privé et cette situation devrait persister à l'avenir.

Pour l'année 2004, le réseau envisage la tenue d'un colloque Europe-Etats-Unis dont les contours seront précisés au début de l'année 2004.

2 Cette communication est disponible sur le site de l'IREs à l'adresse suivante : <http://www.ires-fr.org/files/communications/communic.htm>

2.2. L'impact des évolutions communautaires sur les politiques nationales de protection sociale, et les retraites plus particulièrement

(Antoine Math)

Antoine Math poursuit une fonction de « veille » sur les développements en matière de protection sociale au niveau communautaire. L'objectif est de poursuivre la réflexion sur la définition d'axes possibles de recherche, en particulier autour des interactions entre les développements au niveau de l'UE et les réformes prises au niveau des Etats membres. Il a réalisé en collaboration avec des chercheurs de l'OFCE (*Gérard Cornilleau, Alexis Dantec et Henri Sterdyniak*) une analyse critique sur « La méthode ouverte de coordination et le rapport conjoint sur les retraites » qui a été présentée lors d'une réunion plénière du Conseil d'Orientation des Retraites (COR) le 12 juin 2003 (texte disponible sur le site du COR). Il a également fait une intervention sur « Rôles et stratégies des acteurs communautaires sur les retraites » lors du séminaire de recherche de l'OFCE du 24 septembre 2003 sur "La Cour Européenne de Justice et les systèmes de retraite nationaux". Enfin, une contribution intitulée « Réformes des retraites : les stratégies des acteurs sur la scène européenne » est sur le point de paraître dans un ouvrage rassemblant les contributions d'un colloque ayant eu lieu à Rennes sur « Protection sociale et concurrence en Europe » (Presses universitaires de Rennes).

2.3. Protection sociale et marchés financiers

(Sabine Montagne)

Au cours de l'année 2003, Sabine Montagne a achevé sa thèse intitulée : « Les métamorphoses du trust, les fonds de pension américains entre protection et spéculation » ; elle l'a soutenue au mois de décembre 2003 (cf. résumé dans le rapport d'activité 2003). L'année 2004 sera consacrée à la valorisation de ce travail, sous forme de diverses publications et communications.

Par ailleurs, un nouvel axe de recherche sera défini pour 2004, préfigurant la définition du programme de recherche à moyen terme de l'IRES qui doit se faire au cours de l'année 2004. Cet axe de recherche s'ancre dans le travail déjà entrepris avec la thèse, autour de l'interaction entre protection sociale et finance aux Etats-Unis, pour développer une dimension comparative européenne. L'Europe est en effet en cours d'adoption de dispositifs proches des fonds de pension américains. La directive européenne sur les institutions de retraite professionnelle (IRP) (2003/41/CE) et les réformes des systèmes nationaux de protection sociale, menées dans différents pays de l'Union, créent des cadres réglementaires nouveaux pour la retraite complémentaire d'entreprise, notamment au travers de dispositifs d'épargne longue mis en place par l'employeur, éventuellement dans le cadre de la négociation collective. Ces différentes initiatives législatives ou réglementaires visent à déplacer la part de la protection sociale fournie par le système par répartition au profit d'un accroissement de la part provenant de la capitalisation. Ce phénomène de substitution touche d'abord la prestation retraite mais peut également concerner les autres formes de prestations de protection sociale, telle que la santé.

La démarche suivie dans la thèse a consisté à aborder cet espace de pratiques à partir de l'examen des règles juridiques qui le régissent. L'analyse du fonctionnement du trust, le dispositif juridique des fonds de pension, a permis de mettre en évidence des principes de fonctionnement des agents économiques et de proposer un schéma d'organisation de ce secteur économique. On reprendra cette démarche pour étudier le cas européen. En particulier, on s'attachera à voir comment les textes législatifs, européens et nationaux, formulent la contradiction des intérêts, voire l'antagonisme des logiques des différents acteurs, salariés, employeurs, institutions de prévoyance, gestionnaires financiers. Mon expérience de recherche sur les fonds de pension américains a montré qu'il fallait examiner cet antagonisme non seulement au niveau des décisions économiques (les investissements financiers des gestionnaires) mais également au niveau des règles juridiques qui encadrent cette activité économique qu'est la *pension industry* (les règles juridiques d'investissement prudent). Dans le cas américain, ces règles juridiques sont

apparues non pas tant comme des contraintes imposées de l'extérieur, à une initiative économique autonome, mais comme un cadre faisant advenir le marché financier américain. Le trust a été identifié comme un élément clé, constitutif de la dynamique historique entre protection sociale privée et expansion de la finance aux Etats Unis.

Dans le même esprit, il s'agira de rechercher les institutions qui jouent ce rôle de médiation entre protection et spéculation, dans le cadre européen, en analysant comment s'articulent les nouveaux dispositifs de retraite d'entreprise et le marché financier. Il s'agit donc de proposer des équivalents fonctionnels au trust, pour les pays de droit civil qui ne le reconnaissent pas. Cette recherche pourrait se focaliser, pour la France, sur les objets récents définis par la loi Fabius de 2001 et la loi d'Août 2003.

2.4. L'impact des transformations du marché du travail sur les systèmes de retraite

(Pierre Concialdi et Antoine Math)

L'IRES est associé à un projet de recherche initié par un centre de recherches italien, le CISS (Centro Internazionale Studi Sociali) dans le cadre d'un contrat avec la Commission européenne. Cette recherche comparative porte sur l'Allemagne, la France, l'Italie et la Pologne, et devrait être étendue dans une deuxième étape à l'Espagne, au Royaume-Uni, à la Suède et à la Tchéquie. Sont donc inclus tant des pays de l'Union européenne que des pays candidats à l'adhésion à l'Union européenne.

L'objectif général de cette recherche est de mieux comprendre les changements structurels qui ont affecté le marché du travail et les systèmes de protection sociale en Europe. La recherche s'intéresse plus particulièrement aux transformations des formes d'emploi et de rémunération et à leurs conséquences au regard des droits à pension. Plusieurs rapports intermédiaires ont été rendus à la Commission européenne ; ils portent principalement sur l'évolution des formes d'emploi atypiques et les droits sociaux associés à ce type d'emplois.

A la demande de la Commission européenne, les termes de cette recherche ont été reformulés au cours de l'année 2003 afin de prendre davantage en compte le développement des emplois spécifiquement liés aux nouvelles technologies (*e-work*). Une réunion s'est tenue en décembre à Bruxelles pour définir et programmer les opérations correspondantes.

3. Autres travaux sur la protection sociale

3.1. Le rôle des activités occasionnelles dans les stratégies d'activation des politiques d'emploi : une comparaison dans six pays européens

(Carole Tuchsirer, avec Florence Lefresne)

Au cours de l'année 2003, Carole Tuchsirer a achevé avec Florence Lefresne une recherche engagée dans le cadre d'une convention de recherche IRES-DARES. Cette recherche a donné lieu à une publication ("L'impact du traitement des activités occasionnelles sur les dynamiques d'emploi et de chômage : le cas de l'Espagne et de l'Italie", Document d'études Dares, n° 70, mai 2003). Ce travail boucle une étude sur les politiques de l'emploi dans six pays européens. La présentation d'ensemble de la méthode et des résultats a fait l'objet d'une Lettre de l'IRES, n° 56, juillet 2003. Le principal enseignement qui ressort de cette recherche est que, si elles ne sont pas encadrées par de la négociation collective et adossées à des garanties de revenus suffisantes par le système indemnitaire, les « activités occasionnelles » impulsées par la politique publique de l'emploi constituent un vecteur non négligeable de fragilisation des normes d'emploi et de salaire.

3.2. Les politiques publiques dans le domaine de la santé

(Pierre Volovitch)

Sur ce champ, les travaux réalisés par Pierre Volovitch en 2003 et ceux prévus pour l'année 2004 portent sur trois grandes séries de questions : les inégalités dans l'accès aux soins, la réforme de l'assurance maladie et la santé au travail.

Inégalités d'accès aux soins - En 2003 la CMU est entrée dans sa quatrième année d'existence. Dans une note, publiée par CERC association, qui synthétisait l'ensemble des données disponibles au premier semestre 2003, Pierre Volovitch est revenu sur les connaissances dont nous disposons aujourd'hui sur le dispositif CMU. Les informations issues de la CMU sont importantes pour le suivi du dispositif lui-même, mais elles le sont également pour mieux mesurer les obstacles à l'accès aux soins que rencontrent les plus défavorisés. On peut retenir une série d'informations principales. Si la consommation de soins des bénéficiaires de la CMU est supérieure à celles des bénéficiaires du régime général de même sexe et même âge, l'écart est clairement lié à des écarts d'état de santé et non à un effet supposé de la gratuité. Les modes d'accès aux soins des bénéficiaires de la CMU, moindre consommation de médecine spécialisée, surconsommation de médecine hospitalière, reprennent, en les renforçant, les caractéristiques des modes d'accès des populations modestes. L'accès aux soins des bénéficiaires de la CMU demeure spécifique. Une part importante des bénéficiaires potentiels de la CMU ne demande pas l'ouverture de leurs droits. La DREES évalue le « taux de recours » à 73.5 %. En 2004 la mise en place de mesures restrictives à l'accès de l'Aide Médicale Etat (AME) qui devait permettre l'accès aux soins des étrangers en situation irrégulière et les évolutions du dispositif CMU seront l'occasion d'approfondir la question des inégalités d'accès aux soins.

La réforme de l'assurance maladie. Le PLFSS pour 2003 était clairement un texte de transition. L'ensemble des questions qui concernent la maîtrise des dépenses était ouvert : nature de l'accord conventionnel entre professions de santé et assurance maladie, politique du médicament, définition du « panier de soins » et de la prise en charge respective de ce « panier de soins » par l'assurance maladie de base et les assurances complémentaires, « gouvernance » de l'assurance maladie, régionalisation de la gestion du système de santé avec la mise en place d'ARS (agences régionales de santé). Mais face à la dégradation des comptes pour l'année 2003 le gouvernement a décidé de reporter la réforme à la mi-2004. La seule avancée de cette année a été le vote au printemps d'une loi de programmation dans le domaine de la santé publique. Dans ce contexte l'activité de 2003 a pris la forme d'un suivi, le plus précis possible, des

publications de rapports relatifs aux projets de réformes (rapports Ruellan, Chadelat, Coulomb, Babusiaux...) et des commentaires auxquels ces travaux ont donné lieu de la part des autres acteurs du dossier, pour cerner au plus près les axes sur lesquels pourront se construire les projets de réforme. L'année 2004 sera l'occasion d'un suivi des concertations et négociations, qui devraient mener à la réforme annoncée. La question ne se posant pas uniquement en France mais dans l'ensemble des pays de l'Union Pierre Volovitch actualisera des travaux déjà menés en matière de comparaison européenne des systèmes de santé.

Santé au travail - Le compromis de 1898 qui organisait la question de la prise en charge collective de l'indemnisation des accidents du travail et des maladies professionnelles est aujourd'hui fortement remis en cause. L'action des associations de victimes (amiante), la jurisprudence de la cour de cassation, les projets du MEDEF, de nombreux rapports publics dans ce domaine (en particulier le rapport de la Cour des Comptes) participent, chacun à leur manière, à cette remise en cause. Au final l'année 2003 n'a pourtant pas connu de profondes transformations du système de prise en charge collective de ce risque. Pour l'année 2004 il est sans doute nécessaire de maintenir une fonction de veille sur ce sujet important.

3.3. Comparaisons des politiques publiques d'aides aux familles et de leurs évolutions

(Antoine Math, avec la collaboration de Grégoire Rey)

Une convention avait été signée en 2001 avec la CNAF pour réaliser une recherche comparative sur les politiques d'aide aux familles dans 16 pays d'Europe occidentale et leurs évolutions. Cette recherche a reposé principalement sur la disponibilité d'une base de données internationale de cas-types réalisée à l'occasion d'une recherche coordonnée par le *Social Policy Research Unit* de l'Université de York et visant à évaluer et comparer les aides apportées aux familles. Antoine Math et Pierre Concialdi avaient participé à cette recherche en 2001 et 2002, avec des équipes d'une vingtaine de pays. L'objectif était l'actualisation de la comparaison des politiques familiales et l'analyse des changements intervenus, en se basant sur cette méthode des cas-types. Les politiques familiales, après avoir fait

l'objet d'études conséquentes dans la première moitié des années 1990, avaient peu retenu l'attention depuis, en comparaison d'autres domaines de la protection sociale. Il était en outre difficile de dégager clairement les tendances et les effets de réformes qui ont souvent pris la forme de multiples mesures sociales et fiscales graduelles et peu visibles. Par sa participation au projet international, l'IRES a pu bénéficier de la base de données internationales de ménages types qui porte sur une vingtaine de pays. Les chercheurs britanniques ont publié une première exploitation de cette base de données avec leurs propres questionnements.

Le travail de l'IRES a permis de poser d'autres questions. Une exploitation plus systématique de la base de ménages types a été réalisée et elle a été complétée par la mobilisation d'autres sources et d'autres méthodes complémentaires d'analyse comparative : une exploitation des données agrégées de dépenses de protection sociale et une approche assez classique de collecte et d'analyse des principaux changements intervenus dans les législations sociales et fiscales des différents pays.

Cette recherche, rendue à la CNAF en juin 2003, permet d'actualiser l'état des connaissances sur les politiques d'aide aux familles en Europe et de montrer que si des traits communs peuvent être trouvés entre les évolutions des différents pays européens, on assiste aussi à des différences notables dans ce domaine (voir résumé de la recherche en annexe 1.1).

Conjointement à cette recherche, la question du ciblage des aides en fonction des ressources a été plus particulièrement approfondie. Une communication sur « Le ciblage des prestations sociales en Europe occidentale » a été présentée le 22 mars 2003 lors du Forum « La protection sociale dans une Europe en voie d'élargissement » organisé par la MiRe (ministère des Affaires sociales) et deux articles ont été publiés en 2003 dans les revues *Informations sociales* et *La Revue de l'IRES*.

Plusieurs valorisations de la recherche menée pour la CNAF sont prévues. Une présentation a été faite lors du séminaire « Politiques familiales » par la CNAF organisé le 8 octobre 2003. D'autres valorisations écrites ou orales sont envisagées, en particulier une communication sur

« L'évolution des politiques publiques d'aides aux familles depuis le début des années 1990 » pour le Congrès de l'AFS en février 2004.

Trois prolongements sont par ailleurs en cours.

D'abord, dans le cadre d'une autre convention de recherche signée fin 2002 avec la CNAF, Antoine Math et *Christèle Meilland* exploitent la base de données internationales de cas-types dans le but d'identifier et d'analyser dans un cadre comparatif le rôle des incitations financières liées aux politiques publiques dans la décision d'activité des femmes au sein d'un couple ou d'une famille (voir contribution du groupe « Emploi », point 3.1).

Ensuite, Antoine Math et *Christèle Meilland* ont réalisé en 2003 à la demande de l'Observatoire Européen des Relations Industrielles une enquête et une synthèse comparatives sur les dispositifs de congés pour raisons familiales et comptent prolonger ensuite ce travail de comparaison (voir contribution du groupe « Emploi »).

Enfin, avec les équipes étrangères ayant participé à l'élaboration de la base de cas-types, une autre recherche a été entamée sur l'évolution de la « Protection minimum » dans l'Union européenne, sous la direction du Centre de Politique Sociale de l'université d'Anvers. Il s'agit de comparer l'évolution des dispositifs légaux de salaire minimum et de revenu minimum garanti. Antoine Math a réalisé un rapport pour la France consistant d'une part à analyser l'évolution des montants du SMIC, du RMI et du minimum vieillesse depuis le début des années 1970, et plus précisément au cours des années 1990, d'autre part à effectuer des calculs de cas-types en 1992 et 2001 afin de tenter d'évaluer l'évolution entre ces deux dates du revenu garanti à des ménages bénéficiant de ces minima.

3.4. Travaux autour de la pauvreté (Pierre Concialdi)

Pierre Concialdi a participé à un projet comparatif sur la protection sociale en France et en Allemagne. Dans le cadre de ce projet initié par l'Institut franco-allemand de Ludwisburg, l'étude porte sur les minima

sociaux en France et en Allemagne et s'appuie, entre autres, sur les données de cas-types rassemblées à l'IRES dans le cadre d'une précédente recherche réalisée par Antoine Math. Les contributions sont en cours de traduction pour une publication en allemand prévue au cours du printemps 2004.

Pierre Concialdi a coordonné la préparation du troisième numéro de la revue *Santé, Société et Solidarité* publiée par l'Observatoire franco-québécois de la santé et de la solidarité. Le thème de ce numéro portait sur la pauvreté et l'exclusion. Le point de départ de ce projet a été la publication d'une loi sur l'élimination de la pauvreté votée au Québec en 2002 et l'analyse comparative qui pouvait être faite avec la loi sur les exclusions votée en France en 1998. La revue présente ainsi plusieurs « regards croisés » sur les lois votées en France et au Québec. Elle comprend également de nombreuses contributions de chercheurs français et québécois ainsi que de hauts fonctionnaires en charge de ces questions en France et au Québec. La revue a été publiée à l'automne 2004 et a fait l'objet d'une présentation officielle au Québec où Pierre Concialdi a animé un débat à l'invitation des ministères québécois concernés. A la suite de collaboration, Pierre Concialdi a été intégré au conseil scientifique de la revue et l'IRES a été sollicité pour figurer parmi les membres du comité directeur.

3.5. Non recours aux prestations sociales, accès aux droits, discriminations

(Antoine Math)

Antoine Math participe à un projet financé par la Commission européenne dans le cadre du 3^{ème} appel d'offre du 5^{ème} Programme communautaire de recherche, développement et technologie (PCRDT). Ce projet appelé Exnota (*Exit From and Non-Take Up of Public services. A Comparative Analysis : France, Greece, Spain, Germany, Netherlands, Hungary*) porte sur les questions d'accès aux droits, de non-recours aux prestations sociales, de discriminations et de défection aux services publics. Il réunit six équipes nationales sous la direction du CERAT de Grenoble.

Les travaux ont commencé effectivement en 2003. L'ensemble des équipes nationales se sont réunies trois fois à Grenoble, Cologne et Athènes. L'équipe française s'est en outre réunie deux fois à Grenoble et une fois à Paris. Pour l'IRES, le travail a consisté à entamer une actualisation des travaux datant du milieu des années 1990 sur le non recours aux prestations sociales en France. Plusieurs notes ont été rédigées et présentées lors des diverses rencontres : sur l'émergence de la question du non recours aux prestations sociales, sur l'état des connaissances ou sur les méthodes de mesure du phénomène. Ces notes vont être intégrées au rapport intermédiaire rendu à la Commission européenne en décembre 2003. Ce projet se poursuit jusqu'en 2005.

Antoine Math a également présenté plusieurs communications autour de ces questions. L'une sur « L'émergence de la question du non recours aux prestations sociales et la position des décideurs politiques » présentée le 20 juin 2003 lors d'une journée Etudes et Recherche de la Mission d'Information sur la Pauvreté et l'Exclusion Sociale en Ile-de-France (MIPES) sur *Le non recours ou pourquoi certains ne font pas valoir leurs droits ?* L'autre sur la question de l'égalité et de l'accès aux droits sociaux pour les ressortissants tiers au sein de l'Union européenne, présentée le 29 mai 2003 à Casablanca à l'invitation du président de l'INCA CGIL de Paris lors de la réunion du CGIE (Conseil Général des Italiens à l'Etranger). Cette communication a donné lieu à un *Document de travail IRES*.

4. Autres recherches

4.1. Projet de recherche sur les cellules de reclassement (Carole Tuchsirer)

Pour prolonger la dynamique impulsée par le séminaire « restructurations » il a été décidé de répondre, en collaboration avec le cabinet SYNDEX à un appel d'offre lancé par la DGEFP (Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle) sur l'efficacité des cellules de reclassements instaurées par les entreprises et dont certaines bénéficient d'un soutien public. Cette recherche devrait théoriquement

débuter en 2004. Deux types de préoccupation devront guider le questionnement :

- Evaluer la pertinence et l'efficacité des dites cellules dont l'objectif vise à améliorer le reclassement des salariés licenciés dans le cadre des plans sociaux (choix des prestataires, qualité du plan de sauvegarde des emplois, ancrage territorial de la cellule, sa relation avec le SPE local, etc.).
- Mieux identifier la nature des opérateurs externes qui interviennent dans la mise en œuvre des services rendus par ces cellules (société de reconversion issue de grands groupes, cabinet de consultants, cabinets d'outplacement, sociétés d'intérim). Il s'agira en fait de procéder à une sorte d'étude de marché des cabinets de consultants qui interviennent sur ce segment du reclassement des salariés licenciés.

*4.2. Réseau sino-européen sur les conséquences de la globalisation
sur la cohésion sociale*
(Pierre Concialdi)

L'IRES est associé à un réseau de chercheurs européens et chinois dans le cadre d'un projet financé par la Commission européenne sur le thème « Emploi, chômage et protection sociale : la cohésion sociale au défi de la mondialisation et des NTIC ». Ce réseau pluridisciplinaire regroupe des économistes, des sociologues et des politologues de plusieurs pays européens (France, Allemagne, Royaume-Uni, Bulgarie, Pologne) ainsi que des chercheurs chinois. La finalité du projet est d'examiner quelles sont les implications de la globalisation et de la dérégulation pour la cohésion sociale et, notamment, d'identifier les coûts économiques et sociaux des changements dans la régulation des systèmes de protection sociale.

Pendant sa deuxième année de fonctionnement, l'équipe a tenu un séminaire et un colloque ainsi que plusieurs journées d'étude et de rencontres destinées à coordonner les activités du réseau. Pour en rester aux deux activités constituant le cœur du programme, les participants, tant au

séminaire de Cardiff qu'au colloque de Shanghai ⁽³⁾, ont regroupé non seulement les membres du réseau, mais également des chercheurs, des membres des administrations ayant en charge les problèmes de protection sociale et des syndicalistes des pays d'accueil. La présence d'acteurs sociaux a permis d'enrichir la réflexion par la confrontation des résultats de la recherche avec les objectifs et les pratiques des acteurs institutionnels. Comme au cours des précédents séminaires, ces rencontres scientifiques tenues dans des pays différents ont été, à chaque fois, l'occasion de centrer une partie de la réflexion sur les questions du pays d'accueil.

L'objectif du séminaire de Cardiff était d'approfondir l'analyse comparative à partir des thèmes qui avaient été définis lors des précédents séminaires de Paris et de Varna, lesquels avaient permis à la fois d'identifier des préoccupations communes et d'élaborer une grille de lecture de ces questions. Le séminaire a ainsi porté sur quatre thèmes majeurs qui concentrent l'attention dans tous les pays membres du réseau :

- Les inégalités et la pauvreté.
- Les licenciements, les plans sociaux et la reconversion.
- L'organisation et le financement de la protection sociale.
- La mobilité, les migrations, l'immigration.

L'objectif de la conférence de Shanghai était d'identifier les éléments de convergence entre la Chine et l'Europe. La démarche a pris comme point de départ l'analyse du rôle de la mondialisation dans le bouleversement des régulations antérieures et ses conséquences sur les transformations des dispositifs qui tentent de faire face au développement de la pauvreté (à l'échelon national, régional ou local). Une attention particulière a été portée à un ensemble de questions clés qui apparaissent comme prioritaires tant en Chine qu'en Europe. C'est sur cette base que la conférence de Shanghai a été structurée autour des thèmes suivants :

3 Les contributions présentées à ces réunions sont accessibles sur le site internet du réseau : <http://www1.msh-paris.fr/reseauemploi/accueil.htm>

- Les changements structurels.
- Les migrations, l'emploi et la protection sociale.
- Les politiques d'emploi.
- Les enjeux en matière de retraites et d'emploi.

L'année 2003 a vu également la publication en bulgare des actes du séminaire de Varna qui s'était tenu en 2002. Au cours de l'année 2004, le réseau poursuivra son activité de diffusion de ses travaux. Il est ainsi prévu de publier les actes du séminaire de Varna en français. Les contributions présentées au colloque de Shanghai devraient faire l'objet d'une publication bilingue en anglais et en chinois. Enfin, le réseau organisera au début du mois de mai 2004 une conférence à Bruxelles. Le thème général de cette conférence qui constitue la dernière étape du travail du réseau est : « Quels contenus pour la cohésion sociale? ». L'objectif est d'analyser les processus qui contribuent au développement des inégalités, d'identifier les aspects des politiques publiques qui paraissent prioritaires dans la lutte contre l'insécurité sociale, et de préciser le contenu que pourrait prendre le concept d'Europe sociale. Ce colloque devrait accueillir, outre les membres du réseau, des chercheurs impliqués dans des recherches similaires dans d'autres projets européens, des responsables de la Commission Européenne et des acteurs sociaux.

4.3. Relation salariale et conflictualité

(Jean-Marie Pernot)

Les conflits sociaux sont une dimension importante de la relation salariale. Dans ce cadre, les contributions réalisées par Jean-Marie Pernot depuis plusieurs années dans *L'Etat de la France* et dans *L'Année sociale* se sont élargies à la participation au séminaire sur la conflictualité organisé dans le cadre du Gip-Mis. Après la publication en 2003 d'une contribution dans le rapport de ce séminaire (« Conflits du public, conflits du privé, deux mondes séparés ? », voir rapport d'activité 2002), Jean-Marie Pernot a participé à la mise en place d'un groupe constitué au sein des administrations du travail afin de réfléchir aux moyens d'améliorer les statistiques administratives sur les conflits.

Une première étude faite pour la *Chronique Internationale* à propos du syndicalisme international dans le champ des transports (janvier 2003) a suscité une commande et une étude complémentaire sur le syndicalisme dans le transport maritime pour la revue *Informations et commentaires*.

Suite à la publication dans *La Revue de l'IRES* n° 39 d'un article sur « La réforme manquée du ministère des Finances », le Secrétariat général du Minefi a sollicité l'IRES pour qu'un travail soit conduit en ses murs afin d'étudier « la réactivité sociale » spécifique des agents de ce ministère face aux changements. Une longue phase d'ajustement s'en est suivie avec l'Institut de gestion publique et de développement économique (IGPDE), maître d'œuvre pour le ministère de ce projet, et les directions concernées par l'intervention (Direction générale des impôts, Direction générale de la comptabilité publique, Direction générale des Douanes). Cette période a permis de préciser les conditions de l'intervention de l'IRES ainsi que son contenu et plusieurs entretiens ont été réalisés dans une première phase au dernier trimestre de l'année 2003. Ce projet engage trois chercheurs de l'IRES (Jean-Marie Pernot, *Pascal Ughetto*, *Catherine Vincent*). Il s'est renforcé pour l'occasion de la collaboration de deux chercheur(e)s extérieurs : *Solveig Grimault* (CSO, Sciences-Po) et *Renaud Damesin* (Gip-Mis). Une recherche sur ce ministère est d'autant plus importante que celui-ci connaît des transformations nombreuses dont la mise en place (comme pour toutes les administrations d'Etat) de la Loi organique sur les lois de finances (LOLF), qui peut avoir de grandes conséquences sur le travail des agents de la fonction publique. L'IRES qui doit, pour son compte propre, se préparer aux nouvelles dispositions prévues dans le dispositif budgétaire en cours de modification, trouvera avantage à observer en vraie grandeur la mise en place de la LOLF dans le cœur financier de l'Etat.

4.4. Séminaire « Protection sociale et nouvelles formes de rémunération »

(Jean-Marie Pernot et Pierre Concialdi)

Les travaux menés au cours de ces dernières années au sein du groupe ont mis en évidence un certain nombre de transformations majeures dans les

formes de rémunération. Le développement des bas salaires, d'un côté, la diffusion de pratiques de rémunération accordant une plus large place à diverses formes de rémunération « patrimoniale » (épargne salariale, stock options, ...), de l'autre, constituent deux tendances marquantes à cet égard. Des dispositifs récemment créés (Prime pour l'emploi, loi sur les PPESV puis en 2003 sur les PPESVR) encouragent ces tendances. D'autres réformes de notre système de protection sociale s'inscrivent aussi dans ce mouvement. Compte tenu de l'importance de ce sujet, Jean-Marie Pernot exerce une veille technique sur le dossier de l'épargne salariale et des plans d'épargne retraite populaire (PERP) issus de la loi du 21 août 2003 portant réforme des retraites.

Par ailleurs, le projet de séminaire sur la protection sociale envisagé par le groupe (cf. rapport d'activité 2002) a connu des difficultés de démarrage en raison des contraintes de moyens. Une première réunion à laquelle ont participé plusieurs chercheurs extérieurs à l'IRES (*Sylvie Morel* de l'université Laval de Québec, *Nicole Kerschen* du CNRS, *Bernard Friot* de l'Université de Paris X) s'est néanmoins tenue à la fin de l'année 2003. Elle a permis de dégager plusieurs lignes de réflexion susceptibles d'être approfondies au cours des prochaines séances. Des contacts sont en cours pour obtenir les moyens nécessaires à l'organisation de ce séminaire qui devrait associer plusieurs chercheurs étrangers (Belgique, Allemagne, Québec). D'ores et déjà, une réunion du séminaire a été programmée pour le mois de juin 2004. La tenue effective de cette réunion est subordonnée à l'obtention des crédits nécessaires.

PUBLICATIONS ET COMMUNICATIONS

• Pierre Concialdi – Publications

- * Contributions à l'édition en langue bulgare des actes du séminaire de Varna (25-27 juin 2002) :
 - « Chômage : concepts et mesures ».
 - « Les bas salaires et les salariés pauvres ».
 - « Conclusion ».
- * « Les retraites : quel avenir pour les femmes », *Travail, genre et sociétés*, n° 9, avril.
- * « Réforme des retraites et ressources des personnes âgées : quelques enseignements des expériences étrangères », *La Revue de l'IREs*, n° 41 [avec Antoine Math].
- * « Deux sociétés de plus en plus riches face à leurs exclus », éditorial du numéro « Pauvreté et exclusion » de la revue *Santé et Solidarité*.
- * « Intergenerational Equity and Pension Reforms: The Case of France », in Gerry Hughes & Jim Stewart ed., *Reforming Pensions*, Edward Elgar Publ. [avec Arnaud Lechevalier].

• Pierre Concialdi - Communications

- * « Remarques sur les indicateurs de pauvreté et d'inégalités dans les comparaisons internationales », Séminaire international *Protection sociale et politique de l'emploi*, Cardiff, 13-15 janvier 2003.
- * « Le financement de la protection sociale : débats économiques et politiques », Séminaire international *Protection sociale et politique de l'emploi*, Cardiff, 13-15 janvier 2003.
- * « Les prélèvements obligatoires et le financement de l'assurance-maladie », Journée *Réflexions et échanges autour de l'assurance maladie universelle* organisée par la MGEN, Paris, 5 février 2003.
- * « Les réformes des régimes de retraite en Europe : une évaluation critique », Colloque *Emploi et sécurité sociale en Europe et en Chine*, Shanghai, 11 et 12 septembre 2003.
- * « The French Experience of Pension Reforms », Séminaire de l'ENRSP, Londres, 18-19 septembre 2003 [avec Antoine Math et Samia Benallah].
- * « Retraites : de la concertation à la confrontation ? », Forum du département des relations industrielles, Université de Laval, Québec, 27 novembre 2003.
- * « L'Europe : une voie originale entre néo-libéralisme et Etat-providence ? », XXVII^{ème} Rencontre de l'IPSE, Rome, 4 décembre 2003.

- **Jacky Fayolle – Publications**

- * « Variations sur la globalisation », *La Revue de l'IREs*, n° 40, 2002-3.
- * « La croissance européenne perturbée par un cycle de courte période », en collaboration avec Guilhem Bentoglio et Matthieu Lemoine, *Economie et Statistique*, n° 359-60, 2002.
- * « Espoirs et déceptions d'un cycle franco-européen », *La Revue de l'IREs*, n° 41, 2003-1.
- * « Migrations anciennes et nouvelles. Les politiques et les acteurs à l'épreuve », *Chronique Internationale de l'IREs*, n° 84 spécial « Mouvements et politiques migratoires : les enjeux sociaux », septembre 2003.
- * « L'information économique et sociale, la recherche et l'activité syndicale », *La Revue de l'IREs*, Supplément XX^e anniversaire au n° 42, 2003-2.
- * « Sécuriser les salariés », in *Des idées pour la croissance*, Michel Didier ed., Economica, 2003.
- * « Business Cycles Studies and Short Term Analysis in the History of Economic Thought », in *Colloquium on the History of Business Cycle Analysis*, Luxembourg, Eurostat, 2003.
- * « Regional growth, national context and the European structural funds: an empirical appraisal », en collaboration avec Anne Lecuyer, in *Europe and the Politics of Capabilities*, Robert Salais et Robert Villeneuve ed., à paraître à Cambridge University Press.

- **Jacky Fayolle - Communications**

- * « L'information économique et sociale, la recherche et l'activité syndicale », XX^e anniversaire de l'IREs, Conseil Economique et Social, 30 janvier 2003.
- * « Conjoncture Economique et Sociale », Conférence à l'Université Jean Monnet, Saint-Etienne, 20 février 2003.
- * Audition devant la Délégation du Sénat pour la planification, *Groupe de travail sur l'évaluation des politiques publiques*, Paris, 8 avril 2003.
- * « Le système statistique face à l'évolution du marché du travail », Rencontre du Conseil National de l'Information Statistique sur le moyen terme *La statistique publique à l'horizon 2008*, Conseil Economique et Social, Paris, 24 avril 2003.
- * « Mondialisation et régulation sociale », Conférence-débat avec Roland Sigg (AISS), XXIII^e Journées de l'Association d'Economie Sociale, Université Pierre Mendès-France, Grenoble, 11-12 septembre 2003.
- * « De la transformation post-socialiste à l'intégration européenne », Discussion des communications de la session sur les implications sociales de l'élargissement de l'Union européenne, Journées d'études du GERME et du CEPN, Université Paris 7, Paris, 19 septembre 2003.
- * « Conjoncture économique et conflictualité sociale », audition devant la section conjoncture du Conseil Economique et Social, Paris, 6 novembre 2003.

-
- * « Migrations anciennes et nouvelles. Les politiques et les acteurs européens à l'épreuve », Colloque *L'avenir de l'Union européenne*, Centre Marc Bloch et Walter Hallstein Institut, Université Humboldt, Berlin, 7-8 novembre 2003.
 - * « L'élargissement de l'Union européenne et ses enjeux sociaux », ISST, Session de formation CGT-FO, Sceaux, 18 novembre 2003.
 - * « Les nouvelles circulations migratoires en Europe », discussion des travaux présentés au séminaire DREES-MIRE, Paris, 4 décembre 2003.
 - * « L'emploi en Europe 2003 », Séminaire de présentation du rapport annuel de la Direction générale de l'Emploi et des affaires Sociales de la Commission Européenne, Discussion du chapitre Immigration, Paris, 16 décembre 2003.

- **Antoine Math - Publications**

- * « La mise sous condition de ressources en Europe occidentale. Ses effets en termes de lutte contre la pauvreté », *Informations sociales* (CNAF), n° 108.
- * « Réformer les retraites : comment ? quels effets ? », *Problèmes économiques*, numéro spécial « Santé et retraite, 2003 l'année des réformes », 19-26 mars 2003, n° 2.801-2.802 (reprise partielle du *Document de travail IRES* n° 02.04, octobre 2002).
- * « Les grandes orientations de politique économique et d'emploi : quelles inflexions ? », *Problèmes économiques* n° 2804, 9 avril 2003 (reprise de l'article paru dans la *Chronique Internationale* n° 78, octobre 2002).
- * «The evolution of minimum income protection in France» (+ fichiers excel), Rapport pour la recherche internationale *The evolution of minimum protection in Europe*, sous la responsabilité du professeur Bea Cantillon (CSB, Antwerpen) pour le ministère fédéral belge de la sécurité sociale, juin 2003.
- * « L'évolution des modes de financement des retraites et des revenus des personnes âgées », *La Lettre de l'IREs* n° 55, avril 2003 [avec Pierre Concialdi].
- * « Les politiques publiques d'aide aux familles en Europe occidentale et leurs évolutions depuis le début des années 1990. Une comparaison menée à partir de plusieurs méthodes », *Rapport de recherche* réalisé avec le soutien de la CNAF, juin 2003.
- * « Cibler les prestations sociales et familiales en fonction des ressources. Eléments de comparaison européenne », *La Revue de l'IREs* n° 41.
- * « Réforme des retraites et ressources des personnes âgées : quelques enseignements des expériences étrangères », *La Revue de l'IREs* n° 41 [avec Pierre Concialdi].
- * « La protection sociale des ressortissants d'Etats tiers dans l'Union européenne ? Vers une citoyenneté sociale de résidence », *Document de travail IRES*, n° 03.01, juin 2003.
- * « The Impact of Pension Reforms on Older People's Income: A Comparative View », in Gerry Hughes & Jim Stewart ed. *Reforming Pensions*, Edward Elgar Publishing.

- **Antoine Math - Communications**

- * « Convergences et divergences des politiques familiales en Europe », séminaire *La politique familiale – la France et l'Europe en question*, organisé par Sciences Po et la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF), Paris, 16 janvier 2003.
- * « Le ciblage des prestations sociales en Europe occidentale », Atelier *L'adéquation des systèmes de protection sociale* (22 mars 2003), Forum *La protection sociale dans une Europe en voie d'élargissement*, MiRe, ministère des Affaires sociales, Paris, 20-22 mars 2003.
- * « Les systèmes de retraite par capitalisation et la crise des marchés financiers », table ronde *Zukunft des Alterssicherung – Welchen Weg geht Europa ?*, organisé par la bourse du travail autrichienne AK et le syndicat autrichien ÖGB, Bruxelles, 20 mai 2003.
- * « La protection sociale des ressortissants d'Etats tiers dans l'Union européenne : vers une citoyenneté sociale de résidence ? », réunion du CGIE (conseil général des Italiens à l'étranger), à l'invitation de l'INCA CGIL Paris, Casablanca, 29 mai 2003.
- * « La méthode ouverte de coordination et le rapport conjoint sur les retraites, une analyse critique » [en collaboration avec Gérard Cornilleau, Alexis Dantec et Henri Sterdyniak de l'OFCE], séance plénière du Conseil d'Orientation des Retraites, 12 juin 2003 (Cf. site du COR : <http://www.cor-retraites.fr/IMG/pdf/doc-289.pdf>)
- * « L'émergence de la question du non recours aux prestations sociales et la position des décideurs politiques », Rencontres de la Mission d'Information sur la Pauvreté et l'Exclusion Sociale en Ile-de-France *Le non recours ou pourquoi certains ne font pas valoir leurs droits ?*, Paris, 20 juin 2003 (actes à paraître).
- * « La question du non-recours aux prestations sociales », rencontre du consortium européen EXNOTA (Exit and non take up), Cologne, 27 et 28 juin 2003.
- * « The French Experience of Pension Reforms », communication au séminaire de l'ENRSP, Londres, 18-19 septembre 2003 [avec Samia Benallah et Pierre Concialdi].
- * « Rôles et stratégies des acteurs communautaires sur les retraites », séminaire de recherche de l'OFCE *La Cour Européenne de Justice et les systèmes de retraite nationaux*, Paris, 24 septembre 2003.
- * « Une comparaison des politiques publiques d'aide aux familles », CNAF, séminaire *Politique familiale*, Paris, 8 octobre 2003.
- * « L'émergence de la question du non recours aux prestations sociales » et « Les mesures du non recours aux prestations sociales », rencontre du consortium européen EXNOTA, Athènes, 24 et 25 octobre 2003.
- * « Pauvreté, exclusion et protection sociale », 7^{ème} rencontre des présidents et administrateurs nationaux des caisses de sécurité sociale, CGT-FO, Lille, 30 octobre 2003.

- **Sabine Montagne – Publications**

- * « *Les métamorphoses du trust : les fonds de pension américains entre protection et spéculation* » thèse soutenue le 3 décembre 2003, Université Paris X Nanterre.

- **Jean-Marie Pernot – Publications**

- * « Chronique des mouvements sociaux », in *L'Etat de la France*, La Découverte, 2003.
- * « Pleins et déliés de la contestation, du repli de la grève au mouvement sur les retraites », in *L'Année sociale 2002-2003*.
- * Présentation [avec Catherine Sauviat] du numéro de *La Revue de l'IRES*, n° 40, 2002-3, consacré à la mondialisation financière.
- * « Le temps de travail informationnel : des mesures incertaines et contradictoires », discussion de la contribution de Jean-Luc Maletras et Jean Lojkin dans le numéro spécial de *La Revue de l'IRES* consacré au temps de travail, n° 2003-2.
- * « Conflits du public, conflits du privé, deux mondes séparés ? », in Actes du séminaire *Le conflit dans les rapports au travail, une catégorie encore pertinente ?*, Jean-Michel Denis, Rapport pour la DARES, 2003.
- * « Le syndicalisme dans le transport maritime », in *Informations et Commentaires*, n° 123, avril-mai 2003.
- * « Les relations internationales et les débuts de la CGT-FO », in M. Dreyfus, G. Gautron, J.L. Robert ed., *Robert Bothereau et la naissance de Force ouvrière*, Presses Universitaires de Rennes, 2003.

- **Jean-Marie Pernot – Communications**

- * « Forum et arènes au ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie », séminaire *Expertise et action publique*, CERAT, Grenoble, 25 mars 2003.
- * « L'action internationale de la CGT, 1948-1989 », journées d'études de l'Institut d'histoire sociale de la CGT, Cap d'Agde, 6 mai 2003.
- * « Tensions sociales en Europe à propos des réformes des retraites », Institut des sciences du travail, séminaire CGT, Strasbourg, 3 octobre 2003.
- * « La CGT, les engagements internationaux dans la guerre froide », colloque en collaboration entre le Centre d'histoire sociale du XX^e siècle (Paris 1) et l'Institut CGT d'histoire sociale *La CGT dans les années cinquante*, Montreuil, 20-21 novembre 2003.

- **Carole Tuchsirer – Publications**

- * [Avec Florence Lefresne] « Activation policies and employment norms : the situation in France compared with experiences in four European countries (Belgium, Denmark; Netherlands, United Kingdom », in *Activation policies For Young People in International Perspective*, Institut Syndical Européen.

- * « Le plan d'aide au retour à l'emploi : une mise en œuvre malmenée par le retournement conjoncturel », *Regards sur l'actualité*, n° 290, avril 2003.
- * « L'Unédic à l'épreuve du ralentissement économique », *Alternatives Economiques*, n° 55, 1^{er} trimestre 2003.
- * « Unédic : une réforme sévère passée inaperçue », in *l'Etat de la France*, La Découverte, 2003.
- * « La nouvelle offre de formation de l'Unedic dans le cadre de la mise en place du plan d'aide au retour à l'emploi (PARE) », *Cahier travail et Emploi*, DARES, 2003.
- * [Avec Florence Lefresne] « Activités occasionnelles et politiques d'emploi : une comparaison de six pays européens : Belgique, Danemark, Espagne, Italie, Pays-Bas, Royaume-Uni », *La Lettre de l'IREs*, juillet 2003.
- * « Les stratégies d'activation des politiques d'emploi en Europe : une fracture Nord/Sud », *Documents d'études de la DARES*, n° 71, juin 2003.
- * « La formation professionnelle continue financée par les entreprises » (en collaboration), CEREQ, *Documents Observatoire*, n° 172, juillet 2003.
- * [Avec Florence Lefresne] « L'impact du traitement des activités occasionnelles sur les dynamiques d'emploi et de chômage en Espagne et en Italie », *Document d'études de la DARES*, n° 70, mai 2003.
- * [Avec Florence Lefresne] « Les processus de mise en œuvre de l'offre de formation dans le cadre du PAP et les modes d'accès à ces formations pour les demandeurs d'emploi », *Rapport d'étape pour la DARES*, juillet 2003.
- * « RMI-RMA : une réforme risquée », entretien avec Marie-Thérèse Join-Lambert, *L'Economie politique*, n° 19, juillet-août-septembre 2003.

- **Pierre Volovitch - Publications**

- * « Quelle utilisation de l'outil économique dans le champ de l'assurance maladie ? », *Document* mis en ligne sur le site de l'IREs, novembre 2003.
- * « Les syndicats face aux restructurations hospitalières », *Revue Française des Affaires Sociales*, numéro spécial « *Recomposer l'offre hospitalière* », juillet-septembre 2003.
- * « Une couverture santé à visée universelle à l'égard des plus démunis, la CMU en question » *Informations sociales (CNAF)*, n° 108-2003.
- * « CMU an 4 », *Les dossiers de CERC -association*, n° 4, 2003.
- * « Organisation et fonctionnement de la protection sociale », *L'état de la France*, La Découverte, 2003.
- * « Reconstruire le lien social », Editorial et coordination du hors série n° 55 d'*Alternatives Economiques* consacré à la protection sociale. 1^{er} trimestre 2003.
- * « Inégalités : ne pas lâcher la proie pour l'ombre », *Alternatives Economiques*, hors série n° 55, 1^{er} trimestre 2003.
- * « Le modèle social européen se conjugue au pluriel », *Alternatives Economiques*, hors série n° 55, 1^{er} trimestre 2003.

-
- * « Financement : vers un système dual ? », *Alternatives Economiques*, hors série n° 55, 1^o trimestre 2003.
 - * « Santé : la maîtrise des dépenses en échec », *Alternatives Economiques*, hors série n° 55, 1^o trimestre 2003.
 - * « Menace libérale sur l'assurance maladie », *Alternatives Economiques*, n° 218, octobre 2003.
 - * « Santé qui rembourse quoi ? », *Alternatives Economiques*, hors série n° 58, 4^o trimestre 2003.
 - * « Le déficit de la CNAM : un débat faussé », *Pratiques*, n° 23, septembre 2003.
 - * « Trois principes pour asseoir une assurance maladie solidaire », *Pratiques*, n° 23, septembre 2003.
 - * « Sécurité sociale, fonctionnement actuel et réformes », *Infirmière magazine*, décembre 2003.

- **Pierre Volovitch - Communications**

- * « Questions autour de la “démocratie sanitaire” », journée de formation des “chefs de file” mutualistes dans les caisses d'assurance maladie, Paris, 22 janvier 2003.
- * « La CMU, état des lieux », MGEN, journée *Réflexions et échanges autour de l'assurance maladie universelle*, Paris, 5 février 2003.
- * « La protection sociale en Europe », Union Locale Retraités CFDT, Massy, 18 février 2003.
- * « Mise en place de la CMU, les questions qui sont en suspens » Mission d'information sur la pauvreté et l'exclusion sociale en Ile de France, Paris, 14 mars 2003.
- * « Les retraites en Europe », LEA, Université François Rabelais, Tours, 28 avril 2003.
- * « La santé et l'argent », association Santé-Charonne, Paris, 29 avril 2003.
- * « Service public et politiques de santé », stage organisé par l'ISST de Sceaux pour la CGT-FO, Sceaux, 14 mai 2003.
- * « Calcul économique et hiérarchisation des besoins de santé », Collège de France, Séminaire *Ethique et philosophie des sciences*, Paris, 4 juin 2003.
- * « Les politiques de santé en France et en Europe », stage organisé par l'ISST de Sceaux pour la CGT-FO, Sceaux, 19 juin 2003.
- * « Quelle place pour l'économie dans un débat sur la réforme de l'assurance maladie ? », Les Verts, Assemblée nationale, Convention santé, table ronde enjeux économiques et financiers, 21 juin 2003.
- * « Le travail et les syndicats », [avec Catherine Vincent] Séminaire MiRe sur le programme *Restructurations hospitalières*, session *Travail, métiers, organisations*, Paris, 27 juin 2003.
- * « Quelle gouvernance pour la protection sociale », table ronde dans le cadre du Séminaire international organisé par le COMPTRASEC, Bordeaux, 17 juillet 2003.

- * « Réforme de l'assurance maladie, état des lieux et projets de réforme », Confédération Paysanne, Montreuil, 18 septembre 2003.
- * « Quelle politique de santé ? », stage de formation organisé par le GISTI, Paris, 15 octobre 2003.
- * « Rétropolation des comptes de la protection sociale. 1980 – 2002 », discutant au séminaire DREES, Paris, 20 novembre 2003.
- * « Assurance maladie, état des lieux et projets de réforme », Syndicat CGT-INSEE, Paris, 4 décembre 2003.
- * « La gouvernance du système de santé », journée de formation des “chefs de file” mutualistes dans les caisses d'assurance maladie, Paris, 18 décembre 2003.

B. GROUPE « EMPLOI »

Chercheurs⁽⁴⁾ :

Yannick FONDEUR, Michel HUSSON, Annie JOLIVET, Florence LEFRESNE, Christèle MEILLAND, François MICHON (chercheur associé, MATISSE), Catherine SAUVIAT, Mouna VIPREY.

Le groupe « Emploi » travaille sur deux grandes questions qu'il cherche à articuler : les transformations du marché du travail, d'une part, et les facteurs de performances en matière de créations d'emplois, d'autre part. Les activités du groupe seront présentées autour de trois grands pôles : 1) les mutations du marché du travail ; 2) les politiques de l'emploi ; 3) les publics et les secteurs.

1. Les mutations du marché du travail

1.1. Evaluation de la loi Aubry 2 (voir Annexe 1.2) (Florence Lefresne)

Cette étude a été menée en 2003 dans le cadre d'une convention entre l'IRES et le GRIOT (CNAM) pour le compte de la DARES. Elle repose sur quatre monographies d'entreprises (SSII, métallurgie, plates-formes téléphoniques du secteur bancaire, plasturgie) permettant d'apprécier l'impact des accords de RTT sur l'organisation du travail et sur les formes de contrôle de la performance. Elle s'appuie sur des entretiens approfondis auprès des salariés, cadres, direction des ressources humaines, syndicalistes et sur un questionnaire fermé auprès des salariés (200) qui fait actuellement l'objet d'une exploitation statistique. Ces entretiens et questionnaires ont été déroulés sur deux phases (décembre 2002 et septembre 2003) autorisant ainsi la prise en compte d'ajustements et de changements entre la mise en place des accords et leur suivi dans le temps.

Les observations menées dans les quatre unités montrent que les lois Aubry II affectent a priori peu les durées quotidiennes de travail des salariés (les temps de présence restent sensiblement les mêmes) mais peuvent, dans certains cas, perturber assez fortement les relations de travail. Les formes de

4 Les noms des chercheurs non membres du groupe emploi apparaissent en italiques.

management semblent être à cet égard un facteur déterminant. Lorsque la loi n'a fait l'objet d'aucune anticipation stratégique de la part des entreprises (cas fréquent des Aubry II), la RTT joue comme une contrainte supplémentaire. Les réponses managériales à celle-ci sont différentes d'une entreprise à l'autre : resserrement des temps, renforcement des contrôles par la supervision directe et ajustements organisationnels (cas des PME de la plasturgie et de la métallurgie), meilleure planification des tâches (cas de la banque) ou encore contournement complet de la RTT (cas de la SII).

Le vécu de la RTT par les salariés laisse apparaître un contraste certain : dans la banque et dans la SSII où les conditions de travail font l'objet d'un assez large assentiment, la RTT ne s'est pas traduite par une déception comme dans l'entreprise métallurgique et celle de la plasturgie. Dans ces deux derniers cas où la négociation a articulé étroitement RTT et ajustements organisationnels conduisant à des gains de productivité, les salariés analysent ces derniers comme la contrepartie des horaires réduits. Le sentiment exprimé de dégradation de leur situation de travail et d'accroissement des inégalités en fonction des statuts renvoie alors au renforcement des contraintes temporelles (cela est d'autant plus palpable que le travail est fortement prescrit) et aux écarts de perception de la valeur « temps libre » selon les catégories.

1.2. Le rôle des activités occasionnelles dans les stratégies d'activation des politiques d'emploi: une comparaison dans six pays européens

(Florence Lefresne, Carole Tuchsirer)

Cette étude, menée dans le cadre d'une convention entre l'IRES et la DARES, a été achevée en 2003. Ce travail a débouché sur une publication : « L'impact du traitement des activités occasionnelles sur les dynamiques d'emploi et de chômage : le cas de l'Espagne et de l'Italie » (*Document d'études Dares*, n° 70, mai 2003). Ce travail conclut une recherche engagée antérieurement sur les politiques de l'emploi dans six pays européens. La présentation synthétique de la méthode et des résultats a fait l'objet d'une *Lettre de l'IRES* (n° 56, Juillet 2003). Cette étude montre que, si elles ne sont pas encadrées par la négociation collective et adossées à des garanties de revenus suffisantes par le système indemnitaire, les « activités

occasionnelles » impulsées par la politique de l'emploi constituent un vecteur non négligeable de fragilisation des normes d'emploi et de salaire.

1.3. Les travailleurs pauvres en Ile-de-France

(Pierre Concialdi, Yves Lochard, Christèle Meilland et Mouna Viprey)

Cette recherche s'inscrit dans un contrat avec le Conseil régional d'Ile-de-France : voir le point 2.3 du groupe « Travail ».

1.4. L'avenir du travail faiblement rémunéré. Le cas de l'intérim

(François Michon, Christine Erhel et Gilbert Lefevre [Matisse] et, sous réserve, Armelle Gorgeu et René Mathieu [Centre d'Études de l'Emploi])

Dans le prolongement des travaux antérieurs de l'IRES sur les Stratégies des Entreprises de Travail Temporaire, François Michon participera en 2004 à l'engagement d'un projet récemment initié, mais encore à confirmer.

La Fondation Russel Sage réalise une comparaison internationale (Etats-Unis, Europe) de la qualité des emplois à faible rémunération. Il s'agit de comprendre les évolutions récentes des emplois faiblement rémunérés, en particulier concernant la qualité de ces emplois, dans des environnements économiques comparables mais avec des encadrements institutionnels très variés. Ce travail est dirigé par *Eileen Appelbaum* (Economic Policy Institute, Washington). Les travaux ont été réalisés aux Etats-Unis, sur la base d'études de cas détaillées choisies pour un nombre limité de secteurs. Ils se sont en particulier intéressés à l'intérim. Ils sont aujourd'hui publiés. La Fondation Russel Sage organise maintenant des études de cas comparables dans cinq pays européens, l'Allemagne, le Danemark, la France, les Pays-Bas, le Royaume-Uni. Le projet français est piloté par *Philippe Askenazy, Eve Caroli, Jérôme Gautié et Thomas Piketty*. Il porterait sur un certain nombre de secteurs, dont l'intérim. Il associerait plusieurs équipes, chacune prenant en charge un secteur. Dans le prolongement des travaux antérieurs de l'IRES, il s'agira d'abord de décrire les évolutions statistiques récentes du secteur de l'intérim et de l'emploi intérimaire, selon une grille commune aux divers secteurs et pays, afin que

le rapprochement entre secteurs et pays puisse être ultérieurement possible ; d'entreprendre ensuite une série d'études monographiques. Les monographies emprunteront deux chemins. Le premier visera les entreprises de travail temporaire et les intérimaires auxquels elles s'adressent. Le second s'intéressera aux entreprises utilisatrices et aux intérimaires qu'elles utilisent. L'objectif sera de préciser quels scénarios peuvent décrire l'avenir des deux intérim que l'on sait bien différents, tant du point de vue des clientèles que du point de vue de la rentabilité qu'ils offrent aux entreprises de travail temporaire : l'intérim des basses qualifications et l'intérim des hautes qualifications. L'IRES collaborera avec le Matisse et le Centre d'Etudes de l'Emploi pour la réalisation de cette recherche.

1.5. Normes d'emploi et marché du travail dans les métiers tertiaires liés aux TIC

(Yannick Fondev, Catherine Sauviat)

Yannick Fondev est correspondant de l'IRES pour le groupement de recherches CNRS « TIC et société ».

Les travaux réalisés en 2002 sur le thème « Normes d'emploi et marché du travail dans les métiers tertiaires liés aux TIC » (étude pour la DARES) ont été valorisés cette année par trois publications : un *Premières Synthèses*, un article pour *Formation Emploi* et un autre (à paraître) pour *Travail et Emploi*. Syndicats et patronat du secteur ont également sollicité Yannick Fondev et Catherine Sauviat pour leur présenter les résultats de l'enquête. Enfin, une veille active a été maintenue sur ce thème, en particulier sur les questions de la gestion de l'emploi dans les SSII et de l'externalisation des services informatiques (infogérance, délocalisations), de manière à pouvoir répondre aux différentes sollicitations.

1.6. Internet et les intermédiaires du marché du travail

(Yannick Fondev, Carole Tuchsirer, Christèle Meilland)

Cette étude sera réalisée en 2004 pour le compte de l'ANPE et cherchera à élucider les effets d'Internet sur le marché du travail. En tant qu'outil permettant la diffusion et la mise à jour des offres et demandes d'emploi en temps réel, Internet est souvent présenté comme un profond

vecteur de transformation du marché du travail. Mais cette transformation va-t-elle au-delà des catégories professionnelles très qualifiées, à forte mobilité, et sensibilisées à l'usage des TIC ? Et, même sur ces segments spécifiques, Internet permet-il vraiment de disposer d'un marché achevé ?

Du point de vue des intermédiaires du marché du travail, l'évolution induite par Internet n'apparaît pas non plus clairement. D'un côté, du fait de la réduction du coût d'entrée sur le marché de l'intermédiation, l'introduction des technologies de l'information en réseau permettrait une multiplication des acteurs, avec notamment trois tendances fortes : internationalisation du marché, apparition d'acteurs hyper-spécialisés et entrée en scène des entreprises recruteuses elles-mêmes via leurs sites propres. Mais d'un autre côté, après une phase d'expansion tous azimuts à la fin des années quatre-vingt-dix, liée d'une part à un effet d'appropriation technologique et d'autre part à un contexte de marché du travail tendu (en particulier dans l'informatique), il semble que les professionnels du recrutement en ligne soient entrés dans une phase de consolidation dont il est difficile de dire sur quelle configuration elle débouchera.

Enfin, la montée en puissance d'Internet induit un brouillage croissant entre marché du travail et marché des missions. En effet certains intermédiaires en ligne du marché du travail opèrent également sur le marché des missions, c'est-à-dire sur le marché *freelance*, sur celui de l'intérim, voire sur le tout nouveau marché des « intercontrats » où les SSII s'échangent des salariés inactifs entre deux contrats. Une conception élargie du recrutement pourrait inclure ce second type d'intermédiation, d'autant qu'un certain nombre d'annonces sont spécifiées comme étant destinées à un salarié, à un indépendant ou à un intérimaire...

Le champ de l'étude sera limité aux opérateurs dont le métier est l'intermédiation, ce qui exclut par exemple les sites d'emploi liés à des journaux ou à des entreprises recruteuses, ainsi que les sections « emploi » des forums de discussion. Deux segments du marché du travail feront l'objet d'une attention particulière : le marché des informaticiens et celui des secrétaires/assistantes. Ces deux professions présentent l'avantage d'être toutes deux transversales et de bénéficier d'un accès professionnel

aux TIC. Mais elles sont également suffisamment contrastées pour que leur comparaison soit féconde : les informaticiens sont en moyenne beaucoup plus qualifiés que les secrétaires/assistantes et les deux professions sont fortement sexuées, l'une étant majoritairement composée d'hommes et l'autre de femmes. Or le niveau de qualification et le sexe sont souvent présentés comme des facteurs forts de différenciation dans l'appropriation des TIC pour usage personnel. Le choix de ces deux catégories permet donc de mettre à l'épreuve ces représentations. L'analyse porterait à la fois sur les caractéristiques particulières de ces catégories pour les intermédiaires généralistes (poids dans les offres d'emploi, traitement spécifique du marché...) et sur un certain nombre d'intermédiaires spécialisés sur ces segments particuliers.

1.7. Economie de la connaissance, capitalisme cognitif et rapport salarial

(Yannick Fondeur)

Aussi vague soit-elle, la notion d'« économie de la connaissance » rencontre un franc succès auprès des instances européennes et de l'OCDE. Beaucoup plus construite théoriquement, celle de « capitalisme cognitif » s'ancre dans le courant régulationniste et propose un bouclage de nature macroéconomique. Ces deux approches mettent fortement l'accent sur les transformations induites du rapport salarial. La figure du « travailleur de la connaissance » richement doté en compétences qu'il vend en tant qu'« entrepreneur de lui-même » est au centre des mutations supposées.

Les travaux menés sur les informaticiens, les métiers du conseil ou sur les mutations du marché du travail liés à Internet, apportent, ou vont apporter, un certain nombre d'éléments de réflexion propres à alimenter le débat autour de ces questions. On se propose de prendre en 2004 le recul nécessaire pour formaliser ces éléments, notamment sur la question des normes d'emploi émergentes. Selon l'état d'avancement de la réflexion au cours de l'année, ceci pourrait par exemple prendre la forme d'une contribution au séminaire théorique du groupe « Emploi ».

2. Les politiques de l'emploi

2.1. Mise en œuvre du PARE

(Florence Lefresne, *Carole Tuchsirer*)

Cette étude, menée en 2003, porte sur la mise en œuvre de la formation professionnelle des chômeurs dans le cadre du PARE. La convention d'assurance-chômage de juillet 2001 assigne une mission nouvelle à l'UNEDIC qui la positionne dans le vaste champ de la formation professionnelle. La question posée est celle des effets produits par cette nouvelle mission. Alors qu'un principe d'égalité de traitement est désormais affiché, l'offre de formation gérée par l'UNEDIC se trouve réservée aux chômeurs bénéficiaires de l'ARE tout en étant prescrite par l'ANPE. Les chômeurs non indemnisés bénéficient quant à eux des mesures « Etat » (SIFE et SAE) dont les budgets alloués sont de plus faible ampleur.

L'étude repose sur une double approche. En premier lieu, une exploitation du fichier historique de l'ANPE fournit des informations sur les taux d'accès à la formation des demandeurs d'emploi, ainsi que sur leur profil, avant et après la mise en place du PARE. Les résultats statistiques montrent qu'il n'y pas d'effets de substitution – dans l'accès à la formation – entre chômeurs relevant du régime d'assurance et chômeurs relevant du régime de solidarité ou non-indemnisés. En revanche, il existe des effets sélectifs dans l'accès à la formation parmi les bénéficiaires du régime d'assurance-chômage ; ces effets s'exercent à l'encontre des femmes, des jeunes et des inscrits dans les filières courtes du régime d'assurance (emploi précaire). En second lieu, une approche qualitative permet d'apprécier, sur trois régions, les conditions de l'entrée de l'UNEDIC dans le champ de la formation, en lien avec les autres acteurs régionaux (Etat, Conseil Régional, AFPA, etc.). Les résultats soulignent une grande diversité régionale, dans la conception et la mise en œuvre de dispositifs juridiquement identiques, ainsi que dans les constructions partenariales auxquelles ils donnent lieu.

Un prolongement de ce travail sera réalisé en 2004 à la demande de la DARES. Il concernera l'étude spécifique d'un dispositif de conventionnement (élaboration du diagnostic de besoin en formation,

conditions d'agrément, partenariats mis en place, modalités de prescription, sélection des publics, modes d'évaluation, difficultés de mise en œuvre...). Le choix retenu est celui d'un groupement de stages dans l'industrie métallurgique du bassin de Besançon.

2.2. Stratégie européenne pour l'emploi

(Florence Lefresne, Maurice Braud)

Dans le cadre d'un appel d'offres de la Commission européenne, L'Observatoire Social Européen a sollicité l'IRES pour participer en 2004 à une étude coordonnée sur le thème : « Stratégie Européenne pour l'Emploi (SEE) : débats et institutionnalisation ». Le projet s'appuie sur un constat largement partagé : la SEE ne fait pas assez de place aux initiatives et expérimentations locales, ni au débat social. Une des critiques reprises dans le texte de synthèse initialement remis à la Commission, *Le dialogue social et la MOC : le rôle des syndicats*, concerne le « statut » de la SEE assimilé à un document gouvernemental sur lequel les acteurs sociaux n'ont pas de prise. Par ailleurs, il existe le plus souvent une forte déconnexion entre la SEE et l'agenda national des négociations collectives. Partant de ce double constat (débats limités et déconnexion de l'agenda), l'idée force du projet est d'établir un diagnostic des représentations du rôle de la SEE par les acteurs sociaux et d'explorer les possibilités d'une implication effective de ces derniers dans son orientation et sa mise en œuvre. L'étude associera dans chaque pays retenu (France, Irlande, Suède et Belgique) chercheurs et syndicalistes. Elle débouchera sur une conférence européenne à Bruxelles précédant la rédaction d'un rapport final à l'horizon de décembre 2004.

2.3. Performances macroéconomiques

(Michel Husson)

Dans la lignée des travaux antérieurs qui ont donné lieu à valorisation et à actualisation en 2003, le travail actuel a porté sur la constitution d'une base de données en comparaison internationale. Elle sera mise à profit pour une étude globale du cycle des années 90, qui chercherait à rendre compte des différences de performances entre les Etats-Unis et l'Union européenne, d'une part, et à l'intérieur de celle-ci, d'autre part. Deux hypothèses

président à ce nouveau chantier : la première est que la dynamique de l'économie mondiale a été caractérisée, au cours de la dernière décennie, par une articulation spécifique entre ses deux principaux pôles. La seconde hypothèse est que la position spécifique de chaque pays dans cet arrangement d'ensemble est l'une des principales variables qui détermine les performances de chacun d'eux, bien plus que leur empressement à appliquer les préceptes des stratégies pour l'emploi édictées par l'OCDE ou la Commission européenne.

Un second axe de travail en cours consiste à articuler les évolutions macroéconomiques avec les mouvements de créations-destructions d'emplois sur le marché du travail. On cherchera en particulier à décomposer la progression des formes particulières d'emplois entre une tendance de moyen-long terme et des fluctuations conjoncturelles. Cet éclairage devrait nourrir une contribution à l'ouvrage du groupe « Emploi » en préparation (voir ci-dessous).

3. Publics et secteurs

3.1. L'activité des femmes

(Christèle Meilland, *Antoine Math*)

L'année 2003 a été principalement consacrée à deux recherches portant sur l'emploi féminin et ses spécificités – l'une pour la CNAF, l'autre pour l'Observatoire Européen des Relations Industrielles (Dublin). Ces recherches devraient se terminer courant 2004 et permettre une valorisation de ces travaux dans la même année.

Une convention a été signée avec la CNAF sur le thème « Comparaison européenne du rôle d'incitation au travail des transferts financiers. Encouragement financier des couples bi-actifs, individualisation des droits sociaux et fiscaux et activité féminine ». Ce projet de recherche vise à identifier et analyser, dans un cadre comparatif (15 pays de l'Union européenne et Norvège), les incitations financières des politiques publiques dans la décision d'activité des femmes à l'intérieur d'un couple ou d'une famille. Il s'agit de comprendre et d'évaluer l'impact des transferts monétaires (systèmes d'imposition, prestations sociales) dans chaque pays

et de montrer dans quelle mesure ils peuvent avoir des effets plus ou moins incitatifs sur le travail féminin. La recherche proposée s'inscrit dans la suite des travaux portant sur le rôle joué par les politiques sociales et fiscales sur l'activité féminine. Les éléments d'analyse devraient permettre de rendre compte de l'impact potentiel des dispositions individualisées ou non de la fiscalité et des systèmes de protection sociale sur l'offre de travail des femmes selon différentes configurations familiales. L'originalité de ce travail consiste en la mobilisation et l'exploitation, spécifiquement sur cette question, de la base de données internationales de cas-types construite et actualisée en collaboration avec le *Social Policy Research Unit* de l'université de York (voir la présentation, groupe revenu salarial, point 3.3). La recherche a débuté en 2003 et doit s'achever courant 2004.

L'IRES a eu la responsabilité, dans le cadre de l'Observatoire européen des relations industrielles (EIRO), de l'élaboration d'un questionnaire sur les congés pour raisons familiales et la négociation collective, du rapport français et de la réalisation de la synthèse européenne. Cette étude comparative a débuté au cours du second semestre 2003 avec un travail de comparaison des dispositifs de congés pour raisons familiales : congés maternité, congés parentaux, congés paternité, autres congés pour raisons familiales (congé pour garder ses enfants, congé pour raisons familiales, congé pour enfant malade, pour enfant handicapé, pour événements familiaux, en cas d'urgences, etc.). L'objectif est de faire le point sur la situation actuelle des différents congés familiaux dans les pays européens mais aussi de souligner le rôle des directives européennes et de la Stratégie européenne sur l'emploi, d'une part, et celui de la négociation collective, de l'autre, dans la mise en place et le développement de ces différents congés. Il s'agit aussi de rendre compte des positions des partenaires sociaux. Le travail de collecte des informations et de synthèse comparative a été achevé en décembre 2003. Par la suite, le matériel empirique produit sera complété par des informations collectées dans le cadre de la recherche sur l'évolution des politiques familiales (cf. groupe « Revenu salarial », point 3.3) et d'autres sources. Ces compléments devraient permettre la poursuite de l'analyse comparative sur les systèmes de congés parentaux et familiaux en Europe et sur leurs évolutions récentes.

3.2. *L'emploi des jeunes*

(Yannick Fondeur)

Yannick Fondeur a participé en 2003 aux travaux du groupe du « Bilan Formation Emploi » à l'INSEE. Dans ce cadre, une étude sur l'impact de la conjoncture et des transformations structurelles des normes d'emploi sur les conditions d'insertion professionnelle des jeunes a été réalisée en collaboration avec *Claude Minni* (DARES). Celle-ci a fait l'objet d'un document de travail IRES en fin d'année 2003 et sera publiée prochainement dans la revue de l'INSEE *Economie et Statistique*.

Pour 2004, un projet de publication sur l'impact de la conjoncture sur la dimension qualitative de l'insertion professionnelle des jeunes (déclassement, salaire, statut des emplois) est à l'étude avec *Claude Minni*.

3.3. *Les travailleurs vieillissants*

(Annie Jolivet)

Trois axes avaient été définis en 2002 : le recrutement de salariés âgés, le temps de travail en fin de carrière et l'évolution des marchés internes. Les opérations prévues au titre des deux premiers axes ont été achevées en 2003 ou le seront en 2004.

Dans le cadre de l'appel à projet 2000 « Changement démographique, marché du travail et protection sociale » DREES (ministère de la Santé)-DARES (ministère de l'Emploi), une analyse statistique des comportements de recrutement des PME a été réalisée à partir des enquêtes EMMO-DMMO 2000. Un document synthétisant cette analyse a été remis à la DARES en juillet 2003. Les enquêtes en entreprise, qui constituent le deuxième volet de cette étude, devraient se dérouler en 2004, sous réserve de la confirmation du financement par la DARES.

L'analyse du temps de travail en fin de carrière avait été engagée fin 2001 avec deux travaux. D'une part, la seconde phase du projet « Active strategies for older workers » de l'Institut Syndical Européen a donné lieu à la rédaction d'un chapitre transversal sur les questions de temps de travail,

d'organisation et de conception du travail. L'ouvrage collectif dans lequel s'inscrit ce chapitre a été publié au printemps 2003. D'autre part, l'analyse des modalités du temps de travail des travailleurs âgés et des pratiques des entreprises, pour le département Conditions de travail du BIT, a donné lieu à la remise d'un document final en mars 2003 (cf. Annexe 1.3). Une publication devrait avoir lieu en 2004 sous la forme d'un document de travail, en collaboration avec Sangheon Lee, du BIT.

Enfin, l'analyse de l'évolution des marchés internes dans le cadre de l'Action concertée initiative (ACI) « Travail, temps, trajectoires et transitions » (ministère de la Recherche) s'est poursuivie en 2003. En collaboration avec quatre autres chercheurs, dont *Anne-Marie Guillemard* (Institut de France) et *Jérôme Gautié* (CEE), des entretiens ont été réalisés en 2003 auprès de deux entreprises industrielles et d'une entreprise du secteur tertiaire (direction de l'entreprise, salariés, encadrement direct et représentants syndicaux, soit au total entre 30 et 40 entretiens par entreprise). Les entretiens ont démarré dans une seconde entreprise du secteur tertiaire. La rédaction des monographies donnera lieu dans un premier temps à un rapport pour la DARES fin janvier 2004. La rédaction d'un ouvrage collectif est prévue ensuite courant 2004.

Par ailleurs, dans un contexte où se mettent en place des projets Equal ciblés sur la gestion des travailleurs âgés, une collaboration s'est engagée entre le CREAPT, l'IRES et l'ARACT Poitou-Charentes (projet Equal « Atout'âge »). Elle a impliqué en 2003 une participation à une intervention de l'ARACT auprès d'une entreprise de la région, et se prolongera en 2004 par la réalisation d'un diagnostic démographique en appui d'une action longue de l'ARACT sur les conditions de travail. En relation avec l'ARACT Picardie, l'ANDCP, l'IRES et à nouveau le CREAPT apportent leur appui méthodologique à la mise en place et à l'analyse des résultats d'une enquête quantitative sur la gestion des âges dans les entreprises de la région picarde. Cette enquête se déroulera en 2004. Elle devrait être prolongée par une étude qualitative auprès de quelques entreprises volontaires.

Un nouvel axe de recherche pourrait être développé en 2004, autour des sorties liées à l'invalidité-maladie-inaptitude. Il s'agirait de repérer les déterminants de ces sorties, et l'importance des effets de report sur ce mode de sortie liés à la forte contraction des dispositifs publics et au durcissement des conditions d'indemnisation du chômage.

3.4. Travaux sur les discriminations raciales

(Mouna Viprey, Yves Lochard)

L'année 2003 a été l'occasion d'une valorisation de la recherche effectuée sur ce point au cours des dernières années. Elle a donné lieu à plusieurs articles et communications. Mouna Viprey est membre de groupes de réflexion sur la thématique des discriminations, notamment à l'OCDE et au FASILD. Par ailleurs, elle a été associée aux travaux du « réseau canadien européen » sur le racisme et les discriminations fondé par les participants du colloque international sur le racisme en mars 2002. Périodiquement, le réseau organise une rencontre dans un des pays européens (Belgique, Pays-Bas, France) et se retrouve à Montréal chaque année lors de la semaine contre le racisme (semaine du 21 mars). Mouna Viprey a été sollicitée pour participer à un ouvrage comparatif aux PUF sur une réflexion conceptuelle et théorique comparative sur les similitudes et différences des contextes français et québécois qui fera ressortir les principaux éléments, historiques, politico-institutionnels, juridiques, culturels et sociaux de la problématique des « deuxième génération » dans nos sociétés. La réflexion permettra à partir de la littérature scientifique et des débats intellectuels de situer les usages et limites de ce concept.

Un contrat DARES/GELD/FASILD est envisagé, sur le thème « Discriminations et itinéraires professionnels en fonction de l'origine réelle ou supposée des salariés, en cours d'emploi, dans le secteur public et /ou privé : analyse de parcours individuels et comportements des partenaires sociaux ». Ce contrat, qui aurait dû démarrer en 2003, a été reporté en raison des restrictions de crédits affectant la DARES, et l'enveloppe initialement envisagée a été fortement réduite. Les travaux devraient être engagés courant 2004.

L'objectif de cette étude est double : elle s'attachera en premier lieu à bien saisir la complexité des formes et de l'impact des comportements discriminatoires s'exerçant de manière diffuse, à partir de la couleur de la peau, de l'apparence physique, du faciès, du patronyme, ou de représentations liées à la culture ou à la religion. Ces discriminations sont recherchées dans le déroulement des carrières professionnelles des salariés dont l'origine étrangère est réelle ou supposée. Dans un second temps, le projet de recherche ambitionne de comprendre la rationalité diachronique qui amène les entreprises à intégrer, maintenir, différencier ou écarter les travailleurs étrangers de leurs modes de mobilisation de la force de travail. Il s'agit d'identifier et d'analyser les processus latents qui opèrent dans l'emploi et qui assignent certains salariés à des positions inférieures du fait de jugements de valeurs stéréotypés, de comprendre la nature des résistances, de déterminer les conditions effectives dans lesquelles sont opérées les stratégies différenciées et d'atteindre les éventuelles logiques implicites des gestions et des pratiques à l'œuvre.

Les actifs de nationalité française et de parents non migrants et non ressortissants des Dom-Tom représenteront la population de référence. Il s'agit d'apprécier si les salariés de la population cible sont surexposés au phénomène de déclassement et de positions différenciées dans l'emploi et de comprendre si cette situation est intériorisée par les intéressés. En outre, il apparaît nécessaire de s'interroger aussi sur le rôle des discriminations légales sur les autres discriminations, notamment sur leurs effets éventuels de légitimation implicite des discriminations illicites.

Les spécificités des problèmes de discrimination sont porteuses de difficultés méthodologiques particulières à cet objet. Elles sont liées au caractère tardif de la reconnaissance du problème par les pouvoirs publics et à la dimension délictuelle de celui-ci. La dénégarion dont le thème est l'objet pourrait expliquer la part du non-dit qui habite ce discours, son caractère dissonant (entre justification et dénégarion). Par le discours, il s'agit d'accéder à des stéréotypes, des clichés, des systèmes de croyance, des systèmes de valeurs tendant à ethniciser les pratiques. Cette recherche ne vise pas l'exhaustivité, mais elle a comme ambition de dégager les principales combinaisons qui produisent la discrimination à l'œuvre dans

l'emploi. Il s'agit d'une part d'essayer de mettre en place une méthode heuristique, susceptible de n'occulter aucun des soubassements des stratégies à l'œuvre dans la construction des parcours professionnels des salariés concernés, ni non plus les discours et leurs implicites. Il s'agit, d'autre part, de mettre en évidence des discordances entre pratiques et discours, mais également des discordances au sein des discours tenus par les différents acteurs en présence.

Enfin, Mouna Viprey est invitée à effectuer un séjour d'étude et d'information de trois semaines (du 25 avril au 15 mai) aux Etats-Unis dans le cadre du Programme des Visiteurs Internationaux. Organisé pour un groupe de quatre français, ce séjour aura pour thème le multiculturalisme. L'objectif de ce séjour est de rencontrer des personnalités et des institutions jouant un rôle significatif dans le domaine « migrations-intégration-discriminations ».

4. Projets transversaux

4.1. Séminaire théorique du groupe « Emploi »

(Responsable : Florence Lefresne)

Le séminaire théorique, né au sein du groupe « Emploi » à l'occasion du 3^{ème} programme scientifique à moyen terme, a pour objectif d'approfondir et de confronter les analyses du rapport salarial et des formes d'hétérogénéité du marché du travail (régulation, segmentation, conventions, etc.). Il est constitué de membres à part entière que sont les chercheurs du groupe « Emploi » et les conseillers techniques de l'IREs mais il est ouvert à l'ensemble des chercheurs IRES et à des invités externes en fonction du thème des séances. En 2003, ces dernières ont porté sur :

- « Nouvelles technologies et normes d'emploi » à partir des travaux de Yannick Fondeur et Catherine Sauviat ;
- « La confrontation des différents courants de la segmentation », à partir des travaux d'*Héloïse Petit* (Matisse, Paris I) ;
- « L'articulation entre marché du travail et protection sociale », à partir des travaux de *Jérôme Gautié* (Université de Reims, ENS, CEE) ;
- « Le démantèlement de l'Etat social et l'improbable marchandisation du

monde », à partir de deux ouvrages récents de Michel Husson (*Les casseurs de l'Etat social*, éd. La découverte) et Guillaume Duval (*Le libéralisme n'a pas d'avenir*, éd. La découverte).

4.2. Projet d'ouvrage sur les transformations du marché du travail
(Responsable : Michel Husson)

Afin de mieux valoriser ses travaux, et de leur donner une cohérence supplémentaire, le groupe « Emploi » a décidé de concevoir et rédiger un ouvrage collectif sur le thème des transformations du marché du travail en France depuis 20 ans. Les effets de ces transformations seraient évalués d'une double manière : en comparaison internationale, avec un soin particulier à la dimension européenne ; en recherchant une éventuelle cohérence d'ensemble qui permette de « décatégoriser » ou « déthématiser » nos approches. Ces orientations se situent dans la logique du programme de travail de moyen terme.

Sous réserve d'ajustements ultérieurs et de l'accueil d'éditeurs possibles, nous travaillons sur un ouvrage au format « Repères » qui présenterait un bilan structurel et systématique (ne conduisant donc pas à une publication régulière). L'échéance a été fixée à fin 2004, de manière à mieux travailler à l'homogénéisation de nos problématiques, dans une logique de séminaire interne. Le plan provisoire est le suivant :

- | | |
|---|--------------------|
| - Les mutations de l'emploi | Florence Lefresne |
| - Le marché du travail français est-il efficace ? | Michel Husson |
| - La dynamique salariale | Jacky Fayolle |
| - Durée du travail, conditions de travail et de vie | François Michon |
| - Emploi et activité des femmes + temps partiel | Christèle Meilland |
| - Travailleurs âgés | Annie Jolivet |
| - Main d'œuvre immigrée | Mouna Viprey |
| - Les jeunes au cœur des ajustements et des transformations | Yannick Fondeur |

PUBLICATIONS ET COMMUNICATIONS

• Yannick Fondeur - Publications

- * Technologies de l'information : normes d'emploi et marché du travail », *Premières Synthèses*, n° 13.2 [avec Catherine Sauviat].
- * « Les services informatiques aux entreprises : un marché de compétence », *Formation Emploi*, n° 82 [avec Catherine Sauviat].
- * « Le conseil en management : une école d'application pour futurs cadres dirigeants ? », à paraître dans un prochain numéro de *Travail et Emploi* [avec Catherine Sauviat].
- * « Etats-Unis - Négociations collectives dans l'automobile : patrons, syndicats, même combat... contre la concurrence étrangère », *Chronique internationale de l'IRES*, n° 85 [avec Catherine Sauviat].
- * « Au-delà du "processus d'insertion" : les jeunes au cœur des ajustements conjoncturels et des transformations des normes d'emploi », *Document de Travail IRES*, texte à paraître dans le numéro spécial d'*Economie et Statistique* consacré au « Bilan Formation Emploi » [avec Claude Minni].

• Yannick Fondeur - Communications

- * « Rendement de l'éducation et déclassement : discussion autour de trois textes », *Journées du Lasmas*, 30 janvier 2003, Paris.
- * « Métiers tertiaires des technologies de l'information : normes d'emploi et marché du travail », *Aux sources des transformations du travail : stratégies d'entreprises, évolution de l'offre, systèmes techniques*, 26 mars 2003, Paris.

• Michel Husson - Publications

- * « Les moyens d'une autre mondialisation », *L'Economie politique* n° 17, janvier 2003. »,
- * « Les retraites. Comment payer ? », *Le Monde diplomatique* n° 590, mai 2003.
- * « Débat sur les allègements de cotisations sociales », *Revue de l'OFCE* n° 85, avril 2003.
- * « Controverses sur l'avenir des retraites », *L'Etat de la France 2003*.
- * « La nouvelle stratégie européenne pour l'emploi », *Chronique internationale de l'IRES* n° 82, mai 2003.
- * « Le risque de déconstruction du rapport salarial », in Bernard Hours et Monique Sélim (eds), *Solidarités et compétences, idéologies et pratiques*, L'Harmattan, collection « Travail et mondialisation », 2003.
- * « Sommes-nous entrés dans le "capitalisme cognitif" ?, *Critique communiste* n° 169-170, été-automne 2003.

- * « L'économétrie, ou l'idéologie en équations ? », *Actuel Marx* n° 34, second semestre 2003.
- * *Les casseurs de l'Etat social*, Editions La Découverte, collection « Sur le vif », 2003.
- * « Emploi, chômage et 35 heures », *L'écho des employés et des cadres* n° 124, FO, 2003.
- * « The long and winding wave », contribution à un livre collectif coordonné par Gilles Rasselet (à paraître).

- **Annie Jolivet - Publications**

- * « The cluster of issues surrounding working time, work organisation and job design », pp. 123-156, in M. Jepsen, D. Foden, M. Hutsebaut (eds), *A lifelong strategy for active ageing*, ETUI, Brussels, 2003, 200 p.
- * « Age et relation d'emploi : les mécanismes d'une sélection défavorable aux travailleurs plus âgés », *Revue d'économie politique*, n° 1, janvier-février 2003, p. 15-35.
- * « "Working after 60" : Recent Experience in France », pp. 143-144, in *Work beyond 60 : Preparing for the Demographic Shock*, a Joint Conference of The International Association for the Study of Insurance Economics, The Club of Rome and The Risk Institute, Vienna 6-7 March 2003, *Working Papers Series "Etudes et Dossiers"*, n° 271, June 2003, 206 p.
- * « Relever le taux d'emploi des seniors » et « Le nouveau système de retraite en Suède », Dossier « Retraites : la réforme peut-elle réussir ? », *La lettre de Confrontations Europe*, juin-juillet 2003.
- * « Partir en retraite plus tôt ou plus tard: quelles implications d'une ouverture des marges de choix individuel ? », *La Revue de l'IREs*, n° 43, 2003/3.

- **Annie Jolivet - Communications**

- * Annie Jolivet est membre du comité éditorial de la revue *Retraite et Société*, publiée par la Caisse nationale d'assurance vieillesse et participe au groupe de travail *Age et travail* du Conseil d'orientation des retraites.
- * Participation à la table ronde, *Entretiens Ages et emploi en 2010*, Conseil économique et social régional Poitou-Charentes, Poitiers, 13 février 2003 (actes publiés).
- * Discutant du module « L'aménagement des fins de carrière, la gestion des transitions et l'approche intergénérationnelle », Séminaire *La gestion des âges en entreprises, branches et territoires : construire de nouvelles pratiques*, DGEFP, Paris, 25 février 2003.
- * « Utilisation des préretraites progressives », DARES, Colloque *Age et emploi*, Paris, 5 mars 2003.
- * Rapporteur/discutant de l'atelier 4 « Quel emploi avant la retraite ? », 3^{èmes} Entretiens de l'emploi *Transitions et trajectoires. Temps et enjeux de la mobilité professionnelle*, ANPE, Paris, 19-20 mars 2003.

-
- * « La préretraite progressive », Atelier *Cessation progressive de l'activité : un outil de prévention des ruptures démographiques*, ANVIE, Paris, 26 mars 2003.
 - * « Pénibilité et départs en retraite : règles institutionnelles et évidences empiriques », Séminaire Vieillesse-Travail « Conditions de travail, santé et aspirations à la retraite », CREAPT-EPHE, Paris, 26-28 mai 2003.
 - * « Gérer les âges : quelles implications pour les organisations et quelles actions envisager ? », Séminaire *Renouvellement des effectifs et gestion des âges à la Sécurité Sociale à l'horizon 2010*, CRFP (Centre régional de formation professionnelle des organismes de Sécurité Sociale) Bourgogne Franche-Comté, Dijon, 26 juin 2003.
 - * « Evolution des aptitudes avec l'âge, employabilité des seniors et pratiques des entreprises », Futuribles, Groupe d'étude prospective *La dynamique d'une société vieillissante*, Paris, 11 juillet 2003.
 - * « La réforme des retraites face aux comportements de sortie anticipée », Congrès *HR' 2003*, Paris, 17-18 septembre 2003.
 - * Groupe de réflexion « Evolutions démographiques », *Entreprise et Personnel*, Paris, 3 octobre 2003.
 - * « Gestion des âges et parcours professionnels », Association des Auditeurs de l'INTEFP, Paris, 14 octobre 2003.
 - * « Le point de vue de l'économiste : pénibilité et départ en retraite », Journée de l'Institut de Médecine du Travail du Val de Loire, Neuvy sur Barangeon, 24 octobre 2003.
 - * « Les incitations à l'allongement de la durée d'activité », Journée *Emploi et protection sociale en comparaison européenne*, DARES-CEE, Paris, 13 novembre 2003.

- **Florence Lefresne - Publications**

- * *Pilotage du changement, gestion des temps et action collective : les incidences des lois Aubry sur l'organisation*, GRIOT-CNAM/IRES, Rapport intermédiaire pour la DARES, mars 2003 [avec Charpentier P., Lallement M. et Loos-Baroin J.].
- * *Les jeunes et l'emploi*, La Découverte, collection « Repères », avril 2003.
- * *L'impact du traitement des activités occasionnelles sur les dynamiques d'emploi et de chômage en Espagne et Italie*, Document d'études de la DARES, n° 70, mai 2003 [avec Carole Tuchsirer].
- * « La flex-sécurité dans la politique de l'emploi danoise », *Document d'études de la DARES*, n° 71, « Souplesse et Sécurité de l'emploi », Juin 2003. Actes du Séminaire DARES-IRES du 12 décembre 2002, coordonné par Carole Yerochewski.
- * *Les processus de mise en oeuvre de l'offre de formation dans le cadre du PAP et les modes d'accès à ces formations pour les demandeurs d'emploi*, Rapport intermédiaire pour la DARES, Juillet 2003 [avec Carole Tuchsirer].

- * « Activités occasionnelles et politiques de l'emploi : une comparaison de six pays européens : Belgique, Danemark, Espagne, Italie, Pays-Bas, Royaume-Uni », *La Lettre de l'IRES*, juillet 2003 [avec Carole Tuchsirer].
- * « Du Commonwealth à l'Europe : permanences et ruptures de la politique migratoire au Royaume-Uni », *Chronique Internationale de l'IRES*, n° 84, Mouvements et politiques migratoires, les enjeux sociaux, numéro spécial, septembre 2003.
- * « Les jeunes sont sur-représentés dans les bas salaires », *L'écho des employés et des cadres*, FO, n° 122, trimestriel 2003.
- * « Les enjeux du traitement des salariés à temps partiel dans les accords de RTT, discussion de l'article de J. Bué et D. Roux-Rossi », *La Revue de l'IRES*, n° 42, 2003/2.
- * « Activation policies and employment norms : the situation in France compared with experiences in four European countries (Belgium, Denmark, Netherlands, United Kingdom) » in Routledge ed, *Activation policies for Young People in International Perspective* (ETUI) (à paraître) [avec Carole Tuchsirer].

- **Florence Lefresne - Communications**

- * « La flex-sécurité dans la politique de l'emploi danoise », Séminaire DARES *Souplesse et Sécurité de l'emploi*, 12 décembre 2002.
- * « L'investissement de l'IRES dans la comparaison internationale : deux apports majeurs », XX^{ème} anniversaire de l'IRES, Conseil Economique et Social, 30 janvier 2003, paru dans *La Revue de l'IRES*, n° 42, supplément spécial XX^{ème} anniversaire, 2003/2 .
- * « Les processus de mise en œuvre de l'offre de formation dans le cadre du PAP et les modes d'accès à ces formations pour les demandeurs d'emploi », Séminaire DARES *Evaluation du PAP*, 21 octobre 2003.
- * « L'insertion professionnelle des jeunes diplômés en France », *Rencontres d'Options*, UGICT-CGT, Montreuil, 4 novembre 2003.

- **Christèle Meilland - Publications**

- * « Danemark : l'appel à la main-d'œuvre étrangère comme instrument de régulation du marché du travail », *Chronique Internationale de l'IRES*, n° 80, janvier 2003.
- * « Using Working patterns as a basis for differentiating part-time employment », *European Journal of Economic and Social Systems*, Patrick Letremy, Christèle Meilland et Marie Cottrell, décembre 2003.

- **Christèle Meilland - Communications**

- * « Des temps partiels différenciés par leurs rythmes de travail », Séminaire Central du Matisse, avec Patrick Letremy et Marie Cottrell, Paris, janvier 2003.
- * « Situations professionnelles des femmes étrangères ou issues de l'immigration en France : spécificités, différenciations ou discriminations ? », Communication acceptée au colloque *Marché du travail et genre dans les pays du Maghreb : Spécificités, points communs et synergies avec l'Europe* organisé par le département d'économie appliquée de l'Université Libre de Bruxelles « Dulbea », l'INSEA (Institut national de statistique et d'économie appliquée) et le groupe de recherche CNRS Marché du travail et Genre, avril 2003.

- **François Michon - Publications**

- * « Segmentation, marchés professionnels, marchés transitionnels. La disparition des divisions de genre », in Laufer Jacqueline, Marry Catherine, Maruani Margaret (dir.), (2003), « *Le travail du genre. Les sciences sociales du travail à l'épreuve des différences de sexe* », Paris, la Découverte (coll. Recherche).
- * « Sur la comparaison internationale des temps de travail », in Lallement Michel, Spurl Jan (dir) (2003), « *Stratégies de la comparaison internationale* », Paris, CNRS ÉDITIONS, juin.
- * « Temporary agency work in Europe », à paraître in Gleason Sandra E. (2003), *Shadow work force*, Michigan State University Press.
- * « Overtime in Europe », *EirObserver* 03-4, p. I-VIII (comparative supplement), avec Jacques Freyssinet.
- * « Introduction » du n° spécial « La réduction du temps de travail : négociations et transformations des normes de temps de travail », *La Revue de l'IREs*, n° 42, 2003/2.
- * « Discussion de l'article de Marnix Dressen », *La Revue de l'IREs*, n° 42, 2003/2.

- **François Michon - Communications**

- * « Le temps des formes particulières d'emploi », Séminaire Matisse (CNRS-Université de Paris 1), 23 janvier 2003 [avec Marie Cottrell, Patrick Letremy, Christelle Meilland].
- * « Le temps des formes particulières d'emploi », communication aux *journées de la Maison des Sciences Économiques*, CNRS - Université de Paris 1, 24 mars 2003.
- * « Les stratégies des formes particulières d'emploi » Cercle Lafitte (Syndicat des Entreprises de Travail Temporaire), 31 mars 2003 [avec Gilbert Lefevre].
- * « Overtimes issues », contribution to *EU Presidency Conference « Better work and Life. Towards an inclusive and competitive enlarged Union »* (Greek Ministry of Labour and Social Affairs and the European Foundation for the improvement of Living and Working Conditions), 12-13 may 2003, Alexandroupolis, Greece [avec Jacques Freyssinet].

- * « Temporary work agencies, crucial actors of the French Labour markets ? », presented in the *24th conference of the International Working Party on Labour Market Segmentation*, Rome (Université La Sapienza et Fondazione Giacomo Brodolini), 4-6 septembre 2003 [avec Gilbert Lefevre].
- * Discussion des communications de Nathalie Richebé, Alain Klarsfeld, Laurence Baraldi, journée *Marchés internes du travail, relation salariale : enjeux et mise en œuvre des politiques de gestion des compétences*, organisée par le LEPH, Grenoble, 31 janvier 2003.

- **Catherine Sauviat - Publications**

Voir publications communes avec Yannick Fondeur et projet transversal « mondialisation financière et rapport salarial ».

- **Mouna Viprey - Publications**

- * « Conditions d'accès à l'entreprise des jeunes étrangers ou d'origine étrangère : nature des résistances », in *Les discriminations des jeunes d'origine étrangère dans l'accès à l'emploi et l'accès au logement*, études et recherches, La documentation Française.
- * « Ouvrir les emplois fermés aux étrangers », *Alternatives Economiques*, n° 214, mai 2003.
- * « L'ethnisation des rapports dans l'univers scolaire », in *UNSA Education infos*, n° 43, mars 2003.
- * « Le dépassement du modèle républicain d'intégration par les discriminations sur le marché du travail », *Revue de France Terre d'Asile, Pro-Asile*, n° 8, mai 2003.
- * « Le modèle canadien d'immigration de main-d'œuvre : un modèle ouvert fondé sur la sélectivité », *Chronique internationale de l'IREES*, n° 84, spécial Immigration, septembre 2003.
- * « Spécificités de la main-d'œuvre étrangère sur le marché du travail français », *Revue Santé Société et Solidarité*, numéro spécial Immigration au Québec et en France, (à paraître en décembre 2003).
- * « Les jeunes diplômés issus de l'immigration sur le marché du travail », In Actes du colloque, *les jeunes diplômés issus de l'immigration et l'accès à l'emploi : réussites et obstacles*, décembre 2003.

- **Mouna Viprey - Communications**

- * « L'illusion de l'égalité et l'ethnisation des rapports scolaires dans l'univers scolaire », in table ronde *SGEN/CFDT*, Créteil, 5 mars 2003.
- * « Que dit la théorie économique en matière de gestion différenciée par les firmes du salariat étranger ou supposé tel », in Colloque international, *La responsabilité des sciences dans la lutte contre le racisme : traverser les frontières disciplinaires, partager nos compétences et nos méthodes, développer nos stratégies*, Montréal, 20 mars 2003.

-
- * « Les mécanismes des discriminations sur le marché du travail à l'égard des jeunes dont l'origine étrangère est réelle ou supposée », in Forum des chercheurs sur *les Méthodes et stratégies de recherche sur le racisme et la discrimination en sciences sociales*, Montréal, 23 mars 2003.
 - * « Le capital social dans le contexte de l'immigration et de la diversité : la participation économique », in Conférence internationale, *Les possibilités et les défis de la diversité : un rôle pour le capital social ?*, Montréal, 24 novembre 2003.
 - * « La réalité des discriminations raciales sur le marché du travail », in Colloque *Lutter contre les discriminations ethniques et raciales : un projet qui interpelle la société française*, FORS-Recherche Sociale, Paris, 5 décembre 2003.

C. GROUPE « RELATIONS PROFESSIONNELLES »

Chercheurs ⁽⁵⁾ :

Christian DUFOUR, Adelheid HEGE, Udo REHFELDT, Catherine VINCENT

Le programme de travail à moyen terme du groupe « Relations professionnelles » prend toujours en charge deux perspectives complémentaires : celle des petites entreprises et celle des services publics, en se centrant sur les évolutions en matière de négociation et de représentation des salariés. Au cours de l'année 2003, l'avancée des travaux et les propositions de recherche faites au groupe « Relations professionnelles » ont conduit à des évolutions dans les thématiques sans modifier les axes principaux de travail. Les incertitudes budgétaires ont provoqué des retards dans le déroulement des recherches en cours ainsi que dans les mises en chantier.

Le groupe « Relations professionnelles » se trouve impliqué dans plusieurs projets nouveaux, en particulier dans le cadre d'un programme de recherche du Commissariat général au Plan. Les travaux menés, tout en conservant une forte composante internationale, comportent aussi des investigations exclusivement centrées sur la France.

1. Les petites entreprises et la production des normes sociales

(Adelheid Hege, Christian Dufour)

La recherche sur les normes sociales dans les petites entreprises en Suède, Allemagne et France est désormais terminée. Un séminaire tenu en décembre 2003 a permis de discuter quatre chapitres qui devraient composer un ouvrage à paraître au cours de 2004, à la fois en anglais et en français. Trois chapitres nationaux comparent la situation des pays du point de vue statistique, et du point de vue des règles régissant les relations professionnelles spécifiques aux petites entreprises ; ils se terminent par une analyse des enquêtes de terrain menées dans chaque pays. La conclusion reprend la même structure. Elle mène une réflexion sur les caractéristiques

5 Les noms des chercheurs non membres du groupe Relations professionnelles apparaissent en italiques.

supposées et réelles des relations sociales au sein d'entités regroupées sous l'étiquette « petites » qui ont comme caractéristiques d'être extrêmement nombreuses et de ce fait très diverses. Leurs différences entre elles ne sont pas moins fortes que leurs différences avec de plus grandes entités, ce qui conduit à relativiser la pertinence de la notion de petite entreprise. Dans les trois pays, les normes collectives négociées tiennent compte de façon centrale de l'implication des plus petites entreprises, même si les acteurs issus de ces entreprises ne jouent pas un rôle directement prépondérant dans ces négociations. Les règles de conduite internes qui assurent la mise en oeuvre des normes externes diffèrent d'un pays à l'autre, la Suède se singularisant par la capacité d'intervention syndicale. Par contre, des comportements semblables sont repérables entre les pays suivant des niveaux de taille, qui permettent de comprendre les réticences des salariés et des employeurs dans les (très) petites entreprises à des ingérences externes dans leurs procédures internes de régulation. Ces caractéristiques pourraient expliquer les difficultés rencontrées par des intervenants externes à se faire reconnaître au sein de ces entités.

2. Les relations professionnelles dans le secteur public

(Udo Rehfeldt, Catherine Vincent)

Au cours de l'année 2003, l'étude des processus de représentation des salariés dans le secteur public, ouverte dans le cadre du programme scientifique à moyen terme, a connu une phase de redéploiement. L'année 2003 a vu l'achèvement des deux axes de recherche menés depuis 2000 : les négociations sur les transformations de l'emploi dans le secteur public (avec la DGAFP) et l'étude des relations professionnelles lors des restructurations hospitalières (avec la DREES). Un numéro spécial de *La Revue de l'IREs* devrait consacrer cet achèvement en 2004. Ces premiers travaux nous ont servi de point d'appui pour faire évoluer notre questionnement et nous impliquer dans de nouveaux projets de recherche. Face à l'ampleur des enjeux soulevés par les transformations du travail et des relations professionnelles dans le secteur public, la participation de chercheurs d'autres groupes de l'IREs ou extérieurs s'est dès le départ imposée et perdue dans la deuxième partie du programme à moyen terme.

2.1. Formes de syndicalisme et formes de représentation dans la fonction publique

(Jean-Marie Pernot, Udo Rehfeldt, Catherine Vincent – *Michèle Tallard* (IRIS – Paris-Dauphine) et *Mimmo Carrieri* (Université de Teramo, Italie))

Cette recherche s'inscrit dans le programme lancé par le CGP sur « l'évolution des relations professionnelles en France ». La nécessité d'une réforme des services publics n'est pas spécifique à la France mais se retrouve, déclinée selon des modalités nationales diverses, dans toute l'Europe. En France, dans la fonction publique, les initiatives nombreuses pour adapter l'Etat (décentralisation, déconcentration, réformes de structure, nouvelles formes de management public...) ont toutes des répercussions importantes sur la gestion du personnel et les relations professionnelles. Une des voies explorées consiste à introduire des modalités empruntées au secteur privé, notamment la négociation collective. Cependant, l'économie générale des relations professionnelles dans le public et le privé reste très différenciée. Les différences formelles entre les deux systèmes sont connues ainsi qu'un certain nombre de traits spécifiques du public comme son fort taux de syndicalisation des personnels ou leur plus grande propension à la grève. Cependant, une analyse des spécificités de la représentation des intérêts dans la fonction publique, qui permettrait à la fois de comprendre la structuration syndicale dans ce secteur, les liens entretenus par ces syndicats avec les personnels et la reconfiguration de l'acteur syndical face à la « réforme de l'Etat », est à faire et c'est l'un des objectifs du projet. Les réformes induisent des formes d'hybridation des modèles de relations professionnelles du public et du privé. C'est aussi le cas dans d'autres pays européens comme le montre, par exemple, les récentes évolutions des fonctions publiques italiennes. L'étude de ces évolutions constitue le deuxième objectif de la recherche.

2.2. « Réactivité sociale » au ministère des Finances (voir point 4.2. du « groupe Revenu »)

2.3. Participation à des réseaux européens et aux groupes de projet du Commissariat général du Plan

Au cours de l'année 2003, les chercheurs se sont également insérés, toujours dans le champ des relations professionnelles dans le secteur public, au sein de réseaux européens (Udo Rehfeldt) et des groupes de projet du CGP « Utilities : prospective de la stratégie des pouvoirs publics face à l'évolution des services publics » (Catherine Vincent) et « Thomas : Prospective des règles de la négociation sociale » (Udo Rehfeldt).

3. Post-enquête qualitative sur l'enquête Réponse

(Christian Dufour, Adelheid Hege, Anna Malan, Patrick Zouary)

Cette recherche a été interrompue au printemps 2003 à la suite de la disparition d'Anna Malan, de la DARES, qui conduisait le travail avec deux chercheurs de l'IRES. Elle a été reprise à l'automne. Des interviews de délégués et d'employeurs ont été menés dans des entreprises fortement typées du point de vue des institutions de représentation : certaines disposent de l'ensemble des institutions possibles, d'autres en sont partiellement ou totalement privées. L'enjeu des interviews consistait à apprécier les relations sociales dans ces conditions juridiquement disparates.

Les résultats conduisent à des appréciations assez nettes : la présence des institutions, fortement corrélée à des effets de taille comme le montre abondamment le travail statistique sur l'échantillon de l'enquête Réponse, ne permet pas de conclure à une capacité d'intervention efficace des représentants des salariés. A l'inverse, l'absence de ces institutions ne signifie pas que les relations dans les entreprises soient totalement dominées par les interventions de la direction de l'entreprise. La présence syndicale elle-même ne paraît pas un garant de la pertinence des mesures institutionnelles. Ces observations corroborent celles effectuées dans le cadre de la recherche internationale menée sur les petites entreprises (*cf. supra*).

Un rapport est en cours d'achèvement, qui s'articule sur la description des données statistiques d'une part et sur l'analyse des interviews d'autre part. La première partie montre la régularité des installations d'IRP suivant la taille et l'ancienneté des établissements rencontrés. La deuxième décrit des différences de situations internes en matière de capacité de négociation qui ne suivent pas les modèles institutionnels (cf. annexe 1.5.).

4. La féminisation des prud'hommes

(Adelheid Hege, Christian Dufour)

A la demande du Service des droits des femmes du ministère de l'Emploi et à la suite de travaux réalisés antérieurement sur la féminisation des secrétariats de comités d'entreprise, une investigation sur la féminisation des prud'hommes est en cours d'achèvement à fin 2003. Elle comporte un volet statistique (traitement des données par genre disponibles pour les scrutins de 1997 et 2002) et une enquête qualitative.

La part des femmes parmi les conseillers prud'hommes a sensiblement progressé en 2002, tant chez les salariés que chez les employeurs, sans mettre fin à la sous-représentation des femmes par rapport à leur poids dans le corps électoral. Cette sous-représentation est particulièrement importante dans le collège employeurs. Quelles soient électrices, candidates ou élues, les femmes salariées se trouvent plus fréquemment dans les sections activités diverses et commerce et plus rarement dans l'industrie et dans l'encadrement. En ce qui concerne les stratégies de féminisation des organisations syndicales, les données statistiques révèlent une remarquable convergence des approches : d'une part, les taux de féminisation des candidatures et des élus sont relativement similaires d'une organisation à l'autre ; d'autre part, les arbitrages en matière de parité tendent à être très variables à des niveaux décentralisés (départements et conseils) avec des écarts sensibles pour chacune des organisations par rapport à sa moyenne confédérale.

L'interview de responsables syndicaux et de conseillères – tant du côté salarié qu'employeur – a permis de mesurer que la thématique de la féminisation avait souvent été bien perçue par des organisations qui se

soucient de leur renouvellement et qui manquent souvent cruellement de forces vives et nouvelles. Les conseillères rencontrées après environ une année d'exercice dans la prud'homie se félicitent très majoritairement de pouvoir exercer ce type de mandat. Elles ne le jugent pas plus difficile d'accès que d'autres pour des femmes, tout en reconnaissant que certaines de ses caractéristiques supposent une disponibilité souvent contradictoire avec la responsabilité de jeunes enfants. Les élues rencontrées souhaitent conserver ce mandat pendant plusieurs « législatures ». Si certaines d'entre elles présentent un profil militant relativement classique qui met en avant leur lien avec leurs organisations, beaucoup soulignent l'importance de leur investissement personnel dans l'accès à ce mandat, investissement dont les organisations professionnelles et syndicales profiteraient plus qu'elles n'en seraient responsables.

5. La négociation en Europe

(Christian Dufour, Adelheid Hege)

En lien avec l'Observatoire Social Européen (OSE) et à la demande de la DRT du ministère du Travail, une observation des négociations au niveau européen est effectuée chaque année dans une branche d'activité. L'IRES est chargé pour sa part de procéder à une analyse des négociations menées en Allemagne, France, Grande-Bretagne et Italie. Ce travail fait l'objet d'une publication régulière depuis 1999 dans le bilan annuel de la négociation collective du ministère du Travail. En 2003, le secteur des transports routiers a été retenu, là aussi en raison de la place des petites entreprises dans ce domaine. En 2004, on s'intéressera aux négociations dans la profession des infirmières.

Jusqu'à maintenant, la métallurgie, la chimie, la banque et le commerce ont fait l'objet de travaux. Ils seront utilisés dans le cadre du projet mené pour le CGP sur la comparaison des évolutions salariales dans plusieurs pays (cf. point 1 du groupe « Revenu salarial »).

6. Enquête sur la resyndicalisation des comités d'entreprise

(Christian Dufour, Adelheid Hege, Udo Rehfeldt, Catherine Vincent)

Ce projet, retenu par la DARES en 2002, n'a pu être ouvert avant la fin de 2003. Il devrait être conduit au cours de l'année 2004 pour donner des résultats en 2005. Nous reprenons ci-après la description du projet figurant dans le programme de travail de l'an dernier. Au cours de l'année 2003, une enquête quantitative et qualitative doit avoir lieu sur ce thème.

Les données statistiques recueillies par le ministère du Travail montrent depuis plusieurs années une tendance à la réduction des voix favorables aux candidats non syndiqués dans les élections de comités d'entreprise et donc à une amélioration de la part des voix portées sur des candidats présents sur des listes syndicales. L'enquête vise à évaluer la portée et le sens de ce phénomène. S'agit-il d'un mouvement de fond, dont il faudrait percevoir les ressorts : ancienneté des institutions, incitations à la négociation décentralisée, action volontariste des syndicats, etc. ? S'agit-il d'un artefact statistique lié à la démographie des comités d'entreprises : disparitions, fusions, scissions, etc.).

L'hypothèse retenue pour conduire les travaux qualitatifs et quantitatifs se centre sur l'évolution du rôle des comités d'entreprise, de leurs élus et de leurs relations avec les organisations syndicales. Dans un premier temps, il faudra affiner le constat de désyndicalisation des CE qui a prévalu tout au long de la décennie 1980, pour donner une perspective plus problématisée au constat de resyndicalisation au cours de la décennie 1990.

Des interviews seront menées dans des établissements et entreprises qui ont connu une « syndicalisation » (sinon une « resyndicalisation ») de leurs comités. Des enquêtes seront aussi conduites auprès de responsables syndicaux locaux pour analyser leur perception de ce phénomène.

Menée sur une période de seize mois, cette investigation devrait se conclure au début de 2005. Elle s'inscrit à la fois dans le travail de long terme mené au sein de l'IRES sur la représentation des salariés dans les

entreprises et dans celui lancé plus récemment sur la représentation dans les petites entreprises (mandatement, normes dans les petites entreprises, post-enquête Réponse...).

7. Enquête sur les délégués syndicaux

(Christian Dufour, Adelheid Hege)

En partie comme suite aux travaux du séminaire IRES/DARES, trois organisations syndicales (CFDT, CGT, UNSA) ont souhaité pouvoir entamer un processus de recherche sur leurs propres délégués syndicaux : évaluation des effectifs et connaissance sociologique. Les données statistiques disponibles en la matière sont insuffisantes pour comprendre les conditions de désignation des DS, et encore plus pour analyser la place et le rôle qu'ils occupent au sein des différents modes de représentation des salariés dans lesquels ils s'insèrent.

L'IRES et la DARES ont été sollicités pour soutenir cette recherche. Au cours de 2003, des travaux ont été menés pour définir les conditions méthodologiques de conduite de ce travail. Et un projet de questionnaire a été bâti conjointement par les organisations syndicales impliquées, l'IRES et la DARES.

Au début de 2004, une phase test devrait être conduite qui permettrait au sein de deux branches professionnelles et de quatre départements de vérifier les conditions d'extension d'une telle enquête au niveau national.

Les organisations impliquées auront la charge de réaliser elles-mêmes les investigations visant à identifier et dénombrer les délégués syndicaux de ces secteurs. Sur la base de cette première investigation, l'IRES conduira des travaux complémentaires à la fois sur l'exhaustivité du recensement opéré et sur la sociologie des DS (caractéristiques individuelles et professionnelles, profil d'exercice des mandats, etc.).

Dans une deuxième phase, sur la base de l'évaluation de cette première expérience, l'enquête serait étendue à l'ensemble des branches du secteur privé dans l'ensemble de la France.

Dans ce cadre, l'IRES assurerait un soutien méthodologique et analytique aux organisations qui auront la tâche principale de récolter les données de base.

8. La mondialisation et les relations professionnelles

(Christian Dufour, Adelheid Hege)

Les travaux sur la représentation des salariés et ses évolutions devraient trouver des développements en matière de comparaison internationale. Une équipe de chercheurs canadiens ayant sollicité de notre part une collaboration prolongée dans le cadre d'un projet de recherche sur la mondialisation et les relations professionnelles (le CRIMT, Centre de recherches internationales sur la mondialisation et le travail) a été retenue par le gouvernement canadien pour un travail d'investigation de long terme (5 puis vraisemblablement 10 ans). Un premier séminaire tenu en octobre 2003 a permis de réunir la trentaine de chercheurs de différents pays qui vont collaborer au cours de cette période pour mettre en commun leurs travaux et leurs réseaux. Les premiers contacts noués à cette occasion laissent espérer une investigation commune à plusieurs pays de trois continents sur l'évolution des caractéristiques des représentants des salariés.

9. Séminaire sur les données statistiques des relations professionnelles IRES/DARES

(Christian Dufour, *Catherine Bloch-London, Thomas Amossé*)

Coorganisé par la DARES et l'IRES, le séminaire sur les données statistiques des relations professionnelles s'est réuni à 3 reprises au cours de l'année 2003 en raison de multiples reports liés aux événements sociaux en France. Il a successivement abordé le sujet des négociations dans les branches professionnelles (intervention de spécialistes de la DRT), des

données par genre dans les statistiques concernant les relations professionnelles (intervention d'une chercheuse du SDF), et celui des élections lors des CAP de la fonction publique d'Etat.

Il réunit à la fois des chercheurs et conseillers techniques de l'IRES, des chercheurs de la DARES, des représentants des organisations syndicales et des chercheurs de divers centres de recherche spécialisés sur les relations professionnelles.

Au cours de l'année 2003, il continuera à se réunir en s'intéressant aux négociations dans les branches, à la parité dans les relations professionnelles, et aux données statistiques produites à l'étranger.

10. Les comités d'entreprise européens

(Udo Rehfeldt avec *Isabel da Costa*, CEE)

Udo Rehfeldt a effectué une série d'entretiens avec des responsables syndicaux et membres de comités d'entreprise européens de deux multinationales françaises dans le cadre d'un projet comparatif européen coordonné par Volker Telljohann (Istituto per il Lavoro de Bologne). Ce projet, financé par la Commission européenne, est intitulé « *Quality inventories on the operation and results of European Works Councils* ».

Le programme scientifique à moyen terme prévoit la poursuite de l'étude des comités d'entreprise européens sous l'angle de leur rôle dans les restructurations économiques à l'échelle européenne. Ce problème sera traité dans le cadre d'un projet de recherche élaboré en collaboration avec Isabel da Costa (Centre d'Etudes de l'Emploi) intitulé « *Syndicats et firmes américaines dans l'espace social européen : des comités d'entreprise aux conseils mondiaux ?* ». Ce projet a reçu un financement du Commissariat général du Plan dans le cadre de l'appel d'offres sur les relations professionnelles, pour une période de 18 mois. Le projet se propose d'analyser l'action des comités d'entreprise européens mis en place par des filiales de firmes d'automobile américaines en Europe, notamment face aux restructurations industrielles. Ce secteur a été choisi parce qu'il permet d'évaluer deux des tendances les plus avancées dans ce domaine. La

première concerne l'évolution du rôle des comités européens d'un simple exercice du droit d'information et de consultation vers la négociation avec la direction de la firme multinationale d'accords de sauvegarde de site. La deuxième tendance à analyser est celle qui pousse à élargir le périmètre de représentation des salariés au-delà des frontières de l'espace économique européen, en créant des comités mondiaux. La question est de savoir si derrière ces tendances se profile la renaissance d'une stratégie syndicale élaborée dans les années 1960 qui avait abouti à la création d'une première forme de « conseils mondiaux » censée constituer un acteur syndical pour la négociation collective au niveau de la firme multinationale. Le projet cherche à vérifier l'hypothèse du rôle déterminant de la législation européenne pour la modification de l'attitude, initialement hostile, des directions d'entreprise face à la constitution de comités européens et mondiaux comme acteurs contractuels. Une autre hypothèse concerne la modification des stratégies des organisations syndicales internationales et nationales qui soutiennent et coordonnent l'activité de ces comités. Leur attitude actuelle semble plus pragmatique, lorsqu'ils s'engagent à négocier au niveau international un nombre limité de sujets, considérés cependant comme essentiels, tels que l'emploi, tout en acceptant de faire certaines concessions, par exemple pour sauvegarder la compétitivité de sites menacés. L'enquête de terrain se fera essentiellement à travers des entretiens avec des représentants des salariés des principales filiales européennes de trois groupes américains : Ford, General Motors et Daimler-Chrysler, ce dernier étant maintenant un groupe germano-américain. Elle sera complétée par des entretiens avec des responsables syndicaux aux Etats-Unis et en Europe, au niveau des fédérations nationales et internationales.

11. Les stratégies syndicales face à l'internationalisation-régionalisation économique : comparaison Europe - Amérique du Nord

(Udo Rehfeldt avec *Isabel da Costa*, CEE)

L'objectif de ce projet est d'analyser de façon comparative les attitudes et réponses syndicales face aux conséquences sociales du libre échange régional, respectivement au sein de l'Union européenne (UE) et

dans la zone de l'Accord de libre échange nord-américain (ALENA). L'étude compare la portée des dispositifs institutionnels ainsi que les positions des organisations syndicales et leur évolution dans les deux espaces régionaux. En Europe, elle analyse le fonctionnement de l'Accord social, maintenant intégré dans le Traité d'Amsterdam, et la place qu'occupent les organisations syndicales dans la législation sociale européenne. Dans le cas de l'Amérique du Nord, elle porte sur le fonctionnement de la Commission de coopération dans le domaine du travail (organisme intergouvernemental mis sur pied en vertu de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine du travail ANACT) et du rôle que jouent les organisations syndicales dans ses activités. L'enquête est financée par la DARES. Le rapport final sera rendu début 2004.

12. La représentation des salariés aux conseils d'administration / de surveillance (Udo Rehfeldt)

Udo Rehfeldt participe à un réseau d'experts européens sur le thème « Le rôle des représentants des salariés aux conseils d'administration / de surveillance des entreprises de l'Union européenne : un projet transnational d'échange d'information et d'étude ». Ce projet est coordonné par Kevin O'Kelly (Université de Limerick/Irlande) et financé par la Commission européenne. Il réunit des experts de sept pays membres de l'UE (Allemagne, Danemark, Finlande, France, Grèce, Irlande, Pays-Bas) et de deux nouveaux adhérents (Hongrie, Malte). Les experts élaboreront des rapports nationaux et organiseront des séminaires nationaux et transnationaux. Les séminaires nationaux feront le point sur la question dans chacun des pays et réuniront des représentants des salariés et des responsables des organisations syndicales. Un questionnaire élaboré en commun sera adressé à une cinquantaine de représentants dans chaque pays. Les séminaires transnationaux seront thématiques et réuniront à chaque fois un petit nombre de participants de chaque pays. Le projet a une durée de trois ans (2004-2006) et aboutira à l'organisation d'un colloque final à Bruxelles.

13. La participation des salariés dans la société européenne

Udo Rehfeldt participe à un réseau européen appelé « SEEurope » qui porte sur « L'influence de la directive européenne sur la participation des salariés dans les futures sociétés européennes (SE) sur les pratiques de la participation et de la gestion des entreprises ». Ce projet est coordonné par Norbert Kluge (Institut Syndical Européen de Bruxelles) et financé par la Fondation Hans-Böckler pour une durée de 3 ans. Il est composé d'une vingtaine d'experts européens qui organiseront un système permanent d'échanges d'information sur les transpositions nationales de la directive (qui doit entrer en vigueur en octobre 2004) et sur les attitudes des entreprises et des organisations syndicales. Une des questions traitées est mise en valeur des expériences des comités d'entreprise européens, dont la directive sur la SE apparaît comme un prolongement qui comporte un renforcement des droits transnationaux d'information et de consultation. Comme pour les comités d'entreprise européens, leur concrétisation dépend du résultat des négociations entre directions et représentants des salariés, préalable à la constitution d'une SE. Le travail du réseau doit ultérieurement déboucher sur l'élaboration d'un projet de recherche sur ces questions.

14. Prospective des règles de la négociation sociale

(Udo Rehfeldt)

Udo Rehfeldt participe au groupe de projet THOMAS sur la « prospective des règles de la négociation sociale », mis en place par le Commissariat général du Plan dans le cadre de sa mission de prospective de l'Etat stratège. Ce groupe, composé d'experts de relations professionnelles d'horizons divers, est animé conjointement par Laurent Duclos et Pierre Vanlerenberghe. Il discutera, au cours de ses réunions mensuelles, de l'évolution possible des règles de procédure de la négociation collective : l'articulation interne des niveaux, partage des rôles avec l'Etat, conditions de validité des accords, etc. Udo Rehfeldt y apportera plus spécifiquement son expérience de la comparaison internationale. Le groupe élaborera de brèves notes de travail.

PUBLICATIONS ET COMMUNICATIONS

• Christian Dufour

- * *La culture et le monde du travail* « La nouvelle voix ouvrière », février 2003.
- * « Négociations en France en 2002, brutal changement d'atmosphère » in E. Mermet (ed.), *La négociation collective dans les pays de l'Union européenne*, European Trade Union Institute, Brussels, 2003.
- * « Globalisierung und Gewerkschaften in Frankreich – die beharrliche Vielfalt der Arbeitnehmersolidarität », *WSI Mitteilungen* 8/2003, pp. 494-502, avec Adelheid Hege.
- * « Négociation dans le transport routier de marchandises : originalité et originalités d'une activité communément répandue », in *La négociation collective en 2002, Editions législatives, ministère des Affaires sociales du travail et de la solidarité*, Tome I, p. 243-280, avec Adelheid Hege.
- * « *Les normes sociales dans les petites entreprises : Allemagne, France, Suède* », Bruxelles, Bern, PIE-Peter Lang, ouvrage à paraître en français et en anglais, avec Adelheid Hege, Sofia Murhem, Wolfgang Rudolph, Wolfram Wassermann.

• Adelheid Hege

- * « Globalisierung und Gewerkschaften in Frankreich – die beharrliche Vielfalt der Arbeitnehmersolidarität », *WSI Mitteilungen* 8/2003, pp. 494-502, avec Christian Dufour.
- * « Négociation dans le transport routier de marchandises : originalité et originalités d'une activité communément répandue », in *La négociation collective en 2002, Editions législatives, ministère des Affaires sociales du travail et de la solidarité*, Tome I, p. 243-280, avec Christian Dufour.
- * « *Les normes sociales dans les petites entreprises : Allemagne, France, Suède* », Bruxelles, Bern, PIE-Peter Lang, ouvrage à paraître en français et en anglais, avec Christian Dufour, Sofia Murhem, Wolfgang Rudolph, Wolfram Wassermann.

• Udo Rehfeldt

- * « L'évolution des relations professionnelles et du droit du travail en Allemagne : la concertation tripartite », in : *Les Cahiers de l'AFERP* N° 1, (Association Française d'Etude des Relations Professionnelles), 2003.
- * « Economic Integration and Transnational Social Regulation : A Comparison between the European Union and NAFTA » (avec Isabel da Costa), in : Francesco Garibaldo et al. (eds.), *Globalisation, Company Strategies and the Quality of Working Life in Europe*, Bern etc. (Peter Lang), à paraître.

*** Catherine Vincent**

- * « La démocratie sociale dans les TPE et PME : quelles perspectives de développement ? (table ronde) », in *Quelle démocratie dans le monde du travail ?*, dir. Jocelyne Barreau, PUR collection « Des sociétés », 2003, Rennes.
- * « Les syndicats face aux restructurations hospitalières », *Revue Française des Affaires sociales*, n° 3, juillet-septembre 2003, pp. 121-140, (avec Pierre Volovitch).
- * « La politique contractuelle fonde-t-elle les relations sociales ? », in *L'Etat de la France 2002*, Eds La découverte et Syros, Paris, 2003.
- * « Les enjeux du dialogue social en Espagne », *La Revue de l'IRES*, n° 41, 2003/1, pp. 177-205.
- * « Espagne : où en est la négociation collective », *Problèmes économiques*, n° 2.807, avril 2003, pp. 10-13.

D. GROUPE «TRAVAIL»

Chercheurs ⁽⁶⁾ :

Odile JOIN-LAMBERT, Yves LOCHARD, Marie RAVEYRE, Pascal UGHETTO.

Les travaux du groupe s'attachent à analyser les dynamiques contemporaines d'évolution des systèmes de travail, en abordant à la fois les questions relatives au contenu et à l'organisation du travail, aux représentations et identités collectives, aux trajectoires des personnes et des groupes, à la constitution et la recomposition de communautés de travail (métiers, professions...).

On privilégie pour ce faire l'étude de situations concrètes. Si le recours à des données quantifiées n'est pas négligé, une place importante est donnée aux observations directes, avec la conduite d'entretiens semi-directifs, afin d'appréhender conjointement les pratiques effectives des acteurs et les discours qui soutiennent ces pratiques. L'objectif est, en effet, d'aborder les acteurs en situation en s'interrogeant sur ce qui fait sens pour eux, sur ce qui suscite leur engagement dans le travail, ce qui les unit et ce qui les divise. Dans la même perspective, on procède par analyse de documents (archives, textes contemporains) afin de mettre en évidence les enjeux et les débats sociaux relatifs aux questions étudiées, de saisir ce qui motive les acteurs, la manière dont ils se justifient, dont ils se représentent leur activité (ses finalités, ses frontières, les compétences requises...).

Les recherches, réalisées ou en cours, contribuent à l'approfondissement des thématiques du programme scientifique à moyen terme en explorant plus avant notamment : les spécificités du secteur des services et en particulier la fonction publique ; le rôle des parcours et trajectoires des individus dans la constitution d'identités collectives ; la prise en compte de la dimension territoriale des politiques de gestion des ressources humaines, tant dans le secteur privé que public.

⁶ Les noms des chercheurs non membres du groupe Travail apparaissent en italiques.

1. Pratiques de travail et figures de l'utilisateur / client

L'analyse concerne plus particulièrement ici les effets sur les pratiques de travail des orientations adoptées par les entreprises ou administrations posant comme principe la prise en compte des usagers ou clients. Dans quelle mesure les représentations qu'ont les acteurs de l'entreprise ou de l'administration soutiennent-elles des conceptions spécifiques du service ? Mais aussi comment les usagers eux-mêmes se constituent-ils en acteurs susceptibles d'intervenir dans la définition du service ?

1.1. Les administrations entre le public et le client : définition, redéfinition du travail

(Odile Join-Lambert, Yves Lochard, Marie Raveyre, Pascal Ughetto)

Cette recherche a constitué l'essentiel de l'activité commune du groupe sur l'année 2003. Elle se poursuivra en 2004, avec la rédaction du rapport final puis la réalisation de plusieurs communications et publications.

Cette recherche est cofinancée par le ministère de la Recherche et le Centre National de la Fonction Publique Territoriale dans le cadre de deux appels d'offre. L'objet de la recherche est d'analyser les transformations du travail dans la fonction publique en s'intéressant plus précisément aux projets de redéfinition du travail justifiés par une meilleure adaptation du service au public. L'hypothèse retenue est que cette définition est dépendante de la construction sociale de la figure de l'utilisateur : le contenu et l'organisation du travail ne résultent pas uniquement de décisions prises par les directions mais de compromis entre des conceptions des usagers portées par différents acteurs. Dès lors, les projets de redéfinition du travail au nom de l'utilisateur offrent l'occasion de saisir les conceptions du travail, la valeur que les différentes catégories d'acteurs lui attribuent et leur compréhension de la qualité du service. On peut ainsi appréhender la réalité du travail dans une perspective historique et dynamique, capable de faire ressortir la manière dont chacun est disposé à reconstruire sa conception du travail, ses pratiques de travail et son identité professionnelle face au client ou au public. Cette recherche est menée à partir d'une approche pluridisciplinaire

(sociologie, économie, histoire, sociolinguistique) sur la base d'études de cas (les musées et les associations d'usagers).

L'investigation principale concerne le cas des musées. Un important travail de terrain a été effectué auprès d'une quarantaine de responsables de musées et d'une vingtaine d'autres acteurs (représentants des tutelles, des organisations syndicales, des associations professionnelles, etc.). La seconde phase d'enquête auprès des diverses catégories d'agents est engagée (avec une douzaine d'entretiens réalisés). L'analyse en cours de ces entretiens vise à saisir les orientations de la réflexion concernant la façon de prendre en compte le public. Cette réflexion s'effectue au sein des autorités de tutelle, de la profession de conservateur ainsi qu'au niveau des autres personnels des musées. Il s'agit d'étudier en quoi ces conceptions influent sur la définition des pratiques de travail. L'idée de se mettre à la portée du public conduit à aborder la question plus générale de la démocratisation. Afin de poursuivre l'analyse autour de cette question, nous envisageons une mise en perspective historique plus globale. Ce sont en effet non seulement les sciences sociales (et la sociologie de la culture notamment) qui ont apporté leur manière de voir, mais aussi l'Etat et les politiques culturelles dont l'horizon est, au moins à partir de 1959 avec la création du ministère de la Culture, d'assurer la couverture de l'ensemble du pays, de combler les vides culturels de la province, en fondant leur mission sur la démocratisation et la critique d'un système académique.

En 2004, le groupe poursuivra ses investigations en conduisant la dernière phase d'observations, avec, d'une part, le dépouillement d'archives et, d'autre part, la réalisation d'entretiens auprès des diverses catégories de personnels des musées : conservateurs, agents d'accueil et de surveillance, médiateurs, etc. Par ailleurs, il tentera d'approfondir l'idée de démocratisation dans le rapport de l'administration à ses usagers. C'est dans ce cadre que prendra place la poursuite du second terrain d'enquête, au-delà des premières investigations qui y ont déjà été effectuées, à savoir les associations de quartier depuis l'après Seconde Guerre mondiale. Il s'agira de faire apparaître, en particulier, les conceptions du rapport de l'administration à ses usagers qui se sont développées dans ce cadre.

1.2. De l'administré à l'usager

(Odile Join-Lambert, Yves Lochard)

Poursuivant cette réflexion en 2004, il s'agit de tenter, dans le cadre d'une approche socio-historique, de revenir plus généralement sur les services public et l'émergence du consommateur, depuis les années 1960, période où le militantisme associatif sur les services publics est particulièrement vigoureux et les relations entre les administrations et les administrés se trouvent au confluent de divers mouvements. L'imposition de la catégorie usager comme une catégorie centrale de l'action publique pose en effet dans le secteur public des problèmes spécifiques. L'étude de l'histoire des relations entre les pouvoirs publics et les associations d'usagers en général révèle l'ambiguïté du modèle de représentation appliqué à la question des usagers du service public en même temps qu'il mérite d'être interrogé. Cette interrogation sera menée grâce à l'étude d'associations relevant de la participation démocratique, qui se créent précisément à cette période (telles que l'Association pour la démocratie et l'éducation locales et sociales, l'Association pour le développement et l'aménagement du XIII^e arrondissement de Paris, etc.). Ce travail doit être présenté dans un colloque international du Centre de Recherches Historiques de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales sur « Consommation et politique » en juin 2004.

1.3. La réactivité sociale au ministère des Finances : les aspects liés au travail

(Pascal Ughetto)

Dans le cadre de la recherche sur la réactivité sociale au ministère des Finances, qui se déroulera, pour l'essentiel, sur l'année 2004 (voir point 4.2 du groupe « *Revenu salarial* » pour sa présentation globale), il s'agit plus particulièrement d'intégrer la dimension du travail dans la question posée de la « réactivité » des agents du ministère face aux réformes. Le propos est de comprendre comment l'interprétation des changements du travail réalisés et/ou projetés se relie, dans les représentations, à une possibilité de redéfinition des missions du ministère et des tâches effectuées. Quelle est cette redéfinition et quels sont les mécanismes qui y conduisent ? Comment

y prend naissance le sentiment d'être considéré ou, au contraire, méconnu dans la réalité du travail effectué, de l'engagement consenti, etc. ? On tente ainsi d'articuler le vécu du travail et les conditions de mobilisation dans un mouvement de refus des réformes. On part, pour cela, du principe que l'activité s'exerce, quotidiennement, sur la base d'une représentation des raisons pour lesquelles on doit s'y soumettre, des buts à atteindre, des priorités à établir, etc. Cela conduit à analyser, par les entretiens qui seront réalisés avec les agents, les évolutions récentes de leur travail telles qu'ils les ressentent (introduction de technologies nouvelles, de nouveaux modes d'organisation, mise en débat des finalités de l'activité du ministère, etc.).

2. Itinéraires, identités professionnelles et catégories en formation

On s'intéresse ici au rapport au travail en lien avec les trajectoires des personnes et les identités individuelles et collectives, et ce y compris aux marges de l'emploi salarié. A partir d'une interrogation sur la redéfinition des identités professionnelles, on en vient à analyser les cas de catégories en cours de construction – passage de catégories incertaines, composites et d'identités polymorphes à des groupes en voie de stabilisation et de reconnaissance – et de catégories produites par des communautés de conditions et de destins liées à l'évolution de la situation socio-économique.

2.1. Journées Identités professionnelles

(Odile Join-Lambert, Marie Raveyre, Pascal Ughetto)

Le groupe a travaillé en 2003 à faire aboutir une convention avec la DARES pour le financement de journées consacrées aux identités professionnelles. La réalisation de ce projet a été reportée en raison des contraintes budgétaires ayant affecté la DARES. Le principe de la tenue de cette journée en 2004, avec le concours de la DARES, est reconduit.

2.2. Les experts

(Yves Lochard)

La recherche sur l'émergence d'une fonction d'expertise dans le monde associatif et ses enjeux sociaux s'est poursuivie en 2003 et a

débouché sur publication. La nouveauté réside depuis la fin des années quatre-vingt-dix dans une forme d'institutionnalisation d'un partenariat en matière de savoirs entre l'Etat et ces associations. Cet investissement associatif dans la production de connaissances propres a bénéficié d'une reconnaissance des pouvoirs publics, à travers toute une série de structures où ce partenariat est mis en œuvre (observatoires, hauts conseils, etc.).

Mais le monde des « experts prétendants » ne se limite pas à celui des militants associatifs *stricto sensu* ; il s'est étendu à un secteur d'activité autour de « l'expertise citoyenne », au service des mouvements sociaux ou de l'économie sociale et solidaire. Le profil des « experts » de ces structures est celui de personnages avec une double qualification, militante et technique, cette dernière entendue au sens large. Elle peut relever du travail social, de l'animation socioculturelle, de l'expertise comptable, de l'urbanisme ou de l'architecture...

Certains de ces nouveaux acteurs de l'expertise ont conquis une place dans les structures para-étatiques à la fois à l'intérieur des observatoires, des hauts conseils, etc. De fait, les cabinets sont en concurrence avec les associations ou les centres de recherche au sein des instances mises en place par l'Etat pour ausculter la société. Ces structures généralement de droit privé semblent avoir bénéficié de la brèche ouverte par le mouvement associatif. Ce mouvement a été favorisé par le développement de la démocratie participative et du partenariat qui offre un marché à cette offre (de même que la décentralisation, les diagnostics sécurité et autres formes d'affichage de la démocratie de proximité).

Cet axe de recherche a débouché sur la publication d'un ouvrage : *L'expert associatif, le savant et le politique*, Syllepse, 2003.

2.3. Les travailleurs pauvres en Ile-de-France

(Yves Lochard, Pierre Concialdi, Christèle Meilland, Mouna Viprey)

Une recherche sur les travailleurs pauvres en Ile-de-France vient de débiter en octobre 2003. Elle a fait l'objet d'un contrat avec la Mission

d'Information sur la Pauvreté et l'Exclusion Sociale en Ile-de-France et la DRASS. Elle associe quatre chercheurs de l'IRES (Pierre Concialdi, Yves Lochard, Christèle Meilland et Mouna Viprey).

Cette recherche s'inscrit dans un contrat avec le Conseil régional d'Ile-de-France. Elle concerne la catégorie, à la détermination incertaine et aux contours largement flous, des « travailleurs pauvres » entendus comme des personnes dont le niveau de vie est inférieur à un certain seuil et que leur insertion, certes variable, sur le marché du travail ne dispense pas d'avoir recours à des dispositifs d'assistance notamment pour se loger (hébergement en centre d'hébergement et de réinsertion sociale). Ces personnes, bien qu'ayant un lien significatif avec l'emploi et le marché du travail, vivent dans des ménages dont le niveau de vie est inférieur à un certain seuil. Il peut s'agir notamment de personnes ayant un emploi qui ont recours à des dispositifs assistanciers (publics ou privés) en raison de la faiblesse de leurs ressources. La recherche se concentre sur le noyau constitué par les personnes hébergées en CHRS ou concernées par l'insertion économique, sans pour autant exclure l'observation de situations comme celle de personnes logées en HLM ou ne se reconnaissant pas dans la désignation « travailleurs pauvres ». On privilégiera un territoire où les différentes structures et les acteurs les plus significatifs sont représentés en veillant à ce qu'il n'ait pas de caractère atypique.

On tentera de vérifier la validité des hypothèses le plus souvent retenues pour expliquer les processus qui sont à l'œuvre dans la persistance de cette relation d'assistance pour des catégories qui ont par ailleurs un lien significatif avec le marché du travail. On s'intéressera en particulier aux itinéraires de ces personnes en reconstituant leurs perceptions des processus qui les maintiennent dans cette situation, les obstacles qu'ils ont rencontrés, les soutiens dont ils ont bénéficié ou qui leur ont manqué.

Le développement du phénomène des *working poors* dans les sociétés européennes au cours des dernières années suffirait à justifier l'intérêt de cette recherche. Au-delà, il apparaît légitime de se demander si les itinéraires professionnels de cette catégorie sont totalement singuliers. Ne permettent-ils pas de porter un éclairage de biais sur les itinéraires

professionnels en général ? les obstacles à l'accès à l'emploi ? En mettant en lumière les pré-requis attendus par les employeurs (logement, présentation de soi, mobilité...), ils pourraient se révéler porteurs d'aperçus significatifs sur les carrières professionnelles des fractions les plus fragiles de la population.

L'étude sera menée en deux temps. La première étape est déjà entamée, et se poursuivra au cours du premier semestre 2004. Elle consiste en une série d'entretiens avec des acteurs de l'action sociale comme la FNARS, le Secours Catholique ou la Fondation Abbé Pierre. On s'appuiera sur leurs compétences pour déterminer le choix des personnes qui feront l'objet d'une seconde série d'entretiens.

L'analyse des parcours des personnes accueillies par certaines associations ou par les travailleurs sociaux fera l'objet de la seconde étape réalisée sous forme d'entretiens. On s'efforcera de reconstituer ces parcours en restituant le point de vue subjectif des personnes sur les processus d'exclusion, les obstacles rencontrés, les soutiens obtenus ou qui ont manqué, etc. L'objectif ici est de mettre en évidence le rôle des « ruptures » familiales, des traumatismes, des « accidents », obstacles divers, carences institutionnelles identifiées par les victimes elles-mêmes mais aussi le rôle de facteurs récurrents ou persistants qui puissent rendre compte du maintien dans cette condition sociale. On s'intéressera particulièrement aux ruptures qui permettent d'expliquer le basculement vers des situations d'exclusion ainsi qu'aux obstacles rencontrés par ces personnes dans leur insertion sociale et professionnelle.

Il ne s'agit pas à travers cette double série d'entretiens d'opposer des visions subjectives à une objectivité scientifique issue de résultats plus quantitatifs et statistiquement représentatifs, mais de faire surgir d'autres éléments explicatifs qui permettront des diagnostics pouvant éventuellement orienter des changements de pratiques, de repérer des processus fins que l'analyse globale ne peut pas donner. Deux réunions de suivi auront lieu, l'une en décembre 2003, la seconde en mars 2004. Par ailleurs, une note d'étape sera remise en juin 2004 et donnera lieu à une

restitution devant les acteurs intéressés ; le rapport final sera quant à lui remis en octobre 2004.

3. Politiques de gestion des ressources humaines

La perspective adoptée vise ici à analyser les pratiques managériales de gestion du travail et de l'emploi, leur dynamique d'évolution, en s'interrogeant sur la diversité de ces pratiques notamment en fonction des types d'organisations – PME, grands groupes, réseaux d'entreprises, administrations – et en fonction de leur mode de prise en compte de la dimension territoriale.

3.1. Groupes et territoires. Des restructurations à la gestion permanente du travail et de l'emploi

(Marie Raveyre)

Cette recherche a pour objet d'analyser les modes de gestion du travail et de l'emploi des grandes entreprises dans le cadre de leur reconfiguration mondiale. Elle aborde la question à partir de l'observation des politiques d'appui au développement local (réindustrialisation de sites, aides aux PME, etc.) conduites par plusieurs d'entre elles. L'hypothèse retenue est que ces politiques peuvent constituer une partie intégrante des stratégies des groupes. Elles apparaissent comme un moyen de soutenir l'adaptation continue (et conjointe) du travail et de l'emploi, en favorisant des ajustements qualitatifs et quantitatifs au niveau des bassins d'emploi. Dépassant les frontières de l'entreprise, elles sont susceptibles de s'inscrire dans une dynamique d'échange en réseau, fondée sur des coopérations avec les acteurs économiques, politiques et institutionnels locaux.

L'observation de plusieurs grandes entreprises met en évidence une grande diversité de cas de figure. Le degré d'implication dans le développement local ainsi que les modalités d'intervention varient d'une entreprise à l'autre en fonction de leur histoire et de leurs caractéristiques sociales et productives. Il s'agit donc de progresser dans l'analyse en mettant en évidence les diverses logiques d'entreprises et d'élaborer des

éléments d'évaluation de ces politiques territoriales, notamment du point de vue de l'emploi et des modes de négociation collective.

Cette recherche sera développée à partir de nouvelles investigations de terrain, avec une enquête auprès de différents grands groupes et auprès des organisations syndicales (ce projet est en cours de négociation avec des financeurs potentiels). Plusieurs communications et publications ont été réalisées et sont en cours. Cette recherche est partie intégrante d'un travail de thèse ; à terme la publication d'un ouvrage est envisagée.

Par ailleurs, Marie Raveyre est co-organisateur, avec Carole Tuchsirer, du séminaire « *Restructurations* » (Voir axes transversaux). Cette réflexion s'inscrit dans le prolongement des travaux qu'elle conduit sur les stratégies de reconfiguration des grands groupes, les dynamiques de développement des PME et les évolutions des systèmes de travail et d'emploi. Ce séminaire se situe aussi dans le prolongement du séminaire « *Souplesse et sécurité de l'emploi* », réalisé par l'IRES pour la DARES sous la responsabilité de Carole Yerochewski (cf. annexe 1.4) et auquel Marie Raveyre a contribué.

3.2. Formes de coordinations : les dynamiques des réseaux (Marie Raveyre)

Dans une perspective plus générale, l'analyse des formes de coordination en réseaux interentreprises et interorganisationnels est poursuivie, plus particulièrement à partir de l'observation de relations entre PME, grandes entreprises et acteurs économiques, politiques et institutionnels locaux. Cela donnera lieu à de nouvelles communications et publications, notamment, en 2004 : au Premier congrès de l'Association Française de Sociologie ; aux Quatrièmes Journées de la Proximité « *Proximité, réseaux et coordinations* ».

3.3. Gestion des ressources humaines et territoires dans la fonction publique (Odile Join-Lambert)

Dans le cadre d'une convention entre l'IRES et l'Observatoire de l'emploi public, un premier rapport a été remis en 2003 pour apporter un éclairage historique à l'interrogation actuelle sur la manière dont la reconnaissance de « métiers » ou de spécialités peut se combiner avec une fonction publique de carrière généraliste. Autrement dit, comment l'Etat a-t-il pu concilier la dispersion géographique de ses services et de ses agents, nécessaire pour fournir beaucoup de services à proximité des usagers, avec la spécialisation de ses agents ? Dans quel sens la nécessité de répartir des agents sur l'ensemble du territoire national a-t-elle influencé l'organisation des corps et la spécialisation – ou au contraire, la polyvalence – du travail des fonctionnaires qui exercent leur activité sur l'ensemble du territoire ? La question a-t-elle été posée de manière explicite ou implicite et comment a-t-elle été résolue ?

Trois types de réponses au moins apparaissent. D'abord, dans plusieurs corps d'administrations différentes (PTT et Trésor), le choix de généralistes a été préféré afin d'arriver à pourvoir tous les postes, y compris les postes excentrés. Mais à l'intérieur d'une même administration, la question ne s'est pas posée de la même façon suivant le niveau de contact avec l'utilisateur. Aux PTT dans la seconde moitié du XX^e siècle, pour le niveau de chef d'établissement des bureaux de postes (les receveurs des Postes), on insistait sur l'aspect de « proximité territoriale » et sur la nécessité d'avoir face aux usagers des agents répartis sur l'ensemble du territoire : le choix de fonctionnaires polyvalents a été préféré. Pour les agents des centres de tri en revanche, on insistait sur la nécessité, pour assurer la qualité du service rendu, de disposer d'un personnel spécialisé, rentable et qualifié : le choix de la spécialisation et de la concentration a été fait. En revanche, d'autres corps, comme celui des aides soignantes ou des infirmières, ont répondu par la spécialisation : si des spécialistes se sont peu à peu imposés à l'hôpital, le recrutement non plus national mais local y est pour beaucoup. Enfin, des solutions intermédiaires entre généraliste et spécialiste ont été recherchées. Par exemple à l'Education nationale, la question de faire remplir par des professeurs spécialisés par matière ou par des maîtres polyvalents les enseignements au collège a été longtemps débattue. De même chez les conservateurs de musées s'est-on longtemps

interrogé sur la réunion de spécialistes scientifiques hautement qualifiés et de généralistes de la gestion des musées au sein d'un même corps.

La nécessité de répartir les agents publics sur tout le territoire en fonction des besoins de la population et des nécessités du service a-t-il constitué un élément de contexte de la jurisprudence du Conseil d'Etat et comment ce principe a-t-il guidé sa doctrine en la matière ? Cette question pourra sans doute trouver des réponses lors d'une future recherche, en cours actuellement, à partir des avis donnés par le Conseil d'Etat sur les projets de décret portant statuts des corps de la fonction publique.

Afin d'amorcer la recherche comparative sur l'histoire de l'emploi public, Odile Join-Lambert présentera, dans le second rapport prévu par la convention de recherche avec l'Observatoire de l'emploi public pour la fin de l'année 2003, une mise en perspective historique sur le *Civil Service* britannique et la façon dont il a résolu les problèmes d'emploi entre 1940 et 1975. Dans une seconde étape, la comparaison internationale avec la Grande-Bretagne sera abordée sous l'angle des voyages, des transferts, des échanges d'expérience et de « modèle » dans la même période 1940-1975 concernant trois ministères (Education nationale, Travail et emploi, et Culture), afin de mieux comprendre la spécificité française.

3.4. Au seuil de l'emploi : les lettres de candidature (Yves Lochard, Pascal Ughetto)

Un travail sur l'embauche est en train d'être réalisé à travers le dépouillement de lettres de candidature auprès d'un groupe de la grande distribution. Il s'agit de voir comment les différentes catégories de candidats (cadres, non cadres, réponses à une annonce ou candidature spontanée...) se présentent à l'employeur, y expriment la représentation qu'ils se font des attentes de cet employeur en termes de compétences, d'activité à réaliser, etc. Ce travail doit être présenté lors du congrès de l'Association Française de Sociologie, en février 2004.

4. Histoire du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle

(Odile Join-Lambert)

Dans le cadre d'une convention envisagée entre l'IRES et la DARES, Odile Join-Lambert contribue avec le Comité d'histoire des administrations du Travail (CHAT) à la coordination scientifique des travaux liés à la célébration du centenaire du ministère du Travail, de l'emploi et de la formation professionnelle qui aura lieu en 2006. Il s'est agi, tout d'abord, de faire un bilan sur l'état des recherches historiques, et des thèmes sur lesquels on ne disposait toujours pas de travaux. Sur cette base a été dégagé un programme de recherche : « Le ministère dans ses interactions avec la société » (c'est-à-dire dans ses rapports avec les autres ministères, les homologues étrangers et les partenaires sociaux), présenté lors de la première réunion du Comité d'histoire. Ce programme servira de base à la discussion de la commission scientifique du Comité d'histoire. Les modalités de réalisation de ce programme scientifique se feront, au vu de l'état des crédits disponibles, sous la forme de l'organisation d'un colloque scientifique international en 2006. D'ici là, il s'agira de gérer l'appel à communication, la recherche des intervenants pour le colloque, l'évaluation des propositions et l'organisation du colloque. Par la suite, devra également être assurée la publication des actes dans un ouvrage.

5. Participations à d'autres programmes de recherche

- Yves Lochard est membre du comité de pilotage du réseau ARCATI (Atelier-Réseau Coopératif pour Analyses Textuelles Informatisées) qui ambitionne d'être à la fois un outil de veille méthodologique, de formation et de confrontations d'expériences concernant les pratiques d'analyses textuelles informatisées pour la recherche en sciences sociales. ARCATI organise à l'Iresco un séminaire de présentation de logiciels en contexte de recherche en sciences sociales, logiciels représentant des modes d'approche différents de l'analyse textuelle.
- Yves Lochard participe au groupe « Valeurs religieuses, valeurs religieuses sécularisées, valeurs laïques dans les milieux associatifs »

qui réunit des chercheurs de l'Iresco, du Cevipof et du Cresal. À partir d'enquêtes gardant chacune leur terrain associatif spécifique et leurs objectifs propres, les participants mènent « une réflexion sur les valeurs qui animent l'action dans ces milieux ».

- Marie Raveyre est membre du « Réseau de la Proximité », qui regroupe des chercheurs de l'Université, du CNRS et de l'INRA, autour du thème de la prise en compte de la dimension spatiale et territoriale pour l'analyse des entreprises et des systèmes productifs. Dans ce cadre, elle contribue à l'organisation des Quatrièmes Journées de la Proximité en juin 2004.

PUBLICATIONS ET COMMUNICATIONS

- **Odile Join-Lambert, Yves Lochard, Marie Raveyre et Pascal Ughetto - Communications**
 - * « Le visiteur au centre du musée : les conservateurs directeurs d'établissements face à la préoccupation du public », séminaire de valorisation *Mutation du travail, quatre années de recherche (1999-2002)*, ministère de la Recherche, 2 septembre 2003.
- **Odile Join-Lambert - Publications**
 - * « Regards sur l'Etat employeur et la santé au travail. Histoire du service médical des PTT (1943-1977) », *Travail et emploi*, n° 96, octobre 2003.
 - * « L'Etat employeur et l'inaptitude au travail. Le cas des PTT (1944-1978) » in Catherine Omnès (dir.), *Les exclus. La construction sociale de l'inaptitude*, Paris, Belin, coll. "histoire et modernité" (à paraître).
 - * « Généraliste ou spécialiste ? Un éclairage historique sur les corps de la fonction publique (XIX^e-XX^e siècle) », *La Revue de l'IREC* (à paraître).
 - * « Une hiérarchie de proximité face à la modernisation de l'Etat », actes du colloque du 127^e Congrès des sociétés savantes et historiques, *Le travail et les hommes* (à paraître).
 - * « Quand l'Etat ajuste. Les receveurs des PTT sous la IV^e République », *Le Mouvement social* (à paraître).

-
- * « Au nom de l'utilisateur. Le travail des receveurs des Postes entre 1965 et 1973 » (article soumis au comité de lecture de la *Revue d'histoire moderne et contemporaine*).
 - **Odile Join-Lambert - Communications**
 - * « Une méthodologie pour l'étude des personnels des services déconcentrés dans l'administration », Centre d'études et de recherches en sciences administratives (CERSA), CNRS-Paris II, 23 juin 2003.
 - * « Le rôle de la contrainte territoriale dans l'organisation des corps de la fonction publique. Eclairage historique à partir de quelques administrations (XIX^e-XX^e siècles) », IX^e table ronde franco-allemande, *Les figures de l'Etat (1870-1945)*, Paris-ENPC-EHESS, 25-26 septembre 2003.
 - * « Proposition de programme de recherche pour 2006 », Comité d'histoire des administrations du Travail (CHAT), ministère des Affaires sociales, du travail et de la solidarité, 14 novembre 2003.
 - **Yves Lochard - Publications**
 - * *L'expert associatif, le savant et le politique*, (sld) éditions Syllepse, Paris, 2003, 161 p. [avec Maud Simonet-Cusset].
 - * « Les associations et l'observation sociale : l'invitation au temple », in *L'expert associatif, le savant et le politique*, éditions Syllepse, Paris, 2003.
 - * « Entre Science et Politique : les politiques du savoir dans le monde associatif », *Lien social et Politiques*, n° 50, 2003 [avec Maud Simonet-Cusset].
 - * « Roman naturaliste et formation des imaginaires urbains. L'exemple de Paris et sa banlieue à la fin du XIX^e siècle », *Figuraciones*, revue du Departamento de Crítica de las Artes del Instituto Universitario Nacional de las Artes, Buenos-Aires (août 2003).
 - * « L'accompagnement entre technique et valeur », Contribution à un ouvrage collectif L'Harmattan/Injep, collection dirigée par Bernard Roudet sur *Les Valeurs dans les milieux associatifs* (2003, à paraître).
 - **Yves Lochard - Communications**
 - * « Conjuguer les savoirs, un enjeu pour les politiques sociales », Colloque de l'Association Internationale des Sociologues de Langue Française, Ijuí (Brésil), 26-28 novembre 2003.
 - * « Le monde associatif et le savoir : enjeux et tensions » dans le cadre de la Conférence mondiale annuelle du SASE (Society for the Advancement of Socio-Economics), Aix-en-Provence 26-28 juin 2003 [avec Maud Simonet-Cusset].

- **Marie Raveyre - Publications**

- * « Concilier adaptation permanente de l'emploi et des compétences et sécurité des trajectoires professionnelles ? Réflexion autour de la politique de Saint-Gobain », (A paraître dans un ouvrage coordonné par la DARES).
- * « Restructurations et territoires : l'appui au développement local des grandes entreprises », (A paraître dans un ouvrage collectif).
- * « On est toujours dans l'urgence : surcroît ou défaut d'organisation dans le sentiment d'intensification du travail ? », en collaboration avec Pascal Ughetto, Actes du Colloque *Organisation, intensité du travail, qualité du travail*. Centre d'études de l'emploi, CEPREMAP et LATTTS, (A paraître).
- * « Le travail, part oubliée des restructurations hospitalières », *Revue française des Affaires sociales*, vol. 57, n° 3, juillet-septembre 2003 [avec Pascal Ughetto].

- **Marie Raveyre - Communications**

- * « PME et le modèle de l'entreprise communauté, contribution à l'analyse des identités collectives », Séminaire du Laboratoire de Sociologie du Changement des Institutions (LSCI-CNRS, IRESCO), Paris, avril 2003.
- * « L'appui au développement local des grandes entreprises comme outil d'accompagnement curatif et préventif des effets sociaux des restructurations. Contribution à l'élaboration d'outils d'évaluation », Séminaire *Responsible Restructurations in Europe*, Fondation Européenne pour l'amélioration des conditions de travail / Centre d'Etudes de l'Emploi, 19-20 juin 2003, Dublin.
- * « L'inscription territoriale des groupes : Reconfiguration mondiale et réseaux locaux - L'appui au développement local comme outil de gestion des ressources humaines-», XXXIX^{ème} Colloque de l'Association de Science Régionale de Langue Française : *Concentration et ségrégation, dynamiques et inscriptions territoriales*, Lyon, 1-3 septembre 2003.

- **Pascal Ughetto - Publications**

- * « Le travail, part oubliée des restructurations hospitalières », *Revue française des Affaires sociales*, vol. 57, n° 3, juillet-septembre 2003 [avec Marie Raveyre].
- * « Irlande : De l'émigration à l'immigration », *Chronique Internationale de l'IRES*, n° 84 spécial « Mouvements et politiques migratoires : les enjeux sociaux », septembre 2003.
- * Discussion de l'article de J. Bouteiller et P. Bouffartigue, *La Revue de l'IRES*, n° 42, 2003/2.
- * « Le service public face à son destinataire : qualité du service et organisation. L'exemple de la distribution du courrier », *Economie et solidarités* (Canada), vol. 34, n° 2, hiver 2003.
- * « Services et construction sociale des marchés », *Cahiers lillois d'économie et de sociologie*, n° 41-42, 1^{er} et 2^{ème} semestre 2003.

- **Pascal Ughetto - Communications**

-
- * « Le service public face à son destinataire : qualité du service et organisation. L'exemple de la distribution du courrier », Journées d'études *Logiques d'action des collectivités publiques et ressources professionnelles*, Ville Société Territoire, Université de Tours François-Rabelais, 27 mars 2003.
 - * « Penser les normes, se représenter les sujets : entre cognition et subjectivité », colloque *Normes sociales et processus cognitifs*, SACO, Poitiers, 18-20 juin 2003
 - * « Sociologie compréhensive et inscription sociale de l'économie : le cas de l'action en entreprise », Séminaire franco-italien de sociologie économique *L'encastrement des activités économiques : approches conceptuelles et empiriques*, LSCI, GRIOT-CNAM, AISLF, Paris, 20 juin 2003.
 - * « Montée de la relation de service et logique compétence », 3^e Forum sur la Prospective des métiers, *Compétences et temps en GRH*, université Paris-IX-Dauphine, 9 octobre 2003.
 - * « Action et interprétation : les bases d'un rapprochement paradigmatique au sein des analyses hétérodoxes », 2^e Forum de la régulation, 9-10 octobre 2003, et colloque *Conventions et institutions : approfondissements théoriques et contributions au débat politique*, La Défense, 10-12 décembre 2003.
 - * « Organisation du travail et performance de l'entreprise dans un contexte de service au client », European Conference *New Forms of Work Organisation : an opportunity for change in the Company*, Consell de Treball Economic i Social de Catalunya, Barcelone, 3-4 novembre 2003.
 - * « Action dans l'entreprise et engagement dans le travail. Une sociologie économique de l'acteur au travail », Journées d'étude *La représentation économique de l'acteur au travail*, CLERSE, USTL, Lille, 20-21 novembre 2003.
 - * « Rationalisation dans l'entreprise et engagement des personnes. Une diversification du traitement sociologique de l'autonomie et de la contrainte », IX^{es} Journées de sociologie du travail, Paris, 27-28 novembre 2003.

II. PROGRAMMES TRANSVERSAUX

Les programmes transversaux ont une double fonction :

- assurer des coopérations thématiques entre des chercheurs de l'IRES appartenant aux quatre groupes chargés des programmes spécifiques ;
- animer un débat avec les représentants des organisations syndicales et des chercheurs ou experts extérieurs à l'IRES.

A. MONDIALISATION FINANCIERE ET GESTION DU RAPPORT SALARIAL

Chercheurs:

Sabine MONTAGNE et Jean-Marie PERNOT (groupe « Revenu salarial »),
Catherine SAUVIAT (groupe « Emploi »).

Rapport d'activité 2003

Le travail réalisé au cours de l'année 2003 a consisté principalement à valoriser et/ou à prolonger les éléments de connaissance acquis à partir des réflexions engagées depuis plusieurs années maintenant dans le cadre du programme transversal « Mondialisation et gestion du rapport salarial ». Rappelons que lors du XX^e anniversaire de l'IRES, en janvier 2003, un numéro spécial de *La Revue* (2002/3) a été publié sur ces questions, en conclusion du séminaire correspondant. Celui-ci a donné lieu à une série de publications dérivées de ce thème général (cf. ci-dessous). Des questions telles que la nature du nouveau pouvoir actionnarial, les comportements des investisseurs institutionnels dans les économies émergentes, la fragilisation du système américain de retraite par capitalisation ont été approfondies.

L'analyse des rhétoriques et des pratiques autour de l'investissement socialement responsable (ISR) et son pendant, la responsabilité sociale des entreprises (RSE) a été engagée : d'abord au niveau de la collecte d'informations et d'un suivi documentaire systématique sur ces thèmes, d'autre part au niveau des prises de contacts et d'entretiens réalisés avec les professionnels du champ en question.

Programme 2004

Trois pistes de recherche seront développées durant l'année 2004 :

- La place des fonds de pension dans le système de retraite en France

Dans le cadre d'un contrat de recherche avec l'Institut Syndical Européen, il est prévu de situer l'importance des régimes professionnels de retraite par capitalisation dans la configuration des systèmes de retraite en France, dans une perspective comparative européenne. Il s'agit plus précisément d'identifier les caractéristiques générales des fonds de pension existants (financement, formes de contrôle, politiques de placement, règles prudentielles, prestations, régime fiscal, etc.) et les formes d'implication syndicale et patronale dans le développement et la gestion de ces fonds dans plusieurs pays européens (Suède, Allemagne, Autriche, Pays-Bas, Belgique, République Tchèque, Royaume-Uni et France). Cette recherche devra aboutir à la publication d'un rapport sur la situation française, dont deux monographies sur des fonds de pension existants. Les rapports nationaux devront être intégrés dans le cadre d'un ouvrage collectif publié par l'ISE.

- L'investissement socialement responsable et la responsabilité sociale des entreprises dont la problématique a été présentée dans le programme de travail 2003.
- Une enquête exploratoire sur les restructurations des groupes sous l'impact de la mondialisation économique (intensification et internationalisation de la concurrence) et financière (internationalisation de l'actionnariat avec la percée des fonds de pension et des fonds mutuels, recours accru des entreprises à la finance de marché). Il s'agirait ici, dans le cadre d'une éventuelle collaboration avec l'IDHE (ENS Cachan), de travailler dans un premier temps sur la stratégie du groupe Alstom. Dans le cadre de cette monographie, on s'efforcera de retracer les grandes étapes de constitution du groupe, inscrites dans la politique et les grands programmes industriels de la période de croissance fordiste et la volonté de faire émerger des « champions nationaux ». On cherchera à analyser en quoi les changements dans sa structure d'actionnariat et dans son mode de

financement, impulsé par les privatisations puis par l'éclatement des noyaux durs, ont pu peser sur sa politique de restructuration des activités et affecter son mode de gestion des ressources humaines. Alstom représente ici un cas exemplaire, mais peut également être conçu comme le point de départ d'une investigation plus large (à préciser ultérieurement) sur le rôle joué par les marchés financiers dans l'évolution des causes, des formes et du rythme des restructurations opérées par les grands groupes industriels français au cours des années 1990-2000 par rapport à celles menées dans les années 1970. Ce travail sera mené en interaction avec le déroulement du séminaire Restructurations coordonné par Marie Raveyre et Carole Tuchszirer.

- **Catherine Sauviat - Publications**

- * « Les effets conjugués des faillites et de la baisse de la Bourse sur les régimes complémentaires de retraite par capitalisation », *Chronique internationale de l'IREs*, n° 81, mars 2003 repris par *La Revue de l'AFPEN*, n° 19, 1^{er} juillet 2003 et par *Problèmes économiques*, n° 2828, mercredi 22 octobre 2003.
- * « Take on the street – What Wall Street and Corporate America don't want you to know – What can you do to fight back », Compte-rendu de lecture dans *Finance et bien commun*, n° 15, été 2003.
- * « Les investisseurs institutionnels et les économies émergentes : quelques éléments de problématique et d'état des lieux », *Economies et Sociétés*, Série F, n° 41 – V, 7-8/2003.
- * « Etats-Unis : une politique sélective de l'immigration, dominée par les enjeux économiques », *Chronique Internationale de l'IREs*, n° 84 spécial « Mouvements et politiques migratoires : les enjeux sociaux », septembre 2003.
- * « Les retraités américains, victimes de la Bourse », *Alternatives économiques*, n° 217, septembre 2003.
- * « The New French Pension Reform : its Main Characteristics and Major Issues », *International Labor Brief* (Korea Labor Institute), vol. 1, n° 5, September-October 2003.
- * « Les fonds de pension et les fonds mutuels : acteurs majeurs de la finance mondialisée et du nouveau pouvoir actionnarial », dans *la finance mondialisée : nature sociale, configuration et résultats*, coordonné par F. Chesnais, éditions La Découverte, coll. Textes à l'appui, à paraître.
- * [Avec Yannick Fondeur] « Renouveau de la convention collective dans l'automobile : patrons, syndicats, même combat ...contre la concurrence étrangère », *Chronique internationale de l'IREs*, n° 85, novembre 2003.

- **Catherine Sauviat - Communications**

- * [Avec Yannick Fondeur] « Métiers tertiaires des technologies de l'information : normes d'emploi et marché du travail », colloque DARES *Aux sources des transformations du travail : stratégies d'entreprises, évolution de l'offre, systèmes techniques*, Paris, 26 mars 2003.

- **Sabine Montagne - Publications et communications**

- Voir groupe « Revenu salarial ».

- **Jean-Marie Pernot - Publications et communications**

- Voir groupe « Revenu salarial ».

B. TEMPS DE TRAVAIL

François MICHON

Les principales orientations qui charpentent le programme de travail de l'axe transversal « Temps de travail » ont été développées dans le 3^{ème} programme scientifique à moyen terme (2000-2004) :

- trois champs thématiques : i) procès de travail, organisation et contenu du travail, flexibilisation et intensification du travail ; ii) dérégulations et/ou re-régulations, normes et statuts, iii) temps productifs et temps sociaux, organisation sociale et familiale, les interfaces entre ces trois champs thématiques devant être privilégiées,
- deux orientations méthodologiques : i) la comparaison internationale ; ii) les inégalités face au temps de travail (les contraintes de temps de travail, les formes d'emploi et de temps de travail, les populations « cibles »).

Outre les opérations de recherche menées dans les groupes IRES, décrites ci-dessus au sein des activités des groupes et mentionnées ci-après (§4), l'axe Temps de Travail est constitué depuis 1998 d'un séminaire central « Temps de Travail ». Les travaux de ce séminaire ont permis en 2003 la réalisation d'un numéro spécial de *La Revue de l'IRES* (§1). Ce séminaire a par ailleurs pris la forme de deux journées d'études, l'une portant sur « *Le temps de travail des Européens* », l'autre portant sur « *Les heures supplémentaires en Europe, régulations et débats* » (§2). Enfin, un point fort des activités de l'axe temps de Travail sera en 2004 la participation à l'organisation de la 9^{ème} conférence du Séminaire International sur le Temps de Travail (International Symposium on Working Time). Au total, en 2003, les activités de l'axe transversal « Temps de Travail » ont plus particulièrement approfondi la dimension comparative internationale. Cette orientation devrait se poursuivre en 2004.

1. La réalisation du numéro spécial de *La Revue de l'IRES*

Sur la base des travaux 2001 / 2002 du séminaire « Temps de travail », un numéro de *La Revue de l'IRES* a été réalisé. Il a pour thème général « *La réduction du temps de travail : négociations et transformations des normes de temps de travail* ». Il est constitué de 5 contributions suivies de leur discussion. Ces contributions donnent quelques éclairages utiles sur les processus de réduction du temps de travail en France. Elles montrent à quel point les transformations engagées à cette occasion marqueront sans doute en profondeur la société française en soulignant la grande complexité des processus de réduction du temps de travail. Un changement somme toute relativement modeste joue cependant sur de multiples dimensions imbriquées et soulève des enjeux qui dépassent évidemment les seuls champs des temps de travail et de la négociation collective.

Le sommaire est le suivant :

- François Michon (IRES et MATISSE – CNRS), *Introduction*.
- Alain Chatriot, Patrick Fridenson, Éric Pezet (EHESS), « *La réduction du temps de travail en France entre réglementation tutélaire et négociation encadrée (1841-1978)* » - commentaires : Jacques Freyssinet (IRES).
- Marnix Dressen (GRIOT, Conservatoire National des Arts et Métiers, « *Nouvelle articulation entre la négociation de branche et d'entreprise dans les banques en France (1997-2001)* » - commentaires : François Michon (IRES et MATISSE - CNRS).
- Jennifer Bué (DARES), Dominique Roux-Rossi (GRIOT, Conservatoire National des Arts et Métiers), « *Négociation des accords de réduction collective de temps de travail. Le traitement des salariés à temps partiel* » - commentaires : Florence Lefresne (IRES).
- Jean Lojkine (EHESS), Jean Luc Malétras (ISERES), « *Le temps de travail informationnel : des mesures incertaines et contradictoires* » - commentaires : Jean Marie Pernot (IRES).
- Paul Bouffartigue et Jacques Bouteiller (Laboratoire d'Économie et de Sociologie du Travail, CNRS) « *A propos des normes du temps de travail. De*

l'érosion de la norme fordienne aux normes émergentes » - commentaires : Pascal Ughetto (IRES).

2. Deux journées d'études sur le temps de travail en Europe

En 2003, l'IRES a organisé deux journées d'études comparatives internationales sur le temps de travail en Europe.

- L'une (13 mars 2003), s'est intéressée aux « *Préférences et conditions de travail des européens en matière de temps* ». Elle a été consacrée à la présentation et la discussion des résultats de deux enquêtes européennes sur le sujet, menées par la *Fondation Européenne pour l'Amélioration des Conditions de Vie et de Travail* (Dublin). Cette journée était organisée en collaboration avec le MATISSE (CNRS, Université de Paris 1) et la MAGE (IRESCO – CNRS). Elle bénéficiait du soutien du cahier Socio-Économie du Travail de la Revue Économies et Sociétés (ISMEA). On notera qu'une traduction Anglais Français était assurée. Les enquêtes ont été présentées sous quatre contributions.
 - G. Bosch (IAT, Gelsenkirchen, Allemagne) y a présenté le rapport « *Working time preferences in sixteen European Countries* » (Bielinski, Bosch et Wagner).
 - C. Fagan (Université de Manchester, Royaume-Uni) a présenté un second rapport « *Genre, emploi et préférences pour le temps de travail en Europe* » (Fagan et Warren).
 - Pierre Boisard (Centre d'Etudes de l'Emploi) a présenté le rapport « *Temps et travail : la durée du travail* » (Boisard Cartron Gollac et Valeyre).
 - Enfin B. Burchell (Université de Cambridge Royaume Uni) a présenté un 4^{ème} rapport « *Gender jobs and working conditions in the European Union* » (Burchell et Fagan).
- L'autre (21 novembre 2003) s'est intéressée aux régulations et aux débats sociaux sur les heures supplémentaires en Europe. Les résultats de l'enquête de l'Observatoire Européen sur les Relations Industrielles sur

les Heures supplémentaires y furent présentés, ainsi que les résultats d'une enquête de la DARES sur les moyens de flexibilité du temps de travail utilisés par les entreprises françaises. Cette journée était co-organisée avec l'Institut Syndical Européen. Une traduction Anglais-Français était assurée. Les contributions suivantes ont été présentées :

- James Arrowsmith (Université de Warwick), « *Les heures supplémentaires au Royaume-Uni* ».
- Frank Tros (Hugo Sinzheimer Institut, Université d'Amsterdam), « *Les heures supplémentaires aux Pays-Bas* ».
- François Michon (IRES et MATISSE-CNRS), « *Les heures supplémentaires en France* ».
- Valérie Ulrich (DARES), « *Les moyens de la flexibilité du temps de travail utilisés par les entreprises françaises* ».
- Jacques Freyssinet (Centre d'Études de l'Emploi) et François Michon (IRES et MATISSE-CNRS), « *Les heures supplémentaires en Europe* ».

3. La 9^{ème} conférence du Séminaire International sur le Temps de Travail (février 2003)

Le séminaire International sur le « Temps de travail » est un réseau de recherche universitaire à base principalement européenne et nord américaine ⁽⁷⁾. Sa 9^{ème} conférence sera organisée les 26, 27 et 28 février 2003 dans les locaux du Conservatoire National des Arts et Métiers. L'organisation sera assurée conjointement entre l'IRES, le MATISSE (CNRS – Université de Paris 1), le GRIOT et la Chaire de Sociologie du Travail (CNAM – Paris), enfin la série Socio-Économie du Travail de la Revue Économies et Sociétés (ISMEA – Montrouge). Elle bénéficiera du soutien du Bureau International du Travail, de l'Institut Syndical Européen, et (sous réserve) de la Fondation Européenne pour l'Amélioration des Conditions de Vie et de Travail.

7 Créé par Gerhard Bosch et François Michon en 1985. Il se réunit périodiquement tous les deux ou trois ans et compte à son actif de nombreuses publications en langues anglaise ou française.

Le thème général de la conférence concerne « Les flexibilités des temps de travail et l'éclatement des temps sociaux », avec trois sous thèmes :

- l'organisation du travail, l'intensification du travail, les conditions de travail.
- les temps sociaux et l'organisation sociale (les temps de l'emploi, les temps de la vie).
- les inégalités sociales à l'égard des temps.

Des axes transversaux seront privilégiés :

- la négociation sur les temps de travail et sur les temps sociaux.
- les normes et la mesure des temps de travail.
- la comparaison internationale des temps d'activité et de travail.

Le comité scientifique de la conférence est composé de : François Michon, MATISSE – CNRS, et IRES, Michel Lallement, GRIOT et chaire of Labour Sociology – CNAM, Jean-Yves Boulin, IRIS – CNRS, Anne Gillet, GRIOT – CNAM, Gerhard Bosch, IAT – Gelsenkirchen (Allemagne), Willhem de Lange, IVA Tilburg, Tilburg University (Pays-Bas), Danièle Meulders, Université Libre de Bruxelles (Belgique), Catherine Bloch London, DARES, ministère du Travail et de l'Emploi, Pierre Boisard, CEE - CNRS, Paul Bouffartigue, LEST - CNRS, Florence Jany Catrice, Université de Lille 1, Danielle Linhart, Travail & Mobilités - CNRS, Jens Thoemmes, CERTOP – CNRS.

Dans l'état actuel de l'avancement des travaux, cette conférence devrait recevoir un grand succès. Plus de 75 communications sont prévues. Par ailleurs deux sessions spéciales seront organisées. L'une présentera les 35 heures françaises à nos collègues étrangers. L'autre s'efforcera de dresser le tableau des temps de travail dans les nouveaux pays membres de l'Union européenne.

4. Opérations de recherche

Ont été menées en 2003 une série d'opérations, décrites au sein des travaux des groupes desquels elles relèvent (groupe « Emploi », groupe « Relations professionnelles »).

C. SEMINAIRE « RESTRUCTURATIONS »

(Marie Raveyre, Carole Tuchsirer)

Compte tenu de la place qu'occupe la question des restructurations dans l'actualité politique et sociale il est apparu nécessaire que l'IRES engage une réflexion sur ce thème. C'est la raison pour laquelle a été mis en place en 2003 un séminaire consacré à la question des restructurations. Ce séminaire s'étalera sur la période 2003/2004. Son objectif est de permettre d'engager une réflexion collective entre chercheurs, syndicalistes et praticiens. Le séminaire est ouvert sur une pluralité d'acteurs et de champs. Sont associés les organisations syndicales de salariés (CFDT, CFTC, CGC, CGT, CGT-FO, UNSA-Education), les chercheurs de différentes disciplines (économie, sociologie, histoire, droit, psychologie, etc.) ainsi que des consultants, experts, acteurs publics et institutionnels.

La thématique centrale du séminaire est de s'interroger sur les facteurs, le déroulement et les conséquences des restructurations du point de vue de l'intérêt des salariés et de conduire une réflexion quant à la question des modes d'intervention des organisations syndicales.

Compte tenu de cette orientation générale, les restructurations sont abordées dans une perspective d'ensemble. Sans se limiter à leur manifestation la plus visible (fermetures d'établissements et licenciements collectifs), il convient d'étendre l'analyse en amont et en aval de ces épisodes de crises manifestes et aussi d'élargir l'observation afin de ne pas se focaliser sur les seules questions d'emploi. Par ailleurs, après plusieurs décennies de restructurations, il paraît intéressant d'effectuer une mise en perspective "historique" des travaux ayant été réalisés sur ce sujet.

Les grands axes d'analyse privilégiés sont les suivants : mutations économiques et dynamiques de restructuration, stratégies des entreprises (privées, publiques, groupes, PME), emploi et questions sociales, intervention des pouvoirs publics et cadre réglementaire, place de la négociation collective, dimension territoriale et comparaison internationale.

Le séminaire est organisé en journées, avec plusieurs intervenants et discutants, échelonnées sur une année (tous les deux mois). Cette modalité permet la constitution d'un groupe de réflexion relativement stable.

Deux journées ont déjà eu lieu en 2003 :

- Séance du 30 octobre 2003 : « Les restructurations : de quoi parle-t-on ?, regards croisés sur un objet encore mal identifié ». Avec les interventions de : Claude Didry et Pierre-Paul Zalio (IDHE, INS Cachan), Jean-Pierre Aubert (Mission Interministérielle aux Mutations Economiques – Délégation interministérielle aux restructurations du ministère de la Défense), Jacques Freyssinet (Centre d'Etudes de l'Emploi), Benjamin Coriat (Université Paris 13, CEPN IIDE).
- Séance du 18 décembre 2003 : « L'encadrement juridique des restructurations ». Avec les interventions de : Dominique Balmay (Conseiller d'Etat), Alain Schweitzer (Responsable de l'équipe « restructurations », Groupe Alpha), Patrick Remy (Maître de conférence à Paris I).

Au terme de la première année de ce séminaire, son bilan et l'intérêt de sa poursuite seront examinés par le comité de pilotage qui a procédé à son lancement. Cette poursuite pourrait être davantage centrée sur la dimension européenne et internationale. La valorisation des travaux donnera lieu à des publications, sous forme d'ouvrage ou d'un numéro spécial de *La Revue de l'IRES*.

D. ACTUALITE INTERNATIONALE

1. Le Séminaire international sur le syndicalisme et les relations professionnelles

(Udo Rehfeldt)

Créé en octobre 1990 et animé par Udo Rehfeldt, ce séminaire réunit des chercheurs de l'IRES, des représentants des six organisations syndicales françaises et des experts extérieurs. Le séminaire essaye d'alterner une approche thématique « transversale » (traitant plusieurs pays de façon comparative) et une approche par pays.

PROGRAMME DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2002-2003

- Septembre 2002 : Stuart Hodkinson (Université de Leeds, Grande-Bretagne) : *La globalisation et le syndicalisme international, le cas de la CISL et les normes internationales du travail*. Discutant : Jean-Marie Pernot.
- Novembre 2002 : Ingrid Artus (Université de Munich) : *Le transfert du système ouest-allemand des relations professionnelles à l'Est*. Discutante : Adelheid Hege.
- Novembre 2002 : Journée d'études « *Marché du travail et protection sociale: Interaction et rôle des acteurs sociaux dans une perspective internationale* », organisée en collaboration avec la MiRe/DREES et la DARES.

Programme :

- Jacky Fayolle, Pierre Strobel (MiRe) : *Ouverture*
- Hedva Sarfati (consultante AISS, Genève) : *Marché du travail et de protection sociale : interaction et politiques*. Discutant : Jérôme Gautié (Univ. de Reims-ENS-CEE). Débat animé par Udo Rehfeldt.
- Jean-Luc Outin (MATISSE-Paris I) : *Précarité et minima sociaux : le cas de la France*. Discutante : Carole Tuchszirer. Débat animé par Martine Burdillat (MiRe).

-
- Jacques Freyssinet : *L'impact de la diversification des temps de travail*. Discutant : François Michon. Débat animé par Pierre Boisard (CEE).
 - Henri Lourdelle (Confédération Européenne des Syndicats), *Passages activité-inactivité : le rôle et l'action des organisations syndicales*. Violaine Delteil (GIP MIS) : *Les travailleurs âgés en Europe du Nord*. Débat animé par Pierre Concialdi.
 - Décembre 2002 : Jorge Tapia (Université de Campinas, Brésil) : *Concertation sociale, négociations collectives et flexibilité : le cas italien (1992-2002)*. Discutant : Udo Rehfeldt.
 - Janvier 2003 : Gregor Murray (Université de Montréal) : *Le pouvoir syndical local dans un contexte de mondialisation*. Discutante : Isabel da Costa (CEE).
 - Mars 2003 : Mona-Josée Gagnon (Université de Montréal), *Les intellectuels et le mouvement syndical au Québec*. Discutant : René Mouriaux.
 - Avril 2003 : Catherine Vincent : *Les enjeux du dialogue social en Espagne*. Discutante : Carole Tuchszirer.
 - Juin 2003 : Mariannick Le Bris (conseillère CGT) : *Les relations de la CGT avec les syndicats des Balkans*. Discutant : Udo Rehfeldt.

PROGRAMME DE L'ANNEE 2004

- Janvier 2004 : Udo Rehfeldt : *Les syndicats allemands et la réforme de l'Etat providence*.
- Mars 2004 : Isabel da Costa et Udo Rehfeldt : *Intégration économique et régulation sociale transnationale (comparaison UE-ALENA)*.
- Mars 2004 : Mimmo Carrieri (Université de Teramo) : *Les changements des relations professionnelles dans la fonction publique italienne*.
- Avril 2004 : Reynal Bourque (Université de Montréal) : *Les accords-cadres internationaux et les fédérations syndicales internationales (GUF)*.
- Mai 2004 : Elodie Béthoux (Paris X-Nanterre / ENS Cachan) : *La construction de la légitimité des comités d'entreprise européens*.

- Juin 2004 : Christian Dufour, Adelheid Hege : *Les relations sociales dans les PME (comparaison France-Allemagne-Suède)*.

2. Chronique Internationale de l'IRES

(Adelheid Hege)

La *Chronique Internationale de l'IRES* poursuit sa fonction de suivi et d'analyse des évolutions sociales et des débats sociaux dans les pays étrangers. Six numéros annuels sont publiés. Le numéro spécial du mois de septembre 2003 (« Mouvements et politiques migratoires, les enjeux sociaux », n° 86) a été consacré à l'immigration : quelles sont les conditions d'accueil et d'insertion des étrangers sur les marchés du travail de pays européens et nord-américains ? Il a passé en revue la situation dans neuf pays : Etats-Unis, Canada, Royaume-Uni, Irlande, Espagne, Allemagne, Autriche, Suède, Pays-Bas. Le processus de communautarisation des politiques migratoires engagé au niveau européen a fait l'objet d'une analyse. Des articles comparatifs ont porté sur les flux migratoires en Europe et sur les changements majeurs intervenus plus généralement dans les régimes migratoires.

La *Chronique Internationale de l'IRES* s'appuie sur les compétences des chercheurs de l'IRES, chargés du suivi d'un pays, en même temps qu'elle mobilise la connaissance de chercheurs externes, notamment experts de pays pour lesquels n'existent pas de compétences linguistiques internes⁽⁸⁾. Il convient de veiller en 2004 au bon équilibre de ces deux types de contributions. Il importe, d'une part, de maintenir et de développer l'expertise interne de l'IRES sur les évolutions sociales majeures dans les principaux pays industrialisés : l'approche sous forme de « chronique » vise à étudier dans la durée la formation des acteurs, l'évolution de leurs pratiques, les transformations des systèmes sociaux. Et la perspective de

8 À l'heure actuelle notamment Pays-Bas (Marie Wierink), Danemark (Carsten Jorgensen), Japon (Sébastien Lechevalier), à côté de contributions ponctuelles sur des thèmes particuliers, comme celui des réformes sociales en Allemagne avec les contributions de Mechthild Veil (réforme des retraites) et de Patrick Hassenteufel (réforme de la santé).

l'élargissement de l'Union européenne rend, d'autre part, d'autant plus nécessaire l'association d'experts externes en mesure de renseigner les lecteurs français sur les enjeux sociaux dans les nouveaux pays adhérents.

3. Observatoire européen des relations industrielles (EIRO)

(Maurice Braud, Danielle Denizet (documentation), Annie Jolivet, Antoine Math, Catherine Sauviat, Carole Tuchsirer, Pascal Ughetto, Catherine Vincent)

L'IRES a poursuivi en 2003 son activité de centre national de l'Observatoire européen des relations industrielles (EIRO), réseau européen d'observation des relations professionnelles et industrielles sous l'autorité de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Dublin).

Le groupe de travail *ad hoc* créé pour organiser et répartir les travaux au sein de l'équipe de recherches s'est réuni régulièrement pour fixer les thèmes de l'actualité sociale retenus pour un traitement dans le cadre de l'EIRO et répartir en outre les autres types de travaux à réaliser (réponses à différents des questionnaires, études comparatives, etc...). Cette organisation du travail a néanmoins montré ses limites, dans un contexte à la fois d'accroissement de la charge de travail et de ressources en personnel moindre sur ce projet. Des retards ont en effet été enregistrés pour la réalisation de certains travaux. Une meilleure mobilisation de l'équipe de recherche et une organisation du travail renforcée devraient permettre une amélioration sensible au cours de l'année 2004.

L'année 2003 a été particulièrement riche dans le domaine social. L'IRES a rendu compte à la fois de mouvements ou de congrès au sein des différentes organisations (CFE-CGC, CGT, MEDEF, ...), de grèves et de conflits importants, en particulier au printemps 2003 (intermittents du spectacle, sur les retraites,), de licenciements et de restructurations industrielles (Alstom, GIAT, Air Lib, ...), mais aussi d'accords professionnels (UNEDIC, retraites, intermittents, retraites complémentaires, formation professionnelle, ...), de propositions gouvernementales (négociation collective et dialogue social, politique de la famille, retraites,

assurance-maladie, ...). En outre, le bilan annuel de la négociation collective, la publication officielle de résultats d'élections prud'homales ou professionnelles (CE, ...), les modalités de discussion et d'élaboration du Plan national d'action pour l'emploi permettent chaque année de rendre compte à des lecteurs étrangers, européens ou non, de l'évolution des relations professionnelles en France. Le suivi régulier de l'actualité sociale se poursuivra sous des formes sensiblement identiques en 2004.

L'IRES a par ailleurs contribué aux diverses études comparatives entreprises en 2003, en coopération avec les centres nationaux de l'EIRO des autres pays européens : sur l'annualisation du temps de travail, sur les organisations nationales d'employeurs, sur les relations professionnelles dans le secteur automobile, sur les nouvelles technologies et le respect de la vie privée sur le lieu de travail, sur les plans d'égalité professionnelle sur le lieu de travail, sur les retraites complémentaires.

Dans ce cadre, l'IRES a coordonné l'étude comparative sur le congé parental (Christèle Meilland et Antoine Math).

En 2004, l'IRES contribuera comme les années précédentes aux différentes études comparatives réalisées sous l'égide de l'Observatoire européen des relations industrielles, et coordonnera plus précisément l'étude sur la formation professionnelle et la formation tout au long de la vie.

Le Comité de suivi qu'a mis en place l'IRES pour suivre les activités de l'institut pour l'EIRO s'est réuni régulièrement comme les années précédentes (trois réunions par an environ). Constitué de représentants des organisations syndicales siégeant à l'IRES (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, CGT-FO et UNSA-Education), mais aussi de représentants des organisations patronales siégeant à la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail et de l'administration du ministère du Travail (DARES). Au cours de l'exercice 2003, le Comité a examiné les productions de l'IRES pour l'EIRO au cours de la période. Elargi à la DRT, le Comité de suivi poursuivra en 2004 son travail d'examen des productions de l'IRES pour l'EIRO.

Le Comité a adopté en 2003 un document établissant un bilan de ses activités depuis sa création. Ce document a été diffusé auprès des autres centres nationaux de l'Observatoire et auprès des responsables de la Fondation.

Enfin, au cours de sa dernière séance de l'année 2003, le Comité de suivi a engagé un premier échange de vues sur la valorisation des travaux réalisés par l'IRES pour l'EIRO via le site web de l'IRES. Cette réflexion se poursuivra en 2004 afin de définir un cadre précis de présentation de ces travaux.

L'année 2004 verra la réalisation de l'élargissement programmé de l'EIRO aux différents pays d'Europe centrale et orientale et aux autres pays candidats, avec un budget global -au mieux- stable. Dans ce cadre général, l'IRES poursuivra son travail de suivi régulier de l'actualité sociale française par des brèves et articles. S'y ajoutent la réalisation de sept réponses détaillées à des questionnaires pour des études comparatives, la préparation de cinq articles sur des thèmes prédéterminés, la rédaction d'un rapport annuel national, des tableaux statistiques, enfin la coordination de l'étude comparative sur la formation professionnelle et tout au long de la vie.

4. Participation de l'IRES à l'animation et au travail du réseau RECEPTIS (« Réseau Euromed de Confrontation et d'Etudes Prospectives sur Travail, Innovation et Droits Sociaux »)
(Jacky Fayolle, avec Pierre Concialdi, Carole Tuchsirer, Catherine Vincent, Mouna Viprey)

Lors d'une rencontre internationale organisée à Tunis par l'Association Mohammed Ali de la Culture Ouvrière⁹ (ACMACO), du 12 au 14 décembre 2003, les participants – syndicalistes, chercheurs, responsables d'associations à caractère social, en provenance de différents pays du bassin euroméditerranéen, principalement pays latins d'Europe et

9 Mohamed Ali est un des fondateurs du syndicalisme tunisien.

pays du Maghreb – ont décidé le lancement et la construction d'un réseau dénommé « *Réseau Euromed de Confrontation et d'Etudes Prospectives sur Travail, Innovation et Droits Sociaux* » (RECEPTIS). Cette création formalise des relations de travail qu'entretenait depuis plusieurs années l'IRES avec l'ACMACO, association composée de syndicalistes, de chercheurs et de responsables sociaux tunisiens. Plusieurs chercheurs de l'IRES ont participé aux activités de l'ACMACO, notamment ses Universités d'été annuelles, largement centrées sur le projet Euromed. L'ACMACO a des relations également suivies avec plusieurs confédérations syndicales françaises.

Le réseau RECEPTIS aura pour finalité la mobilisation, la production et la diffusion d'informations et de connaissances utiles à la démarche de chacun des partenaires du réseau ainsi qu'à l'animation du débat social sur l'avenir du bassin euroméditerranéen. Les participants s'inscrivent dans le processus de rapprochement entre citoyens et forces sociales des rives sud et nord de la Méditerranée, inauguré par la Conférence de Barcelone en 1995. Ils sont conscients des blocages actuels de ce processus, en dépit des velléités de relance exprimées par les autorités politiques. Le libre-échange unilatéral pratiqué par l'Union Européenne s'avère incapable de contribuer positivement aux transformations sociales dont ont besoin les pays de la rive sud, car celles-ci supposent le partage des savoirs et des informations. Il ne contribue pas non plus à favoriser dans les sociétés européennes des attitudes ouvertes envers les besoins et les aspirations exprimés par les populations de la rive sud. Le « déficit social » du processus de Barcelone contribue ainsi à son blocage.

Les échanges et les travaux suscités par le réseau auront vocation à éclairer les enjeux que recouvre cette situation. Ils seront centrés sur les questions du travail et de l'emploi, des droits sociaux et syndicaux : ce domaine crucial mais délaissé par le processus de Barcelone est aussi celui où les partenaires associés au sein du réseau peuvent faire valoir l'acquis de leurs réflexions et de leurs expériences. Les thèmes de réflexion et de travail développés par le réseau répondront à l'intérêt commun de ses participants. L'identification des thèmes qui apparaissent stratégiques pour les acteurs sociaux et syndicaux des pays de la rive sud sera l'objet d'une

attention particulière. La confrontation des expériences et des idées s'efforcera d'éclairer en commun des questions, comme les migrations, les délocalisations, les privatisations, etc., où la réalité des choses est porteuse de tensions et de contradictions au sein du bassin euroméditerranéen. Elle permettra au réseau de jouer un rôle d'éveil, lorsque des décisions politiques, des stratégies privées, des dispositions législatives s'avèrent lourdes d'implications sociales.

Le réseau sera animé par un comité de pilotage représentatif des différents partenaires associés en son sein. Son secrétariat sera assuré à Tunis par l'ACMACO. Jacky Fayolle, directeur de l'IRES, participe à ce comité. Le réseau sera structuré en groupes de travail définis par un thème précis et regroupant les membres du réseau volontaires pour contribuer au travail correspondant. Ces groupes pourront solliciter des contributions externes, en provenance de chercheurs et d'acteurs compétents. Le réseau et ses groupes de travail seront dotés d'un outil logistique utilisant les techniques modernes de communication. Cet outil sera mis à disposition par l'Académie Syndicale Européenne, organisme de formation de la Confédération Européenne des Syndicats. L'usage de cet outil incitera chaque groupe à organiser et programmer ses activités : la constitution de ressources documentaires partagées, l'échange en temps réel des idées, l'élaboration de documents communs bénéficieront de cet appui technique. Le réseau sera ainsi en mesure d'affirmer sa présence et sa crédibilité à un horizon proche, par la diffusion d'études et de documents susceptibles d'intéresser les acteurs sociaux et syndicaux euroméditerranéens confrontés à des exigences opérationnelles. Cette valorisation publique de l'activité du réseau aura aussi pour ambition d'exercer une influence dans les débats sur le devenir du processus de Barcelone.

Cinq groupes de travail ont été mis en place. Les trois premiers sont thématiques :

- Démographie, technologie et migrations dans le bassin Euromed.
- Délocalisations, sous-traitance, externalisation : implications pour l'emploi et les droits sociaux.

- Libéralisation et privatisation dans les services publics en réseau : le cas de l'énergie.

Plusieurs chercheurs de l'IRES, déjà engagés par ailleurs sur ces questions, sont susceptibles de participer à ces groupes de travail qui ont pour objectif de produire de premiers documents à horizon de la fin de l'année 2004.

Deux autres groupes de travail concernent la mise sur pied d'une base de données documentaire, associée aux précédents groupes, et la réflexion sur les actions de formation que pourrait susciter le réseau.

Le lancement du réseau bénéficie d'un appui financier de la Commission européenne. Au début de l'année 2004, le comité de pilotage se rendra à Bruxelles afin d'explorer, avec les responsables communautaires concernés, les voies qui permettraient la pérennisation de ce soutien, bien évidemment essentiel pour la consolidation du réseau.

III. L'AGENCE D'OBJECTIFS

Les activités de l'Agence d'objectifs relèvent, sous le contrôle du Conseil d'administration, de la responsabilité de chacune des organisations syndicales. Chaque année des séances de travail sont organisées avec chacune des organisations sur la base de l'ordre du jour suivant :

- * évaluation des travaux achevés depuis 12 mois ;
- * examen de l'état d'avancement des travaux en cours ;
- * présentation du programme de recherche pour l'année.

A. TRAVAUX REMIS AU COURS DE L'ANNÉE 2003

On trouvera ci-après la liste des travaux remis par chacune des organisations.

Rappelons que leur diffusion est assurée par trois mécanismes.

- L'ensemble des rapports de recherche sont diffusés aux membres du Conseil d'administration ; il est possible de se les procurer en s'adressant aux organisations syndicales concernées.
- *La Lettre de l'IREs* publie des présentations de ces recherches sur la base de résumés fournis par les organisations syndicales.
- Sur la base d'un accord avec les organisations, certains travaux font l'objet d'un article dans *La Revue de l'IREs*. Ces contributions sont discutées au sein du séminaire d'équipe de l'IREs. Deux rapports remis récemment ont fait l'objet d'articles dans *La Revue de l'IREs*, n°43, 2003-3 : un article de Jacky Chorin sur les services publics en Europe (à partir d'un rapport du même auteur au titre de la CGT-FO) ; un article de Dominique Lassarre sur les conditions de vie des étudiants (à partir d'un rapport du même auteur au titre de l'UNSA-éducation).

Etudes remises en 2003

(situation au 31/12/03)

CFDT

- Comparaison internationale des organisations syndicales étrangères.
- Syndicalisme et lutte contre l'exclusion.
- La place des services dans l'économie et la société française.
- Politiques et négociations salariales en 2001. Une approche à partir de quelques grandes entreprises.
- Les comités d'entreprise face à la question des activités sociales et culturelles : quelles politiques ? pour quel lien social ?
- La CFDT face à la professionnalisation des services aux personnes.
- Les négociations d'entreprise sur l'intéressement, la participation et l'épargne salariale dans l'assurance.
- L'Euro, quelles coordinations des politiques économiques ?
- Comparaison européenne en 2000 sur les champs fédéraux.
- Les effets du dispositif TEQ sur l'élaboration des revendications et sur la pratique syndicale.
- Gouvernement d'entreprise : fonctionnement des organes de contrôle et rôle des représentants des salariés.
- Prévenir les risques industriels.

CFE-CGC

- Temps de travail et relations clients : le cas des commerciaux cadres et non-cadres de la banque.
- Le temps de travail des cadres du secteur privé : la réforme Aubry dans le contexte juridique européen.

-
- Epargne éthique : bilan et perspectives.
 - Conflits environnementaux et sanitaires et anticipations stratégiques des entreprises.
 - Revenu, inégalités et bien-être.

CFTC

- Un siècle de syndicalisme chrétien en Alsace-Moselle [1902-2002].
- Une fiscalité dans tous ses états, réformer pour plus de justice.
- La réduction du temps de travail au féminin.

CGT

- Les défis de la communication syndicale aujourd'hui.
- Rapport intermédiaire MSU (Mainstreaming and unions) : le défi du gender mainstreaming (approche intégrée de l'égalité) pour le syndicalisme en France.
- Les défis de la communication syndicale aujourd'hui. Singularités, persistances, nouvelles exigences. Recherche sociologique comparative.
- Revue syndicale de recherche *Syndicalisme et société*.
- Caractérisation des divers aspects liés au développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication : le cas des systèmes intégrés de gestion.
- Enquête sur les conditions de travail et les relations sociales dans les Centres d'Appels téléphoniques (CAT) en France.
- Les changements dans le travail et leurs effets sur la vision que les jeunes peuvent avoir du syndicalisme.
- Analyse de la mondialisation : stratégie des firmes.
- Rapport annuel 2002/2003 sur la situation économique et sociale.

CGT - FO

- Fiscalité européenne : quels enjeux à l'aube du nouveau millénaire ?
- Quelles perspectives recèlent les modes d'aménagement du territoire (AT) : l'exemple de la Région Midi-Pyrénées.
- Vers la privatisation de l'école ?
- Le phénomène « papy-boom » : implication socio-économiques et perspectives.
- Femme et cadre : de la féminisation d'une catégorie socioprofessionnelle aux stratégies d'avancement contrariées mises en œuvre par les femmes cadres.
- Quels impacts des délocalisations sur les conditions sociales dans l'Union Européenne élargie ?

UNSA-EDUCATION

- La construction des régulations psychologiques des conduites sexuelles à l'adolescence.

B. PROGRAMME D'ÉTUDES APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26 FÉVRIER 2003

CFDT

- Les attentes des salariés par rapport aux comités d'entreprises.
- Connaître les délégués du personnel CFDT.
- Adhérents et militants à la CFDT.
- Pratiques de négociations dans la fonction publique.
- Evolution des pratiques de négociation dans les branches professionnelles.
- Syndicalisme européen et développement durable.

CFE-CGC

- La gestion des inaptitudes chez les cadres.
- La protection des normes sociales dans les échanges internationaux.
- Les institutions représentatives du personnel face à l'éclatement de l'entreprise.
- Introduction d'une forme de capitalisation dans les systèmes de retraite en Europe : impact sur le niveau de vie et les inégalités.

CFTC

- Retraites : les vraies questions que se posent les salariés.
- Mondialisation : inventer les normes du futur.
- Regards croisés sur la dignité dans les relations du travail.

CGT

- Rapport annuel 2002/2003 sur la situation économique et sociale.
- Groupe permanent de recherches et de réflexions « Santé – travail ».
- Discriminations racistes et pratiques syndicales (Descorat).
- Contribution syndicale à la prévention des risques industriels et technologiques majeurs.
- Décentralisation et gestion de l'emploi et de la formation professionnelle : une nouvelle répartition des rôles entre entreprises, profession et territoire ?
- Quelles alternatives à la logique gestionnaire « libérale » à l'hôpital ? Tentatives de formalisation de l'information à l'hôpital.
- Enquête sur les délégués au 47^e Congrès de la CGT.
- Mouvement syndical et rapports au politique.

CGT - FO

- La Chine et l'Organisation Mondiale du Commerce.
- L'évolution du processus d'insertion économique de l'Amérique Latine dans l'économie globale.
- BCE & FED : une analyse comparative critique des points de convergence et de divergence.
- Quels impacts des délocalisations sur les conditions sociales dans l'Union Européenne élargie ?
- Licenciements et capacités d'embauche à moyen terme : quelles réalités ?
- Rationalisation économique et précarisation du travail des cadres : vers de nouvelles perceptions de la relation d'emploi ?
- L'impact des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) sur la communication syndicale : enjeux, perspectives et limites.

UNSA-EDUCATION

- Métier : chercheur ? compétences et professionnalisation.
- Surmonter les difficultés de lecture-écriture en 6^e.
- Histoire et mémoire des instituteurs et enseignants en Algérie de 1945 à 1962.
- Le réformisme au début du XXI^e siècle.

IV. LE CENTRE DE DOCUMENTATION

Maurice BRAUD, Dominique GUIBERT, Ginette AUFFRAY, Danielle DENIZET

L'activité du Centre de documentation s'est poursuivie en 2003 dans le prolongement de celle des années précédentes.

Le centre de documentation de l'IRES demeure essentiellement réservé à l'usage des chercheurs de l'institut, ouvert néanmoins sur rendez-vous à des chercheurs d'autres équipes et à des étudiants avancés.

En dépit d'une charge de travail constante, les ressources en personnels affectées au centre de documentation se sont réduites au cours des deux derniers exercices (2002-2003) : retour d'un agent auprès de son administration d'origine, fin d'un CDD à mi-temps. Cette situation obère le développement du centre pour les exercices à venir.

L'année 2003 a néanmoins permis l'implantation sur tous les postes de travail de l'institut de la dernière version du logiciel documentaire BCDI, permettant ainsi à l'équipe de recherche de bénéficier de possibilités de recherches bibliographiques plus importantes et simplifiées.

A cette occasion, un « Guide de recherche documentaire à l'IRES » a été réalisé. Il présente le fonds documentaire IRES, les collections de périodiques, les modalités d'accueil ainsi que les étapes d'une utilisation simplifiée du logiciel. Ce guide, édité pour l'information de nos lecteurs, a été remis à chacun des chercheurs de l'institut et est disponible pour chaque lecteur de passage. Il est téléchargeable sur le site web de l'institut.

A l'occasion du colloque consacré au XX^e anniversaire de l'IRES, un CD-Rom présentant les ressources documentaires de l'IRES a été réalisé. Doté d'un moteur de recherche, il offre un catalogue complet des travaux de l'IRES et de son agence d'objectifs depuis sa naissance. Il permet un accès aisé aux publications de *La Revue* et de la *Chronique internationale* sur la période où leur version numérisée est disponible.

La numérisation de la plus ancienne partie du fonds documentaire (documents et ouvrages entrés avant 1989) n'a pu être achevée au cours de l'exercice 2003 comme nous en avions initialement le projet. Elle se poursuivra donc au cours de l'année 2004, où elle devrait s'achever.

Cet exercice de récupération et d'intégration dans la base IRES est l'occasion de vérifier les exemplaires des collections existantes.

L'activité de soutien documentaire à l'ensemble de l'équipe de recherche s'est poursuivie en 2003 sur les bases précédentes. La procédure mise au point en 2002 pour les achats d'ouvrages a été maintenue, et la gestion des abonnements a été améliorée. Il reste encore à parfaire certaines dispositions pour certains abonnements et pour la gestion des échanges gratuits. Les documents numérisés faisant désormais l'objet d'un traitement spécifique, soit sous le logiciel documentaire BCDI, soit dans des répertoires spécifiques pour certaines séries, ils sont aisément repérables.

Un soutien documentaire individualisé est aussi apporté à la demande aux chercheurs.

Au cours de l'année 2003, le Centre de documentation a poursuivi son soutien documentaire spécifique à l'activité développée par l'IRES pour l'Observatoire européen des relations industrielles (OERI/EIRO, Dublin). En dépit des difficultés posées par le retour dans son administration d'origine de l'agent chargé de ce suivi, ce soutien documentaire a pu être assuré en fin d'année et sera poursuivi en 2004.

Le nombre total de lecteurs extérieurs se déplaçant au Centre de documentation a eu tendance à décroître au cours de l'année 2003. L'accent a plutôt été mis sur la mise en ligne des publications IRES, du *Bulletin des nouveautés* et du répertoire de l'Agence d'objectifs plutôt que de développer l'accueil sur place. Compte tenu des limites des capacités d'accueil, nous entendons poursuivre dans cette direction pour l'année à venir, en développant les services à distance (téléphone) et à partir du site web.

Le *Bulletin des nouveautés* a changé de forme ces dernières semaines. Il ne présente plus désormais que les ouvrages et les articles de revues ou de périodiques intégrés dans notre base de données. Ce bulletin hebdomadaire est aujourd'hui principalement diffusé par la voie électronique, à quelques exceptions près, auprès de nombreux centres de documentation français et étrangers et de particuliers. Il est en outre diffusé par "REINET" (réseau électronique sur les relations industrielles). Il est en outre présent et il est possible de s'y abonner (gratuitement) sur www.ires-fr.org.

Cette orientation sera maintenue en 2004.

Les personnels du centre de documentation réfléchissent en outre à une nouvelle publication bibliographique périodique, exclusivement électronique, dont les premières livraisons devraient paraître en 2004.

L'année 2003 a été une année de réflexion sur l'évolution souhaitable du site web de l'institut. Les personnels du centre de documentation y ont pris toute leur place. Une présentation générale du centre de documentation, avec horaires et modalités d'ouverture, guide de recherche, etc.. a été réalisée en 2003. L'année 2004 devrait permettre d'élargir cette présentation des ressources documentaires de l'institut.

Depuis plusieurs années, l'IRES a apporté son concours à la valorisation du patrimoine historique et archivistique des organisations syndicales, en lien avec les Archives de France et le Centre des archives du monde du travail à Roubaix (Cf. *Lettre de l'IRES* n° 32, juillet 1997). Dans cette perspective, l'IRES a soutenu et participe aux activités du Collectif des centres de documentation en histoire ouvrière et sociale (CODHOS), qui réunit aujourd'hui l'ensemble des centres de documentation et d'archives ouvrières, avec le concours du CHS XX^e siècle (Paris-I/CNRS) et des Archives nationales. Ce travail se poursuivra en 2004.

Avec la localisation de l'IRES sur le site de Marne-la-Vallée, les différentes activités de l'IRES sont associées à celles du Polytechnicum, GIP qui regroupe l'ensemble des centres de recherches présents sur le site et l'Université de Marne-la-Vallée elle-même.

Dans ce cadre, un réseau documentaire – Polydoc – s'est constitué. L'engagement de l'IRES ira s'approfondissant en 2004, avec le développement de Pelléas, bibliothèque numérique du Polytechnicum et de l'Université.

ANNEXE 1

A la demande du Conseil d'administration, certaines recherches achevées au cours de l'année 2003 font l'objet d'une fiche synthétique présentant la problématique et les hypothèses, le champ et la méthode de recherche ainsi que les principaux résultats obtenus.

Annexe 1.1.

Les politiques publiques d'aide aux familles en Europe occidentale et leurs évolutions
depuis le début des années 1990

Une comparaison menée à partir de plusieurs méthodes

Rapport réalisé avec le soutien de la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF)

Antoine Math

Objet

L'objectif de cette recherche était double.

Le premier objectif était de comparer les politiques publiques d'aide aux familles en Europe occidentale, et en particulier d'actualiser les derniers travaux datant de la première moitié des années 1990, et d'analyser l'évolution de ces politiques depuis le début des années 1990.

Le second objectif était d'ordre méthodologique. Il visait à utiliser et confronter trois méthodes de comparaison : méthodes des ménages ou cas types ; données agrégées de dépenses ; analyse qualitative des changements de législation. L'hypothèse faite était celle d'une complémentarité des méthodes et des sources dès lors qu'il s'agit de comparer les politiques d'aide aux familles ou d'analyser leurs évolutions.

Méthode

L'exploitation, relativement systématique, d'une base de donnée sur ménages types est l'apport le plus original de ce rapport en matière de comparaison des politiques familiales. Elle est présentée dans la principale partie de ce rapport, la 3^{ème}. La base de donnée a été élaborée dans le cadre d'un projet international couvrant une vingtaine de pays développés et à laquelle l'IRES a participé pour le volet français. Les données sur ménages types – calculées en fonction de la législation en juillet 2001 – permettent d'isoler l'effet de la législation de divers dispositifs de politique publique pour 64 ménages types variant par la configuration familiale et les revenus. L'analyse au moyen de la méthode des cas types est précédée d'analyses menées au moyen des deux autres méthodes. L'analyse qualitative des changements de la législation permet d'examiner et de comparer les évolutions des politiques en direction des familles depuis le début des années 1990. C'est l'objet de la 1^{ère} partie du rapport. L'exploitation des données statistiques d'Eurostat sur les dépenses de protection sociale relatives à la fonction « famille/enfants » pour les années 1990 à 2000 apporte également des informations quantitatives complémentaires sur la comparaison des politiques publiques d'aides en direction des familles et de leur évolution au cours des années 1990. C'est l'objet de la 2^{ème} partie de ce rapport. La 4^{ème} du rapport confronte les résultats obtenus dans ces 3 parties afin d'en relever les principaux résultats.

Résultats

Les résultats portent sur les 15 pays de l'Union européenne et la Norvège, voire l'Islande et la Suisse avec les autres méthodes que celles des ménages ou cas types. L'analyse est surtout centrée sur le soutien financier apporté aux familles. Ce rapport

aborde néanmoins aussi l'évolution des modes de garde collectifs et individuels dans la 1^{ère} partie, examine les dépenses en nature dans la 2^{ème} partie et aborde la compensation des frais de modes de garde pour certains ménages types dans la 3^{ème} partie. L'évolution des dispositifs de type congés pour raisons familiales (maternité, paternité, parentaux) est étudiée dans la 1^{ère} partie et les dépenses liées à de tels congés sont analysées dans la 2^{ème} partie. Comme cette recherche s'intéresse au soutien financier des familles et privilégie les approches quantitatives, elle ne traite pas du tout de l'importante question de la régulation de la famille à travers les dispositions du droit civil. Enfin, portant sur un grand nombre de pays, elle ne peut examiner comme il le faudrait les éléments contextuels d'ordre économique, politique ou sociologique dans lesquels les politiques d'aides aux familles et leurs évolutions s'inscrivent.

La recherche donne lieu à deux grandes séries de résultats :

1) La comparaison des politiques publiques d'aide aux familles

Les deux méthodes quantitatives - les données de dépenses et les données de cas-types - donnent une actualisation des comparaisons des politiques familiales. La méthode des cas types permet d'aller au delà de la typologie assez classique des pays obtenue avec les données de dépenses de prestations sociales famille/enfants. Elle permet d'abord la prise en compte à côté des prestations familiales de l'impact des autres dispositifs de politique publique : prestations de logement, autres prestations sociales, impôt sur le revenu, impôts locaux, cotisations sociales, frais de santé, frais et aides liés à la scolarité, frais de garde. Pour chacun de ces postes pris séparément, puis pour l'ensemble, ce sont 5 dimensions redistributives qui sont analysées : effet du nombre d'enfants (ou redistribution dite horizontale), effet du revenu (ou redistribution dite verticale), effet de l'isolement du parent, effet de la présence d'un enfant en bas âge (et indirectement compensation des frais de garde), niveau de générosité moyen. Portant sur 64 ménages types variant par la configuration familiale et le revenu, sur une dizaine d'ensemble de politiques publiques pris séparément puis conjointement, sur cinq dimensions redistributives et enfin entre 16 pays européens, la comparaison au moyen des ménages types fournit de nombreux résultats éclairant mieux la comparaison entre les pays européens.

2) Les évolutions intervenues depuis le début des années 1990

Les trois méthodes sont utilisées pour examiner l'évolution des politiques en direction des familles. Sont notamment examinées les évolutions relatives aux modes de garde et aux prestations en nature, les évolutions relatives aux congés pour motif familial (maternité, paternité, parentaux), les évolutions des prestations familiales en espèces, les évolutions des aides aux familles à travers la fiscalité, et enfin, l'évolution du soutien financier total en direction des familles.

Valorisation de la recherche

Sont parus en 2003 deux articles portant sur la question du ciblage des aides en fonction des ressources :

- « La mise sous condition de ressources en Europe occidentale. Ses effets en termes de lutte contre pauvreté », *Informations sociales* n° 108, pp. 88-99.

- « Cibler les prestations sociales et familiales en fonction des ressources. Eléments de comparaison européenne », *La Revue de l'IRE* n° 41, 2003-1, pp. 41-95.

Une communication sur « Le ciblage des prestations sociales en Europe occidentale » a été présentée le 22 mars 2003 lors du Forum « La protection sociale dans une Europe en voie d'élargissement » organisé par la MiRe (ministère des Affaires sociales).

Une présentation de la recherche a été faite lors du séminaire « Politiques familiales » organisé le 8 octobre 2003 par la CNAF.

D'autres valorisations sont envisagées.

Annexe 1.2.

Pilotage du changement, gestion des temps et action collective :
les incidences de la loi Aubry II sur l'organisation

Rapport IRES – GRIOT (CNAM) pour la DARES, 2003

Florence Lefresne,

en coopération avec *P. Charpentier, M. Lallement, et J. Loos-Baroin* (CNAM-CNRS)
avec la collaboration statistique de *Hervé Hugues-Despointes*

I. Problématique de l'enquête

Les études relatives aux accords Aubry I montraient clairement que les entreprises présentaient, du moins pour celles (la majorité) qui passaient aux 35 heures dans une logique offensive, des caractéristiques communes : croissance de l'activité, nécessité de créer des emplois en dehors même de la contrainte RTT, existence d'un projet de changement d'organisation et de développement. Au cœur de cette enquête portant sur les accords Aubry II (loi de janvier 2000) figure *a contrario* l'hypothèse que l'attentisme des entreprises signataires résulte de l'absence d'un « projet associé » capable de transformer l'obligation de RTT en opportunité de changement. On sort ainsi de l'univers déjà bien exploré des firmes séduites par les dispositifs d'incitation à l'ARTT pour entrer dans la sphère des passages « contraints ».

Une conjoncture économique défavorable et des interlocuteurs visiblement moins empressés de mobiliser la législation 35 heures et ses financements ont rendu difficile l'accès aux entreprises. Plutôt que de se focaliser sur un secteur particulier, notre échantillon (quatre entreprises, six sites) comporte à la fois des structures de services, services informatiques (une SSII) et centres d'appel téléphonique (trois plates-formes dans le secteur bancaire), ainsi que des structures industrielles, l'une dans la plasturgie (sous-traitant de l'automobile), l'autre dans la métallurgie (conditionnement de conserves, client de l'agro-alimentaire). Sans prétendre à une représentativité quelconque, les établissements retenus offrent ainsi à l'analyse des configurations socio-organisationnelles variées.

II. La méthode d'investigation

L'enquête combine une approche *qualitative et quantitative*. Elle s'appuie en premier lieu sur des monographies d'établissement fondées sur des entretiens originaux avec les acteurs concernés par l'ARTT : DRH, prestataire extérieur en cas d'appui-conseil, représentants syndicaux et cadres de direction ou managers, cadres de proximité (catégorie charnière de la gestion des activités et du temps) et salariés. Par ailleurs, un questionnaire fermé portant sur les variables clés de l'analyse a été soumis à un ensemble de salariés – si possible raisonné – de chaque établissement (200 au total). Les entretiens et questionnaires ont été déroulés sur deux phases (1^{ère} phase : de septembre à décembre 2002 ; 2^{ème} phase : d'août à novembre 2003) autorisant ainsi la prise en compte des changements et ajustements éventuels entre la signature/mise en place des accords et leur suivi un an après. Ces changements peuvent concerner tout autant des éléments objectifs (renégociation des accords, modification de l'organisation du travail...) que des éléments subjectifs tenant à la façon dont est ressentie par le salarié l'expérience de l'ARTT un an après son démarrage.

L'étude repose en second lieu sur l'exploitation statistique des questionnaires auprès des salariés. D'une part, il s'agit de mesurer autant que faire se peut les changements intervenus dans les réponses entre les deux phases. D'autre part, une analyse de données est réalisée en vue d'éclairer deux axes de questionnement de l'enquête :

- La « perception de l'intensité du travail ». L'intensification du travail qui apparaît au travers de l'enquête « Conditions de travail » de la DARES ne se retrouve pas aisément dans les réponses à notre questionnaire première phase. S'agit-il d'un effet lié à notre champ d'observation très restrictif ? Mais la même remarque a été faite par les autres groupes de recherche du même appel d'offre. Est-ce un effet du retournement de conjoncture, la récession induisant mécaniquement un desserrement des contraintes ? Ou bien peut-on identifier malgré tout des formes d'intensification qui transparaîtraient au travers de questions plus indirectes ?
- La « perception des principaux atouts et inconvénients de la RTT par les salariés ». Cette perception est ici appréciée au regard d'un ensemble d'items : la planification et la distribution du travail ; la gestion des absences ; les relations et la communication avec les collègues ; la vie hors travail ; les relations avec les clients et/ou les fournisseurs ; les contraintes et le stress ; l'emploi créé ; la rémunération.

III. Les principaux résultats

III.1. Des négociations peu offensives mais centrées sur les conditions de travail

Plusieurs points communs apparaissent dans les sites investigués, du point de vue des conditions de la négociation. Le premier, classique, tient au fait que l'entrée en négociation est le fait des employeurs. Mais dans tous les cas de figure, et pour des raisons variables, ceux-ci s'y résolvent assez tardivement avec le sentiment d'agir sous contraintes multiples : économiques (coût de la RTT qui oblige à un minimum de calcul), organisationnelles (effet sur la productivité et l'organisation du travail) et conventionnelles (articulation parfois problématique avec les règles négociées ou en cours de négociation au niveau de la branche). Le second trait commun est le miroir du précédent : les organisations syndicales sont peu présentes, le conflit est faible et, conformément aux textes, le recours au référendum et au mandatement s'impose presque partout. Troisième caractéristique transversale : même si parfois, en apparence, les effets de la négociation pourront paraître faibles voire inexistantes sur les conditions de travail, ce sont bien ces dernières (temps de présence, décompte du temps, mode de rémunération) qui sont au cœur des négociations plutôt que des questions d'emploi. Dernier élément enfin : le faible impact de l'adoption des 35 heures sur la dynamique des relations sociales. Dans presque tous les cas, les 35 heures n'ont pas suscité de réelle revitalisation des relations professionnelles.

III.2. Aubry I et Aubry II : des différences de comportement stratégique des entreprises

Les entreprises ayant attendu la seconde loi ont-elles des caractéristiques propres par rapport à celles qui ont signé des accords Aubry I ? Du point de vue des modalités de mise en œuvre des 35 heures, les résultats de l'enquête sont assez convergents avec les premières observations de la DARES. En particulier, les engagements en matière

d'emploi sont en moyenne faibles ou sans lien direct avec la réduction du temps de travail, l'ampleur de cette dernière est limitée par le nouveau décompte des durées effectivement travaillées (extraction de certaines pauses ou de temps de formation auparavant inclus dans le temps de travail), la préférence marquée pour les jours de repos supplémentaires.

La véritable originalité des entreprises signataires d'accords Aubry II réside dans leur comportement stratégique. En l'absence d'un « projet associé » susceptible de transformer l'obligation de RTT en opportunité de changement, la question essentielle pour les entreprises est de valoriser d'une manière ou d'une autre une contrepartie sociale « obligée » par un bénéfice économique en termes de flexibilité ou de productivité, afin d'en limiter le coût. Et c'est bien cette logique que nous avons observée dans les quatre entreprises de notre échantillon, sachant toutefois que, pour l'une d'entre elles (Banque) l'accord est venu en appui de la mise en place à grande échelle du téléconseil, ce qui a ramené sa problématique à celle des entreprises anticipatrices qui ont réussi à intégrer la RTT à un objectif économique spécifique. En réalité, ce qui rapproche les trois autres entreprises, c'est leur faible degré de maîtrise des choix de développement à moyen et long terme, lié à une position fortement contrainte dans la filière (contraintes de délais, de normalisation, dépendance vis-à-vis des choix techniques du client) laissant peu de marge de manœuvre face à la concurrence et aux revers économiques. Ainsi la capacité des firmes à anticiper les 35 heures et à élaborer un projet associé à la RTT semble d'autant plus élevée que l'entreprise se trouve dans une phase de croissance et/ou dispose d'un pouvoir de marché important. L'absence de projet *ex ante* ne signifie pas pour autant l'absence d'ajustement organisationnel face à la RTT. L'enquête souligne de ce point de vue la diversité des ajustements possibles qui vont du « contournement de la RTT » (cas de la SSII qui fait fusionner les JRTT avec les jours d'inter-contrats de ses salariés) à la mise en place *ex post* de nouveaux repères en matière d'organisation du travail (cas du sous-traitant automobile).

III.3. Modalités de RTT et perceptions des salariés

Les entreprises ont été doublement handicapées au moment de mettre en œuvre les 35 heures : d'une part, l'absence d'un projet support rendait plus difficile l'équilibre financier de la RTT ; d'autre part, les débats internes se sont cristallisés sur le dispositif *stricto sensu* au lieu d'être engagés dans une réflexion sur un projet plus large. Il n'est donc pas étonnant que les tensions sociales repérées dans trois des entreprises lors de notre premier passage se soient encore accrues un an plus tard.

Ce contexte particulier de mise en œuvre des 35 heures détermine, voire surdétermine, les perceptions des salariés : ces derniers évaluent leur situation non seulement au regard des contraintes nouvelles qu'ils subissent (et dont ils font reproche au moins autant aux « politiques » qu'à leur propre direction), mais aussi en comparaison avec celle de leurs collègues bénéficiant d'une situation meilleure (plus de jours RTT et/ou moins de contraintes), ce qui contribue à fissurer davantage les collectifs de travail. Même s'ils font assez clairement la différence entre ce qui relève strictement des conséquences de la RTT et ce qui rentre dans les logiques courantes d'amélioration de la performance, les salariés observent bien que la mise en place d'un avantage social s'est traduit le plus souvent par un renforcement des contrôles temporels, par une rigueur accrue dans la planification des activités, par une gestion « optimisée » des jours de RTT en contradiction avec leur aspiration à une gestion individualisée de leurs temps. Ceci expliquerait la préférence manifestée aujourd'hui par de nombreux salariés pour des

modalités hebdomadaires de réduction des horaires de travail en lieu et place des JRTT. Ce que suggèrent les réactions des salariés dans notre enquête, c'est que les tensions autour des 35 heures demeurent d'autant plus fortes que la RTT reste un paramètre à géométrie variable dans la conception des organisations, mobilisable d'une manière ou d'une autre en fonction des contraintes exogènes. Les évaluations d'Aubry I avaient montré, y compris dans les PME, une totale neutralité de la RTT dès l'instant où l'entreprise avait retrouvé des repères stables en matière d'organisation, même lorsque les modalités retenues ne permettaient pas une plus grande liberté dans la gestion individuelle du temps de travail. Des règles nouvelles pouvaient se construire dans la douleur, avec des tensions voire des conflits, mais elles devenaient légitimes dès lors qu'elles soustrayaient le salarié aux caprices ou aux chaos des marchés. C'est loin d'être le cas dans les entreprises enquêtées ici : les salariés n'apprécient guère la situation où un avantage social qu'ils n'avaient pas sollicité mais auquel ils sont désormais fortement attachés donne lieu à des choix de gestion qu'ils ne maîtrisent pas et, par surcroît, qui peuvent évoluer dans le temps.

Annexe 1.3.

Working time patterns and older workers

Annie Jolivet

Objet

La question spécifique du temps de travail des travailleurs plus âgés a été peu traitée. Or, maintenir les travailleurs âgés dans l'emploi ou prolonger l'activité professionnelle, éventuellement au-delà de l'âge de la retraite, nécessite non seulement d'adapter les mécanismes d'incitation/désincitation individuelle au travail mais aussi les conditions dans lesquelles s'effectue le travail pour au moins une partie de la main-d'œuvre âgée. La réduction de la durée du travail pour les travailleurs âgés, en particulier par des mesures spécifiques, est perçue comme un des facteurs clefs de relèvement de leur participation au marché du travail.

Compte tenu de ces enjeux, l'objectif de l'étude était de faire le point sur la réduction du temps de travail en fin de vie active. Quelle est son ampleur ? Quels sont les types d'horaires et quelle est l'exposition aux horaires atypiques des travailleurs plus âgés ? Quels sont les dispositifs spécifiques existants ? Dans quelle mesure cela répond-il aux préférences des travailleurs en matière de temps de travail ?

Ce document est l'un des volets d'une étude sur le temps de travail au cours du cycle de vie lancée en 2001 par le département Conditions de travail du BIT.

Méthode

Il s'agit d'une synthèse des informations existantes sur la durée, les formes de temps de travail et les préférences des salariés âgés dans les pays de l'Union européenne, et quelques pays de l'OCDE (Etats-Unis, Canada, Japon, Australie). Trois types d'informations ont été utilisés : des données statistiques sur la durée de travail hebdomadaire habituelle (avec une exploitation spécifique de l'enquête sur la population active pour l'Union européenne) et sur les préférences des individus, des informations sur les dispositifs spécifiques de réduction du temps de travail ou d'aménagement des horaires pour les salariés âgés, dispositifs soit nationaux soit issus d'accords collectifs, et enfin des exemples d'entreprises.

Résultats

De grandes différences existent entre les pays dans l'évolution du temps de travail entre 45 et 64 ans. Des écarts plus ou moins marqués existent également entre hommes et femmes. Le développement du temps partiel apparaît particulièrement fort dans certains pays (par exemple Pays-Bas, Finlande, Etats-Unis). Du point de vue des temps de travail, il n'existe pas au sein de l'Union européenne de différence selon l'âge, sauf à partir de 65 ans. Quant aux préférences, elle ne font apparaître d'option privilégiée des plus âgés en faveur du temps partiel.

Les dispositifs existants soulèvent finalement des interrogations sur plusieurs points : l'impact réel de la réduction du temps de travail spécifique aux travailleurs âgés sur leur participation au marché du travail, la justification de dispositifs spécifiques, la

réversibilité d'une réduction du temps de travail, la sélection des bénéficiaires et l'attractivité du temps partiel.

Publications

Jolivet A., Sangheon L. (2003), « Working Time and Older Workers: Time for change ? », papier à présenter au 9^{ème} Séminaire international sur le temps de travail, 26-28 février 2004, Paris.

Annexe 1.4.

Souplesse et sécurité de l'emploi : orientations d'études et recherches à moyen terme

Rapport pour la DARES, Juin 2003

Carole Yerochewski

I. Problématique

L'évolution des modes de gestion des entreprises et les transformations du tissu productif entraînent souvent une insécurité accrue pour les salariés. Sans pouvoir parler d'une convergence avec le mode de fonctionnement du marché du travail américain, les pratiques de certains secteurs en Europe, notamment dans les services aux personnes ou aux entreprises, sont marquées par des relations d'emploi de court terme. Même dans l'industrie le recours massif à l'emploi intérimaire ces dernières années atteste d'une dualisation croissante de la gestion de la main-d'œuvre, y compris et surtout dans les entreprises innovantes. Les évolutions en cours concernent aussi bien la gestion des « ressources humaines » dans l'entreprise (flexibilité interne) que les formes d'emploi (flexibilité externe). Le sentiment d'insécurité qui domine le débat politique et social s'alimente pour une part à ces évolutions.

A la recherche d'alternatives au modèle américain, l'Union européenne s'oriente vers un renouvellement du « modèle social européen » visant un « meilleur équilibre entre souplesse et sécurité ». La nécessité de la « souplesse » est souvent justifiée par une convergence objective d'intérêts entre les entreprises (contraintes à l'innovation permanente dans les processus productifs et les produits), les salariés (qui aspirent à une mobilité qualifiante) et les personnes en difficulté d'accès à l'emploi (pour lesquelles des postes même précaires pourraient représenter des marchepieds vers l'emploi « normal »).

Toutefois, les aspirations à la mobilité ne concernent pas tous les salariés, mais plutôt les plus qualifiés et/ou les plus jeunes. En outre, du point de vue même des entreprises, un recours trop systématique au marché externe de l'emploi peut se révéler inefficace en terme d'engagement productif des salariés, d'accumulation et de mobilisation des compétences, d'atteintes d'objectifs de qualité ou d'innovation. Quant au chômage de longue durée, une part du problème vient sans doute, en amont, du manque de gestion prévisionnelle du travail et de l'emploi dans les entreprises, les modes de gestion jouant plus sur la sélection que sur la préservation de « l'employabilité » des salariés.

Depuis plusieurs années se développent donc des réflexions sur les nécessaires compensations, contrepoids ou alternatives à la flexibilité quantitative de l'emploi. Pour simplifier à l'extrême on pourrait opposer deux approches, centrées l'une sur les individus, l'autre sur les entreprises. La première vise à déployer des politiques de prévention et des « filets de sécurité » au niveau des individus (aide au maintien de l'employabilité individuelle, revenu minimum pour les exclus) pour compenser le développement d'une flexibilité de l'emploi jugée incontournable eu égard aux exigences de l'efficacité économique ; alors que la seconde recherche de nouvelles régulations de l'organisation des entreprises et du marché du travail (internalisation et mutualisation des

coûts de la flexibilité, cf. les propositions du rapport Belorgey...) afin d'infléchir les modes de gestion et de mieux concilier efficacité économique et cohésion sociale.

Ces deux orientations ne sont en principe pas contradictoires, même si les politiques publiques et la stratégie européenne pour l'emploi ont pour l'instant plutôt privilégié la première. C'est la seconde orientation que le programme d'études envisagé par la DARES souhaite approfondir. La question centrale d'un point de vue politique et prospectif est celle du type d'institutions qui permettrait d'organiser internalisation et mutualisation afin d'améliorer la sécurité d'emploi et de revenu des salariés sans bloquer les nécessaires redéploiements du tissu productif.

De nombreux travaux, menés notamment à l'initiative de la Mission Animation de la Recherche de la DARES, ont éclairé les logiques d'action des entreprises dans le développement de la flexibilité ainsi que les stratégies et trajectoires des salariés. Dans le cadre de l'appel à projets envisagé pour 2003-2004, on souhaite plutôt mettre l'accent sur les contre-tendances émergeant dans les modes de gestion des entreprises et/ou dans les comportements ou aspirations des acteurs sociaux : de nombreuses initiatives sont en effet apparues depuis quelques années, pour tenter d'organiser la flexibilité de l'emploi ou de la masse salariale de manière à ce que le coût des ajustements ne repose pas principalement ou uniquement sur les salariés, et notamment les plus fragiles. Par l'étude de ces expériences concrètes, de leurs logiques d'émergence, des difficultés qu'elles rencontrent, de leurs résultats, il s'agit d'éclairer les voies permettant à terme de (re)construire des institutions favorisant d'autres modes d'ajustement que la précarité et les licenciements.

II. Sommaire du document d'études

Pour aider à la définition d'une problématique et mieux cerner les ombres et les lumières du champ d'initiatives envisagé, la DARES a commandé à l'IRES un survey et une mise en perspective de ces initiatives. La revue de littérature constitue une présentation ordonnée et problématisée des « agencements » mis en place par les acteurs sociaux au niveau des entreprises, des territoires ou des branches pour résoudre, directement ou indirectement, des problèmes d'insécurité de l'emploi ou de précarité.

Un séminaire « évolution de la relation salariale : souplesse et sécurité » a été organisé le 12 décembre 2002 visant à éclairer la DARES dans la préparation d'un appel à projets concernant les initiatives et propositions pour améliorer la sécurité et la prévisibilité des trajectoires sur les marchés du travail. Au cours de ce séminaire, l'examen comparé de données portant non seulement sur la diversification des normes d'emploi, l'ancienneté dans l'emploi mais aussi le sentiment de sécurité parmi les salariés, confirme la précarité grandissante de catégories de salariés sur des segments du marché du travail. Pour autant, il n'existe pas de relations causales simples entre ces données, et les explications proposées font référence à plusieurs cadres d'analyse. Les « agencements » mis en place par les acteurs sociaux ainsi que les différentes interventions effectuées suggèrent qu'il y a deux principales voies d'entrée pour éclairer le mode de construction des institutions favorisant d'autres modes d'ajustement que la précarité. L'une consiste à approfondir l'approche sociétale et comparative, en matière d'articulation des systèmes de protection sociale, des politiques d'emploi et du marché du travail. L'autre interroge les pratiques d'entreprises et leur capacité à assumer et étendre leurs responsabilités en matière d'emploi.

Table des matières du document remis à la DARES

- 1 – Mobilité, précarité : état des lieux.
 - 1.1 – Statistiques sur la souplesse et la sécurité de l'emploi en France, *François Brunet*.
 - 1.2 – Précarité de l'emploi en Europe : les enjeux d'une comparaison approfondie de la qualité des emplois et du travail, *Jean-Claude Barbier*.
 - 1.3 – Stabilité et marché du travail, mobilités et transitions, *Peter Auer*.

- 2 - Revue de littérature.
 - Les agencements de flexibilité et sécurité en France et en Europe, *Carole Yerochewski*.

- 3 - Synthèse du séminaire du 12 décembre 2002, *Carole Yerochewski*.
 - 3.1 – Le rôle de la segmentation du marché du travail et de la protection sociale dans le sentiment de sécurité.
 - 3.2 – La gestion des trajectoires au cœur des défis.
 - 3.3 – Logiques et motivations d'entreprises.
 - 3.4 – Questions à approfondir.

- 4 – Interventions au séminaire du 12 décembre 2002.
 - 4.1 – Pratiques nationales.
 - La « Flexsécurité » dans la politique de l'emploi danoise, *Florence Lefresne*

 - Pays-Bas : souplesse et sécurité en tension dans l'emploi et les conditions de travail, *Marie Wierink*.
 - 4.2 – Pratiques d'entreprises.
 - Concilier adaptation permanente de l'emploi et des compétences et sécurité des trajectoires professionnelles ? *Marie Raveyre*.
 - Négocier le renouvellement des générations, *François Cochet*.
 - Licenciements : réflexions à partir de l'étude des innovations promues par les représentants des salariés, *Frédéric Bruggeman*.
 - Conduire des restructurations d'entreprise, *Myriam Campinos-Dubernet*.
 - 4.3 – Pratiques et agencements locaux.
 - Agencements territoriaux et internalisation de la responsabilité d'emploi, *Laurent Duclos*.
 - Les groupements d'employeurs, *Pierre Fadeuilhe*.
 - Expérience de définitions territoriales pour une dimension pertinente de l'action collective, *Bertrand Fribourg*.
 - 4.4 – Les questions juridiques ouvertes
 - Le droit du travail à l'épreuve de la « Flexsécurité », questions et perspectives d'analyse, *Marie-Laure Morin*.
 - 4.5 – Table ronde : Bilan et questions ouvertes
 - *François Eymard-Duvernay*
 - *Jacques Freyssinet*
 - *Bernard Gazier*
 - *Carole Tuchsirer*
 - *Peter Auer*

Annexe 1.5.

Post-enquête qualitative réponse sur la représentation dans les entreprises

Christian.Dufour - Adelheid.Hege

Via une double démarche, statistique d'une part et qualitative d'autre part, cette post-enquête vise à approcher la réalité de la représentation des salariés dans les entreprises relevant de l'enquête Réponse. L'hypothèse de départ est que les données recueillies via les questionnaires ne permettent qu'incomplètement de rendre compte de la dynamique des relations professionnelles.

Le travail s'est déroulé en dialogue permanent entre des travaux statistiques sur l'état des relations professionnelles dans les entreprises de l'enquête Réponse et des enquêtes de terrain qui ont été conduites par interviews semi-directifs auprès d'employeurs, de délégués et de salariés. La piste de la mise en parallèle des trois questionnaires de l'enquête Réponse (employeurs, délégués, salariés) a été abandonnée. Les essais effectués montraient que la sophistication nécessaire aux mises en relation entre ces trois types de données hétérogènes les unes aux autres n'offrait pas un rendement satisfaisant, en particulier en regard de l'intérêt de la démarche de mise en relation entre statistique et enquête qualitative.

I. De la rigueur des données statistiques...

L'analyse des informations fournies dans les questionnaires concernant les relations professionnelles permet de mettre en évidence une grande cohérence de l'implantation des institutions de représentation des salariés (IRP) dans les entreprises (ou établissements) de l'enquête Réponse. La taille, l'ancienneté et la branche font beaucoup à l'affaire. Plus les sites enquêtés comportent un nombre élevé de salariés, plus ces sites sont anciens, plus ils relèvent de secteurs « canoniques », plus les IRP sont présentes. On relève aussi que l'appartenance des sites à des groupes (soit comme entreprises soit comme établissements) facilite leur intégration à la règle.

On observe une gradation dans l'implantation des IRP qui apporte une confirmation de la rigueur dans leur ordre d'apparition : les seuils ne sont pas respectés en tant que tels (les DP à partir de..., les CE à partir de ..) mais ils jalonnent une progression régulière dans l'accomplissement de l'ensemble des obligations que les histoires individuelles des sites viennent semble-t-il nuancer plus que bouleverser.

Cette gradation se manifeste par la construction de six « classes » entre lesquelles sont répartis les sites de l'enquête. La hiérarchisation entre les classes s'effectue sur les critères suivants : dans la classe A sont rangés les sites qui disposent d'un DS sur le site lui-même, cette présence étant souvent reconnue comme un critère qualitatif spécifique. Dans la classe B1 sont rangés les sites qui disposent des IRP électives correspondant à leur taille et éventuellement d'un DS hors du site mais dans l'entreprise. Dans la classe B2 se trouvent les établissements qui ne disposent pas de l'ensemble des IRP susceptibles d'être présentes suivant leur taille. La classe C regroupe les établissements qui ne connaissent pas d'IRP élues sur le site mais disposent de DS. La classe D rassemble les sites qui ne disposent pas d'instances locales mais sont rattachés à des ensembles qui en

connaissent et incluent le site (CCE, DS dans l'entreprise mais pas sur le site). Enfin la classe E regroupe les sites qui n'ont pas d'IRP du tout.

Ce classement, qui pourrait être discuté, se résume dans le tableau suivant.

	% des salariés	% des sites	Taille moyenne
Classe A	61	34,4	144
Classe B1	21	33	51
Classe B2	3,5	4,4	63,5
Classe C	2,7	2,9	85,6
Classe D	5,5	2,8	81,2
Classe E	9	19,6	37,2

En fait, la grande majorité des salariés (83 % si l'on additionne les classes A et B1) de ces sites connaissent des IRP, plus ou moins complètement installées conformément à la loi. Les cas d'absence totale sont finalement rares et concernent les établissements de taille réduite. Les cas d'absence partielle relèvent de situations disparates et très minoritaires (11,7 % des salariés dans les classes B2, C et D).

II. ... à l'inégalité de performance des IRP

Les enquêtes qualitatives (une trentaine) ont été effectuées dans des établissements relevant d'abord de l'enquête Réponse, puis ont été élargies à des sites diversifiés. Il s'agissait, au vue des caractéristiques institutionnelles des relations professionnelles, de tenter un bilan « qualitatif » de leur intervention. Survenues en 2002 et 2003, ces enquêtes faisaient suite dans la plupart des cas à une intense phase de négociation liée à la réduction du temps de travail. Elles couvraient aussi une période de dégradation progressive accentuée de la conjoncture économique.

Deux points essentiels peuvent être tirés de cette phase qualitative :

- Il n'est pas possible de poser une égalité entre présence des IRP et effectivité de leurs rôles. La présence des IRP assure une légalisation de la situation sociale qui ne correspond pas nécessairement à une stratégie de dialogue social ou qui recouvre des stratégies contradictoires en la matière. L'autonomie de gestion sociale s'accommode fort bien – voire est servie par – des implantations institutionnelles qui ne disposent pas nécessairement de réelles capacités de réactions. Les traitements statistiques ne permettent pas de trouver de fréquences significatives dans les couplages entre présences d'IRP et les stratégies de relations sociales. Les traditions locales semblent prendre le pas à ce sujet sur beaucoup d'autres considérations.
- Trois profils de délégués salariés se partagent des situations institutionnelles très composites et nuancent fortement leurs implications. D'un côté, on repère des délégués au profil classique dans l'exercice de ces fonctions ; assurant une liaison forte d'une part entre les différentes IRP et d'autre part avec les structures syndicales

externes, ils tentent d'intégrer leur activité et leur site dans une perspective d'action sociale plus générale, même lorsqu'ils rencontrent peu de succès. Ce profil semble connaître des difficultés sérieuses de pérennisation.

A l'autre extrémité du spectre on trouve des délégués manifestant une forte indépendance personnelle. Portés par une dynamique d'investissement individuel dans des fonctions sécurisées par leur institutionnalisation, ils adoptent une attitude utilitariste vis-à-vis des IRP, y compris la fonction de DS ; ils n'ont aucune envie de s'intégrer dans un courant collectif même s'ils savent négocier leur relations avec les structures syndicales qu'ils représentent. Ce profil – paradoxalement – peut inclure à la fois des délégués anciens qui ont perdu l'enthousiasme vis-à-vis de l'action collective plus globale et des délégués nouveaux qui occupent des fonctions laissées vacantes par des prédécesseurs disposant d'un profil classique.

Au centre se trouvent des délégués – souvent non syndiqués ou récemment syndiqués – qui prétendent avant tout assumer une représentation localisée, mais qui tentent de disposer de références externes pour consolider cette action locale. Ils sont méfiants à l'égard de l'engagement durable sous une étiquette et, non-syndiqués ou syndiqués, ils se tiennent à distance de l'influence syndicale à laquelle ils ne s'identifient pas.

Conclusion : Pour une typologie des pratiques

L'équipement institutionnel n'est pas un signe suffisant permettant de qualifier et de classer des pratiques sociales : employeurs et délégués semblent avoir acquis, chacun de leurs côtés, des savoir-faire variés et contradictoires qui ne permettent plus de centrer les typologies de pratiques sur l'opposition binaire acceptation/refus des IRP.

En fin d'enquête, plusieurs entreprises « non-équipées » ont été visitées. Leur étude confirme que les pratiques de dialogue et d'échange social qui s'y déroulent ne se mesurent pas non plus à l'aune de l'absence de structures formelles. Plusieurs de ces entreprises « dépourvues » d'IRP pouvaient en remonter en la matière à des entreprises affichant des situations canoniques.

La question du renouvellement des générations de délégués – concomitante d'un changement de paradigme des conditions d'accès (à) et d'exercice (de) la représentation collective et de stratégies de gestion des ressources humaines de la part des directions – semble être une question au moins aussi cruciale que celle de l'accomplissement formel des prescriptions institutionnelles pour apprécier le niveau de réalité des échanges sociaux collectifs dans les entreprises.

ANNEXE 2

Etat des conventions d'études et de recherches

ANNEXE 3

Thèses de doctorat en cours ou soutenues en 2003

Thèses en cours

- MARIE RAVEYRE

Entreprises et territoires : contributions à l'analyse des réseaux, Paris X.

Thèses soutenues

- SABINE MONTAGNE

Les métamorphoses du trust, les fonds de pension américains entre protection et spéculation,

Thèse soutenue le 3 décembre 2003.